



**HAL**  
open science

## La lutte inégale pour la reconnaissance

Alain Thalineau

► **To cite this version:**

Alain Thalineau. La lutte inégale pour la reconnaissance. Sociologie. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2005. <tel-00818248>

**HAL Id: tel-00818248**

**<https://theses.hal.science/tel-00818248v1>**

Submitted on 30 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**UNIVERSITÉ PARIS 8**

**LA LUTTE INÉGALE POUR LA  
RECONNAISSANCE**

Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches  
dirigé par **Jean-François LAE**

Présenté par **Alain THALINEAU**

Discipline : **Sociologie**

**Année 2005**

Mémoire présenté pour le **diplôme d'Habilitation à Diriger des recherches**,  
Université Paris 8, sous la direction de Jean-François Laé, Professeur de sociologie,  
soutenue le 27 septembre 2005 à l'Université de Paris 8 avec le jury suivant :

Mr Blöss, Professeur, Université d'Aix-Marseille  
Mr Kellerhals, Professeur, Université de Genève  
Mr Laé, Professeur, Université de Paris 8  
Mme Levy-Vroelant, Professeure, Université de Paris 8  
Mr Murard, Professeur, Université de Paris 7

## INTRODUCTION

A la question : « Que faites-vous dans la vie ? », il est plus facile de répondre : « Je suis avocat », « Je suis aide-soignante » que de dire : « Je suis au chômage », « Je suis demandeur d'emploi ». Se présenter par son activité professionnelle ou son statut au sein du marché de l'emploi, c'est non seulement donner un attribut majeur de son identité sociale, c'est aussi être situé par l'autre et provoquer chez lui un jugement de valeur qui peut avoir un effet sur sa façon d'agir. En se présentant, l'individu effectue un acte visant une reconnaissance sociale. Que signifie cette attente de reconnaissance sociale ? A-t-elle un même contenu quelle que soit la position que l'on occupe au sein de l'espace social ? Comment se construit-elle, au sein d'une société salariale, lorsque l'on est sans emploi ?

### *La reconnaissance sociale et l'appartenance sociale*

La reconnaissance sociale, c'est-à-dire l'attente d'être perçu dans sa singularité au sein d'une société et d'être apprécié par autrui, permet à l'individu de se définir dans le même et le différent. La reconnaissance sociale est constitutive de l'être social. Comme le remarquait N. Elias, « l'individu humain ne peut dire 'je' qu'à la condition de pouvoir aussi dire 'nous' et parce qu'il le peut en même temps » (Elias, 1991, p 104-105). La place du « Je » vis-à-vis du « Nous » varie selon les sociétés et selon les transformations historiques des configurations sociales. Elle est aussi différente selon les positions au sein de l'espace social. R. Hoggart a mis en évidence la force du *Nous* pour les classes populaires : « le sentiment de communauté s'alimente à la certitude d'appartenir irrévocablement au groupe, à la chaude sécurité que procure cette certitude, à l'immutabilité du groupe et au besoin d'avoir recours à l'aide du voisin, les services commerciaux étant souvent bien trop chers » (Hoggart, 1970, p 127). Leurs conditions d'existence incitent les individus à faire la différence avec les « autres », ceux qui sont potentiellement hostiles, et à détester sans nuance « tous ceux qui 'se donnent des airs', qui 'se prennent pour je ne sais quoi', 'qui font comme s'ils fréquentaient des amiraux', 'qui vous traitent de haut', qui sont 'pisse-froid' » (Hoggart, 1970, p 131). Cela ne signifie nullement qu'il n'y a pas de possibilité d'expression d'une individualité dans les milieux populaires. Celle-ci doit seulement ne pas remettre en question la cohésion. L'être social n'existant que par le collectif dans lequel il s'inscrit, l'expression de son individualité doit être reconnue par celui-ci. La reconnaissance s'inscrit dans un jeu de forces sociales. Ce jeu a pour enjeu la survie sociale de l'individu et du groupe auquel il appartient. Cette affirmation repose sur le prédicat que l'individu social est dans le monde social et vice-versa. Cette conception n'est pas unanimement partagée par les chercheurs en sciences sociales. La recherche d' A. Honneth<sup>1</sup> ayant pour titre la « lutte pour la reconnaissance » est à ce titre significative. Sa thèse, qui a pour objectif de dégager les fondements d'une théorie sociale, se centre sur la notion de personne.

Pour A. Honneth, l'enjeu premier de la reconnaissance est la survie de l'individu. Il prend appui sur la philosophie d'Hegel pour argumenter le fait que l'individu en quête

---

<sup>1</sup> Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.

d'autonomie a besoin de la reconnaissance des autres pour développer son individualité. Il constate, à propos des premiers écrits du philosophe, que ce dernier « décrit l'établissement des premiers rapports sociaux comme un processus d'affranchissement des sujets relativement à leurs déterminations naturelles ; ce développement de 'l'individualité' passe par deux degrés de reconnaissance mutuelle qui diffèrent par les dimensions de l'identité personnelle qui y trouve une confirmation pratique. Dans la relation 'des parents et des enfants', qui est une relation 'd'action réciproque et [d']éducation universelle des hommes', les sujets se reconnaissent mutuellement comme des êtres aimants, animés de besoins affectifs ; la part de la personnalité individuelle qui se trouve ici reconnue est le 'sentiment pratique', le fait que la survie de l'individu dépend de biens et de soins extérieurs. (...)A cette forme de reconnaissance, Hegel fait succéder un deuxième degré, toujours sous la rubrique de 'la vie éthique naturelle', qui est celui de 'l'échange contractuel entre propriétaire' » (Honneth, 2002, pp 28-29). C'est celui de la reconnaissance juridique. Selon A. Honneth, un troisième échelon, esquissé par Hegel, est nécessaire, pour que la personne puisse être un individu social autonome. C'est celui d'une reconnaissance mutuelle d'une même communauté de valeurs.

Les trois degrés de la reconnaissance (reconnaisances affective, juridique et communautaire), correspondent à différents modes de relations de l'individu à lui-même. Pour A. Honneth, ces modes de reconnaissance sont des types autonomes et des échelons vers plus d'affirmation de l'individualité. Les sociologues contemporains effectuent la même graduation lorsqu'ils distinguent la socialisation primaire de la socialisation secondaire (Dubar, 1991, pp 99-106). Cette position qui sera précisée et discutée ultérieurement<sup>2</sup>, donne à penser que les apprentissages de la socialisation secondaire qui orientent les individus à attendre d'autrui de la considération et de l'estime sociale, sont sans rapport avec ce qui s'est joué lors de la socialisation primaire. Pourtant les recherches sur les milieux populaires ont insisté sur l'impact des relations affectives sur le devenir. Lorsque R. Hoggart écrit son autobiographie, il commence par décrire le rôle central de son groupe familial et plus particulièrement de sa grand-mère. Au décès de celle-ci, alors qu'il avait dix-huit ans, il exprime son attachement en ces termes : « Quand la seule personne aimante et aimée avant toutes les autres s'en va, toutes les perspectives changent, le sens du paysage qui vous entoure et s'étend devant et derrière vous change, le sentiment et la trame du quotidien eux-mêmes changent. Ni les relations, si nombreuses qu'elles soient, ni les amitiés qui se succèdent ne peuvent rendre l'ensemble aussi plein de sens et aussi fortifiant. Pour cela il faut avoir quelqu'un d'autre à aimer et qui vous aime » (Hoggart, 1991, p 62).

Le propos révèle l'influence de la dimension affective socialement construite sur le sens donné à l'existence. Dans cette perspective, l'interrogation se porte ici sur les relations entre les types de reconnaissance. Si la reconnaissance affective est bien première dans l'histoire de l'individu, ne reste-t-elle pas présente lorsque l'individu accède à des univers sociaux dans lesquels les relations affectives sont censées laisser la place à des relations fondées sur d'autres type de rationalité ? Si l'estime de soi, recherchée par les individus au sein des sociétés contemporaines, consiste à ressentir dans le regard de leurs interlocuteurs qu'ils se comportent bien en conformité à leurs attentes, elles-mêmes référées à la norme établie de la réussite sociale par l'obtention de capitaux économiques, culturels et sociaux dans le cadre de l'économie de marché, est-elle systématiquement dégage d'attente d'une estime affective, c'est-à-dire d'une manifestation d'affects positifs ? Plus précisément, dans quelles conditions sociales, au sein d'une société salariale, l'attente d'une reconnaissance par l'emploi et par le travail se dégage-t-elle d'une attente de reconnaissance affective ?

---

<sup>2</sup> Infra p 36

### *Les modes de reconnaissance et les positions sociales*

Cette interrogation, qui est au centre de mon cheminement, trouve sa genèse dans les travaux que j'ai menés lors de la thèse de doctorat auprès des personnes sans emploi, au chômage de longue durée, allocataires du R.M.I..

Comme l'avaient montré précédemment les recherches réalisées par R. Castel et par S. Paugam, j'avais repéré le processus de désaffiliation et celui de disqualification qu'ils décrivent, et qui fait qu'un individu peut, à la suite d'une fragilisation de sa situation d'emploi ou familiale, devenir « vulnérable », voire « désaffilié » ou « disqualifié » (Castel, 1989 ; Paugam, 1991). Cependant, il est frappant de constater la rapidité avec laquelle certains individus, plutôt des hommes, pouvaient, à la suite d'une rupture affective, ne plus être en quête d'une reconnaissance par l'emploi. Que représente l'autre pour que son départ puisse provoquer un tel comportement ? Quelle relation existe-t-il entre la reconnaissance par l'emploi et la reconnaissance affective ? En quoi cette attente de reconnaissance affective est-elle en lien avec les contraintes sociales qui pèsent sur les individus ?

Par contraintes sociales, j'entends ici la force d'imposition des façons de faire, de penser appliquée sur un individu ; une force qui le conduit à adopter les conduites attendues dans un contexte spécifique et à un moment déterminé (Durkheim, 1987). La contrainte (la force) impose des normes et des valeurs qui délimitent les façons de faire et de penser autorisés, interdites, obligatoires, et permises, rendant possible la relation sociale entendue ici comme relation d'échange (Pharo, 1985). Cela signifie nullement, d'une part, qu'il y ait un accord sur ces normes et ces valeurs. Comme le soulignait Weber, « une relation sociale qui reposerait intégralement et sans réserves sur une attitude significativement congruente de part et d'autre ne serait jamais en réalité qu'un cas limite. L'absence de réciprocité ne saurait, selon notre terminologie, exclure l'existence d'une ' relation sociale ' que si elle entraîne comme conséquence la disparition d'une *relation* réciproque dans l'activité de part et d'autre » (Weber, 1995, p 59). Cela ne signifie nullement, d'autre part, que la contrainte soit imposée de façon univoque par un individu, par un groupe, sur un autre. Elle existe aussi bien pour ceux qui détiennent des positions dominantes, que pour ceux qui sont dans des positions dominées. Comme le montre N. Elias à propos de la société de cours, « le seigneur central est *obligé de s'inquiéter*<sup>3</sup>, comme tous les autres hommes, de la sauvegarde de sa propre existence sociale. Il *doit tout mettre en œuvre* pour que sa force sociale ne s'affaiblisse pas et même peut-être pour qu'elle s'accroisse » (Elias, 1975, p 113). Tout est donc dans la différence d'origine de la contrainte. Pour certains, les contraintes sont la condition pour libérer des espaces d'agir et de penser ; pour d'autres, elles les restreignent. Dans une société salariale, les contraintes qui pèsent sur un cadre supérieur et un ouvrier spécialisé sont différentes, non seulement dans leur contenu mais également dans ce qu'elles offrent comme possibilité d'avoir et d'être socialement, économiquement, culturellement, symboliquement. Pour distinguer ces deux pôles des contraintes, je parlerai désormais de contraintes faibles et de contraintes fortes. Ces qualificatifs, à la différence de *positives* et *negatives*, ont le mérite de donner la mesure de la pression exercée (la contrainte comme force) sur le potentiel d'action des individus. Ces précisions sur les contraintes sociales étant apportées, la question est désormais de saisir si l'attente d'une reconnaissance affective est liée au fait que les individus ont des contraintes qui limitent leur possibilité de recevoir une estime provenant d'autrui généralisés. La lutte pour la reconnaissance a-t-elle la même signification selon la position sociale occupée au sein de l'espace social ?

### *Le parcours de recherche*

Toutes ces questions se sont posées au fur et à mesure de l'avancée de mes recherches. Pour répondre à ma première interrogation, celle des types d'attente de reconnaissance lorsque l'on est au chômage, je suis parti d'une approche critique des typologies construites par les

---

<sup>3</sup> Souligné par moi.

sociologues pour élaborer un autre regard permettant d'appréhender l'existence ou non d'une relation entre la reconnaissance affective et la reconnaissance par l'emploi.

A cette fin, j'ai choisi, dans *un premier temps*, de recueillir des entretiens biographiques en m'appuyant sur des études commanditées par des organismes publics<sup>4</sup>. La première étude a été exploratoire. En constituant un échantillon d'une population d'allocataires du R.M.I. située dans le centre d'une ville (La Roche-sur-Yon), allais-je rencontrer des personnes dont la trajectoire professionnelle s'est interrompue à la suite d'une rupture affective (séparation, disparition) ? Pour le savoir sans prendre le risque d'un biais méthodologique, j'ai réparti les 150 allocataires du R.M.I. selon leur âge, leur sexe et leur situation familiale (couple, personne seule, avec ou sans enfant). Puis j'en ai sélectionné 35 d'entre elles. Les entretiens se sont réalisés en vue de reconstruire leur trajectoire familiale et professionnelle.

Parmi ces premiers entretiens, six personnes ont vécu un enchaînement de ruptures affectives et professionnelles, dont cinq hommes occupant des emplois ouvriers ou de personnels de service avant leur rupture, et un homme de 38 ans, vivant chez ses parents, qui n'a jamais recherché un emploi alors que la COTOREP<sup>5</sup> le reconnaît apte au travail. J'ai également constaté que dix personnes se sont séparées de leurs conjoint(e)s dans les deux années qui ont suivi leur arrêt d'activité professionnelle. Dans le cadre d'une autre enquête sur les chômeurs de longue durée, ayant une faible qualification, j'ai également rencontré de tels enchaînements.

Je ne souhaitais pas placer ces situations dans le statut de « cas marginaux » du point de vue des statistiques. Au contraire, il me semblait important de comprendre ce qui les distinguait des autres situations, à savoir l'impossibilité de se maintenir dans l'emploi dès lors que le partenaire n'est plus présent.

Pour renforcer cette compréhension, j'ai recherché, dans *un deuxième temps*, à avoir une meilleure connaissance de la notion de perte affective en m'appuyant sur les savoirs de la psychanalyse et de la psychologie. Mon parcours personnel et professionnel avant d'être universitaire m'avait déjà montré l'intérêt de la pluridisciplinarité. Cependant, il ne s'agissait nullement de réintroduire le « sujet » en évacuant « l'agent ». Il me semblait important de compléter ces savoirs par une meilleure connaissance de la construction des relations affectives selon les milieux sociaux. L'ouvrage d'O. Schwartz, publié en 1991, offrait sur ce point une parfaite illustration. Pour comprendre les conflits et les violences masculines au sein des familles ouvrières qu'il observe, il s'appuie sur l'approche de M. Klein. Ce recours à la psychanalyse lui sert « uniquement à repérer, à formuler des contradictions que toute relation à une figure maternelle tend structurellement à induire » en vue de saisir la spécificité des conflits en milieu ouvrier (Schwartz, 1990, p 441). J'ai donc effectué une première interprétation des récits biographiques en prenant une telle perspective.

Deux éléments se sont dégagés des récits des personnes ayant rompu une relation professionnelle à la suite d'une rupture affective. D'une part, une homologie apparaissait entre la façon d'être en relation avec le partenaire et la façon d'être en relation avec leurs parents lors de leur enfance. D'autre part, ces personnes avaient traversé des univers sociaux fortement contraignants comparativement aux autres personnes rencontrées. J'étais tenté de confirmer le lien entre la structuration individuelle du rapport à l'autre et les positions sociales, un lien qui me permettait de comprendre pourquoi l'attente d'une reconnaissance affective prédomine dans certaines conditions sociales. Mais la question qui n'a pas manqué de m'être posée, c'est l'existence ou non de telles situations chez des personnes ayant, à l'origine, une position sociale plus dominante. La remarque m'invitait à en faire la preuve, en particulier sur un plan statistique. Même si un fait macrosociologique peut trouver une explication par l'analyse

---

<sup>4</sup> Thalineau A., 1996, « Profil sociologique des bénéficiaires du R.M.I. sur le quartier central de La Roche-sur-Yon », LAST-VST- rapport adressé au Conseil Général de Vendée, 44 p. Thalineau A., 1997, « Des chômeurs de longue durée face aux propositions de l'A.N.P.E. : Typologie des prises de position », LAST-VST-, rapport adressé à l'ANPE d'Indre-et-Loire, 50 p.

<sup>5</sup> Commission Technique d'Orientation et de REclassement Professionnel.

comparée de données qualitatives (ici, les individus ayant effectué un enchaînement de ruptures comparés à ceux n'ayant pas eu de telles ruptures), j'ai ressenti que certains sociologues n'échappaient pas à la croyance de la force du nombre. Plutôt que de participer à la reproduction de la fausse opposition entre le qualitatif et le quantitatif, il paraissait préférable d'essayer de le vérifier. J'ai donc tenté, dans le cadre d'une étude sur un panel de chômeurs de longue durée, de construire des questions en vue de saisir les attentes de reconnaissance, et des questions permettant de repérer les conditions sociales d'existence au cours de la trajectoire. Ce ne fut qu'une tentative ; l'importance du nombre des non-réponses et l'impossibilité d'en faire une quelconque interprétation n'ont fait que confirmer une évidence : parler de sa vie, de ses sentiments à un inconnu nécessite une mise en confiance que la passation d'un questionnaire ne permet pas. Cet échec ne permettant pas d'apporter une confirmation des résultats précédents, j'ai donc changé de perspective.

Pour appréhender la question d'une autre manière, j'ai choisi d'effectuer une enquête qualitative auprès de cadres au chômage de longue durée, sélectionnés à partir des mêmes critères que l'enquête auprès des allocataires du R.M.I.. Je ne pouvais pas les choisir en prenant en compte leur origine sociale, ces données n'étant pas disponibles. De fait, parmi les personnes rencontrées, certaines étaient issues des catégories sociales situées en haut de la hiérarchie sociale et d'autres pas. Sur l'ensemble, l'intensité des contraintes pesant sur la trajectoire individuelle et sociale s'est révélée avoir des effets sur la façon d'attendre une reconnaissance sociale.

Ces différentes recherches visant une meilleure compréhension des comportements des chômeurs face à la perte de l'emploi ou à la perte affective, m'ont amené à renouveler, dans *un troisième temps*, mes interrogations concernant les politiques d'insertion. Au cours de mes recherches sur le champ d'application du R.M.I., j'avais repéré l'impact de l'idéologie solidariste<sup>6</sup> dans la mise en œuvre et dans l'application de la loi sur le revenu minimum d'insertion. J'avais, entre autre chose, étudié ce que signifiait pour les allocataires et les intervenants sociaux les notions de dette, de contrat, et de responsabilité individuelle et collective. Avec la notion de reconnaissance sociale, il s'agissait de saisir autrement les façons d'agir des intervenants sociaux. J'ai regardé tout particulièrement les Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale. Pourquoi ce choix ? Ces lieux sont censés accueillir des personnes non seulement au chômage, sans revenu, mais également sans logement, en vue de leur permettre d'accéder à un logement et d'avoir des ressources pour vivre. La finalité affichée est de leur offrir la possibilité de rentrer dans les deux espaces majeurs de l'intégration sociale : le champ professionnel par l'obtention d'un emploi, et le champ familial par l'accès au logement. De l'observation, il en ressort une tension très forte entre les aspirations à visée « altruiste » des intervenants sociaux et les contraintes propres au fonctionnement de telles structures. Alors que les personnes hébergées sont en quête de soutien affectif, elles se voient soumises à un contrôle de leur intimité. Alors qu'elles ont besoin d'une reconnaissance affective pour travailler, elles sont obligées d'avoir une activité d'insertion dans le but d'obtenir un statut « respectable » et une meilleure estime sociale. Cette tension entre les aspirations des personnes hébergées et celles des intervenants au sein des Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale est renforcée par les contraintes qui pèsent sur ce secteur d'activités.

Dans le cadre d'une recherche sur la construction du champ de « l'économie sociale et solidaire », menée avec l'équipe du LERFAS<sup>7</sup> et des collègues du laboratoire CITERES<sup>8</sup>, j'ai repéré chez les agents dont les activités sont régulées par le marché et par la redistribution

---

<sup>6</sup> L'analyse socio-historique de cette pensée et de ses applications a été l'objet de la thèse de doctorat. Un article paru dans la revue « L'homme et la société » en a repris quelques grandes lignes. Thalineau, A, 1997, « Les effets sociaux de la pensée politique sur l'insertion -l'exemple du R.M.I. » dans *L'homme et la société*, n°125, sept 1997, pp 69-83.

<sup>7</sup> Laboratoire Etudes Recherche Formation en Action Sociale, SCOP dirigé par F. Bigot, sociologue.

<sup>8</sup> Laboratoire CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés, UMR n°6173.

(Chantier d'insertion, Régie de quartier...), un dilemme entre leur aspiration idéologique et les logiques économiques. D'un côté, ils aspirent à proposer des activités permettant aux personnes en rupture professionnelle d'avoir un travail qui soit à la fois une activité solidaire et adaptée à leur potentialité ; d'un autre côté, les activités proposées doivent se plier aux contraintes de l'économie de marché. Comment l'obligation d'insertion au nom de la solidarité dans ce contexte économique contribue-t-elle, dans certaines conditions, à la construction d'un nouveau prolétariat ?

En présentant plus en détail ces trois moments de mon parcours de recherche, l'objectif est ici de mettre à jour tant les hésitations que les avancées et les nouvelles formes de mon questionnement concernant les façons d'être et d'agir dans le monde social lorsque les forces qui le traversent, produisent de l'insécurité sociale.

## **La reconnaissance par l'emploi : une attente sociale?**

Inscrit à l'ANPE, passant de la catégorie des chômeurs indemnisés à celle des assistés sociaux, le « demandeur d'emploi » doit être, pour l'intervenant social, un « chercheur d'emploi » qui reconnaît son « inemployabilité ». Il est censé avoir une disposition positive à l'égard du travail et de l'emploi mais être inadapté aux attentes du marché de l'emploi. Pour y remédier, les intervenants sociaux tentent de lui « redonner le goût de l'effort » en l'incitant à travailler, à développer ses « potentialités » pour lui permettre de « tenir un emploi », et à avoir un « projet professionnel adapté ». Cette pensée sur l'insertion, mise en acte, tend à renforcer l'idée que les individus sociaux partagent les mêmes valeurs vis-à-vis du travail.

Refuser de reconnaître l'existence de dispositions différentes à l'égard du travail et de l'emploi, est préjudiciable. Mais affirmer qu'il en est tout autrement est-il possible ? Le chercheur en sciences sociales ne risque-t-il pas d'être suspecté de donner du crédit aux discours sur « les bons et les mauvais pauvres », « les courageux et les fainéants » ?

Depuis Durkheim, les sociologues mettent en avant la dimension « intégrative » de l'emploi dans des sociétés assurantielles, et tout particulièrement sa forme dominante, le travail salarié (Castel, 1995). Aujourd'hui, malgré le chômage structurel, l'emploi conserve une place centrale dans la mesure où les individus tirent leurs revenus de leurs activités et la protection sociale est organisée autour du travail. Par ailleurs, lorsque l'on effectue des investigations auprès des personnes au chômage, la norme « emploi » semble prépondérante (Schnapper, 1981). Lorsqu'elle ne l'est pas, le sociologue étant convaincu de la position centrale de l'activité professionnelle, son analyse tend à présenter le détachement sous un angle négatif, celui de la désorganisation (Paugam, 1991). En contrepois à ces thèses, d'autres chercheurs développent l'idée d'un changement de société. Depuis la fin des « trente glorieuses », la société salariale serait une société finissante. R. Sue insiste sur le fait qu'aujourd'hui, en raison de l'allongement de la durée de vie, la place occupée par le temps de formation, la diminution du temps de travail hebdomadaire, le travail n'occupe plus qu'une place marginale (Sue, 1994). Comme l'invite à penser le titre du livre de D. Méda<sup>9</sup>, sa valeur est en voie de disparition. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les modes de vie de celles et ceux qui vivent positivement la situation de chômage (Schehr, 1999). Ces deux discours qui s'opposent, et plus particulièrement ceux ayant directement trait aux modes de vie des chômeurs, m'ont interrogé sur ce que signifie « être reconnu ». Comprendre la construction des rapports au travail et à l'emploi est devenu mon premier objectif de recherche.

---

<sup>9</sup> Méda D., 1995, *Le travail une valeur en voie de disparition*, Paris, Champs Flammarion. L'approche de l'auteur est somme toute différente dans la mesure où sa démonstration vise à faire la preuve que le travail n'est en rien une valeur universelle, au fondement des sociétés.

# Chapitre 1

## **Approche critique de quelques typologies sociologiques**

L'attention portée au vécu du chômage s'est développée dans un contexte de transformation du marché de l'emploi. Les recherches menées à l'initiative des différentes institutions locales ou nationales, ont mis en évidence un processus global conduisant à la situation de chômeurs et à l'entrée dans le champ de l'action sociale. Que l'on soit repéré comme bénéficiaires du R.M.I. ou chômeurs de longue durée, cette désignation fait suite à un processus d'éloignement du marché du travail et de l'emploi qui prend sa source principale dans les transformations structurelles de ce marché. Les variables que sont l'âge, l'absence de diplôme, l'ancienneté de l'éloignement du monde du travail, et la situation familiale sont définies comme des variables objectives de vulnérabilité (Castel, Laé, 1992). Elles orientent la façon de se situer vis-à-vis de l'emploi. Cependant, ces éléments structurels prennent un sens particulier lorsque le sociologue est lui-même convaincu de la place prépondérante de l'emploi au sein de la société.

### **Approche critique de typologies sociologiques construites autour de la référence positive à la norme « emploi »**

En effectuant l'étude des chômeurs, les sociologues ont établi des typologies. Construire des types dans l'esprit de l'idéal-type wébérien est une des activités de catégorisation nécessaire à la compréhension des activités sociales. Tant que le type n'est pas assimilé à une moyenne de comportements ou pire à un individu concret, il constitue un ensemble cohérent de traits permettant de saisir le réel. Concernant le chômage et l'assistance, la méthode, utilisée pour définir les comportements face à la perte d'emploi, a permis de mieux cerner les caractéristiques sociales des populations « cibles » de l'intervention sociale. Cependant, lorsque les sociologues construisent leur typologie en posant l'emploi comme étant la norme, cela favorise une lecture misérabiliste de la pauvreté.

#### ***Le chômage total est-il inéluctable ?***

L'approche dominante dans les années 80 et début des années 90 a été celle développée par D. Schnapper dans son ouvrage, « l'épreuve du chômage », parue en 1981. Cette auteure présente les vécus du chômage en prenant une orientation qui consiste à présenter le chômage comme une épreuve. Cela signifie que le travail est défini comme étant la valeur de référence et son absence comme une atteinte identitaire : « La condition de chômeurs conduit les individus à remettre en question leur identité personnelle et sociale, remise en question qui, selon les individus et les groupes et selon le rapport qu'ils entretiennent avec la norme du travail, peut-être vécue positivement ou, plus souvent, négativement. C'est l'attitude à l'égard

du travail, socialement élaborée, qui explique les différentes expériences vécues du chômage » (Schnapper, 1994, p 72). Brièvement, les différents vécus sont répartis en trois catégories.

La première grande catégorie est celle du *chômage total*. Il s'agit là de l'épreuve la plus courante du chômage. Le sentiment d'humiliation, la désocialisation et l'ennui sont le lot commun de ces chômeurs. Entre dans celle-ci, les personnes qui ont un besoin de reconnaissance par le travail salarié. Cela concerne en premier lieu les ouvriers. Les cadres sont concernés également par ce chômage total, mais ils manifestent une plus grande « résistance » aux effets négatifs du chômage en adoptant dans un premier temps une attitude qui consiste à en différer l'impact. C'est le deuxième type de vécu du chômage, appelée *chômage différé*, et décrite par D. Schnapper en ces termes : « Etant donné leur qualification sociale et leur système de valeurs, les cadres peuvent néanmoins user de leur chômage en des termes inédits, qui définissent une expérience spécifique et aboutissent à différer au-delà d'un an l'apparition des traits propres au chômage total » (Schnapper, 1994, p 190). Ce temps de chômage est vécu comme un temps où l'on peut recomposer sa propre carrière. C'est présenté comme un temps où la personne conserve les mêmes rythmes que dans le passé. Il effectue des formations, des recherches finalisées, dans une perspective de carrière professionnelle. Ce n'est que par l'absence de résultat que peuvent émerger des aspects négatifs, souvent de façon critique pour l'équilibre psychique de la personne.

Il existe enfin une troisième catégorie, celle du *chômage inversé*. Il s'agit de personnes dont l'attitude consiste à transformer cette expérience en la situant comme une aubaine pour réaliser des activités qui, jusqu'alors, n'ont pu être réalisées. Il y a deux figures typiques au sein de cette catégorie : les « rentiers provisoires », d'une part, et les « artistes », d'autre part. Pour les premiers, qui sont essentiellement des jeunes, le chômage fait surtout figure de « grandes vacances », de non-travail justifié. Schnapper n'est pas sans porter de jugements de valeurs dans sa façon de désigner les individus relevant de ce type de chômage et n'hésite pas à établir des relations discutables entre les attitudes développées et la protection sociale : « Cette attitude d'irresponsabilité comparable à celle des élèves vivant dans leur famille ou des étudiants de conditions aisées, est renforcée par la situation d'assistés que leur confère la protection sociale » (Schnapper, 1994, p 168). La deuxième figure se distingue par le fait qu'il ne s'agit pas de repousser le moment d'entrer dans la vie active, d'intégrer la norme « emploi », mais bien de se démarquer de cette norme au nom d'une autre culture fondée sur l'authenticité et la vocation. La période au chômage est une période très active pour se réaliser dans des tâches culturelles. D. Schnapper présente les comportements de ce sous-groupe comme étant la résultante d'expériences professionnelles décevantes, ce qui révèle encore une fois toute l'importance du vécu préalable du travail dans la constitution de l'expérience du chômage.

Toute cette typologie se fonde donc sur cette norme « emploi ». Si la majorité s'y réfère, la minorité s'en détourne en raison d'une expérience négative, par réaction.

Cette première approche peut être critiquée, tout d'abord, pour sa dimension linéaire. Ici, la durée de chômage influe sur la représentation du temps présent : « quelles que soient les occupations (des chômeurs), elles sont dépourvues de sens et consistent à “ passer le temps ” ou “ tuer le temps ”, à attendre la fin de la journée, sans avoir eu l'impression de la vivre ou de vivre. (...) Tous ressentent l'ennui provoqué par le vide nouveau d'une existence quotidienne, privée de la signification que lui donnait le travail » (Schnapper, 1994, p 134). Selon l'auteure, un tel vécu du temps présent est quasiment inéluctable. Les autres types, que sont les chômages *inversé* et *différé* ne sont que transitoires. La possibilité d'avoir des activités sociales de substitution et d'être intégré, i.e. reconnu au sein d'un espace de relations sociales en dehors de l'espace professionnel, retarde la désocialisation sans l'empêcher<sup>10</sup>. A terme, le

---

<sup>10</sup> « La variété des expériences vécues du chômage ne doit pas faire oublier que le chômage total constitue l'expérience caractéristique ou spécifique du chômage. Seules quelques populations particulières peuvent, au moins provisoirement, inverser le sens de l'épreuve, ou la différer » (Dominique Schnapper, 1994, p 51).

vécu du temps présent des chômeurs de longue durée, quels que soient leur PCS, leur âge et leur sexe, s'exprime en terme de « vide » et « d'ennui ». Le temps quotidien est désorganisé<sup>11</sup>. L'autre critique est la façon de décrier toutes les pratiques s'éloignant de la norme « emploi ». Par ce manque de recul, qui peut se comprendre du fait que l'étude se situe au début des années 80, c'est-à-dire à un moment où le chômage est constitué en problème social, où les femmes luttent pour trouver par l'emploi une autonomie et une liberté, il s'en suit une impossibilité de comprendre les pratiques non conformes à l'attente d'une reconnaissance par l'emploi.

Ces critiques, je les porte également à l'égard de certains travaux de recherche concernant les populations les plus éloignées du marché de l'emploi et qui font appel aux services sociaux.

### ***La honte d'être un « assisté social » est-elle une évidence ?<sup>12</sup>***

La honte, un sentiment que l'on éprouve lorsque l'on est sans emploi et dans l'obligation de faire appel à l'assistance, a été, depuis le Moyen-âge, une dimension retenue pour catégoriser les personnes ayant recours à l'assistance. Les "*pauvres honteux*", terme pour désigner les membres appauvris des classes moyennes ou supérieures de la société moyenâgeuse, et qui éprouvent un sentiment de culpabilité (Geremek, 1987, p 55), réapparaissent dans les discours politiques au début des années 80<sup>13</sup> pour signifier que des chômeurs ont une « répugnance à marquer leur déchéance d'une reconnaissance officielle, d'un fichage administratif » (Lion, Maclouf, 1982, p 87). Le terme se retrouve également dans les écrits des sociologues pour qualifier le vécu du chômage d'une partie des personnes « assistées ». Dans certains écrits, il tend à renforcer l'importance que le sociologue accorde à la norme « emploi ». Cela est visible particulièrement dans les travaux de S. Paugam.

Dans l'enquête du C.E.R.C. qu'il co-dirige en 1990, il établit trois types de bénéficiaires à partir de la situation idéale-type de l'agent « inséré », c'est-à-dire celui qui se situe au sein du marché. Il définit cette situation idéale-type comme étant « celle d'un individu exerçant un emploi stable - parfaitement intégré sur le marché de l'emploi - et disposant en même temps de nombreux atouts pour entretenir et nouer des liens sociaux. Bien entendu, les allocataires du R.M.I. s'écartent plus ou moins de cette situation idéale-typique » (Paugam, 1993, p 165). Cet idéal-type permet, en le confrontant aux observations empiriques, de mesurer les écarts pouvant donner une compréhension des conditions d'entrée dans le champ de l'action sociale. L'emploi stable et les liens sociaux représentent les deux axes autour desquels sont étudiées les caractéristiques sociales des bénéficiaires. Ce choix s'appuie sur les données statistiques initiales : « Les données globales révélaient que les bénéficiaires étaient majoritairement des personnes sans conjoint (76 %) et sans enfant (64 %), que leur niveau de formation était faible – 70 % avaient un niveau au plus égal au certificat d'études primaires ou à la classe de troisième contre 30 % de la population totale de 25 à 59 ans - et que la moitié d'entre elles n'avait exercé aucune activité depuis plus de trois ans. On apprenait aussi qu'il s'agissait de personnes relativement jeunes - l'âge moyen (37,6 ans) était plus bas que celui de la population totale de 25 à 65 ans (42,3 ans) et la population des 25-29 ans était très nettement surreprésentée (29% contre 15% dans la population française) » (Paugam, 1993, p 151). Ce choix s'explique également par la valeur intégrative de la famille et du travail.

Ce parti pris théorique génère des types de bénéficiaires caractérisés par un signe négatif dans l'un au moins des deux axes ayant servi à la construction de la situation idéale-typique, d'où, en toute logique, trois types que S. Paugam présente ainsi :

---

<sup>11</sup> Schnapper D., 1994, *L'épreuve du chômage*, Paris, Ed. Gallimard, Coll. Folio actuel, p 136.

<sup>12</sup> Cette section s'appuie pour partie sur une section de la thèse de doctorat.

<sup>13</sup> Ces termes apparaissent dans les discours des élus que G. Gontcharoff a rencontrés en 1980 dans neuf villes; Gontcharoff G., « A l'écoute des élus », dans Lion A. Maclouf P. (ss. dir), 1982, *L'insécurité sociale - paupérisation et solidarité* -, Paris, Ed. Ouvrières, p 87.

\_Trois types d'allocataires du R.M.I. <sup>14</sup>

	Valeur sur le marché de l'emploi	Intensité des liens sociaux
Type 1	+	-
Type 2	-	+
Type 3	--	--

La construction ainsi établie peut empiriquement se vérifier ; chaque type peut faire l'objet d'une étude concernant les effets de la situation de chômage sur les relations avec le monde du travail, avec les proches et les services sociaux. Sur ce dernier point, S. Paugam a distingué trois catégories d'attitudes qui recourent les trois types précédents. Il distingue les fragiles, les assistés, les marginaux. Chaque catégorie est elle-même subdivisée.

La *fragilité*, selon que la disqualification liée à la perte d'emploi est vécue comme un déclassement, une honte ou comme une situation temporaire, peut être intériorisée ou négociée ; la première sous catégorie concerne des ouvriers qui se retrouvent au chômage ou des artisans et commerçants ayant fait faillite. Ce sont le plus souvent des personnes de plus de 30 ans. La deuxième sous catégorie concerne des jeunes de moins de 25 ans qui n'ont pas encore accédé au statut de l'emploi définitif (Paugam, 1991, pp 58-69). Cette fragilité peut être accentuée par la désunion, tout particulièrement pour les femmes faiblement diplômées, sans expérience professionnelle, et dont la vie de couple ne les a nullement préparées à s'assumer de manière indépendante (Martin, 1996).

Selon le niveau d'apprentissage du statut *d'assisté* (Paugam, 1991, pp 86-114), l'assistance peut être différée, installée ou revendiquée ; il s'agit d'individus bénéficiant de revenus liés à la protection sociale, soit en raison de leur handicap physique ou mental, soit en raison de leurs difficultés à pourvoir à l'éducation et à l'entretien de leurs enfants. Plus ils avancent dans leur carrière, plus le rapport à l'emploi devient négatif. Lorsqu'ils font l'expérience de l'assistance différée, ils ont une stratégie de distanciation envers les services sociaux, motivée par l'espoir de retrouver un emploi stable (Paugam, 1991, p 91) ; lorsqu'ils sont situés en fin de carrière de l'assistance, ils ne sont plus motivés à l'emploi et ont plus fréquemment des conflits avec les travailleurs sociaux (Paugam, 1991, p 110). C'est dans cette catégorie que se retrouvent des personnes qui ont des problèmes familiaux, et des attitudes de repli familial (Paugam, 1993, p 209).

La dernière catégorie de S. Paugam concerne *les marginaux*. Ce sont des personnes ayant eu une trajectoire qui les a emportés vers la marginalité. Selon l'auteur, « les données biologiques, les conditions de l'apprentissage social et, enfin, l'histoire personnelle de chaque individu, sont considérées comme les facteurs déterminants dans la construction de la personnalité » (Paugam, 1991, p 120). Les marginaux sont des agents issus de milieux défavorisés, ayant été confrontés à des ruptures multiples (rupture avec la communauté d'appartenance liée parfois à une rupture avec le milieu professionnel ; rupture au sein d'un couple ou avec des parents). Cette catégorie est subdivisée en deux : certains marginaux, discrédités par les échecs qui ont jalonné leur existence, tentent de conjurer l'exclusion (Paugam, 1991, p 118) ; ils aspirent à retrouver un emploi ou à être assistés. D'autres s'organisent dans la marginalité (« marginalité organisée ») en s'appropriant un espace et en exerçant des travaux au noir.

<sup>14</sup> Paugam S., 1993, Op. cit., P 167.

Cette approche de S. Paugam en terme de carrière pose les mêmes interrogations que celle de D. Schnapper. D'une part, en présentant le processus comme un continuum allant de la fragilité à la marginalité organisée, il évacue le fait que des individus sortent de l'emploi et entrent sans détour dans la « marginalité organisée ». D'autre part, il adopte une posture visant à décrire par le négatif toutes les situations qui s'éloignent de la norme « emploi ». Le chapitre VI de « la société française et ses pauvres » est, à ce titre, significatif. A propos des allocataires du type 1 du tableau précédent, il peut écrire qu'ils « ont tous conscience d'être des victimes de la dégradation du marché de l'emploi et des restructurations industrielles ». Mais il peut dans la même page avoir noté que, « parmi les plus jeunes à part une minorité, ils ont suivi une scolarité courte pour préparer un diplôme technique. Cette qualification s'avère aujourd'hui inadaptée aux exigences du marché » (Paugam, 1993, p 182). Sous l'apparence d'une description d'un écart entre un niveau et des exigences, S. Paugam invite à penser que la réponse à l'éloignement du marché se trouve dans l'adaptation des qualifications aux attentes du marché de l'emploi. De la position de victimes, les allocataires deviennent responsables : « (...) l'âge du demandeur d'emploi, son état de santé, son expérience récente du monde du travail constituent les critères sociaux de base pour apprécier sa capacité à exercer une activité professionnelle. L'explication de l'accès à l'emploi et du maintien des relations avec le monde professionnel par les conditions objectives n'est pas suffisante. Cette évolution peut s'expliquer par le sens que l'individu donne à son existence. Si les allocataires proches du type 1 sont proportionnellement les plus nombreux à avoir accédé à un emploi, c'est aussi qu'ils pensent que le seul projet valable pour eux est de parvenir à une meilleure situation professionnelle et qu'ils y consacrent une grande part de leur énergie. Le travail est perçu comme une condition de la réalisation de soi » (Paugam, 1993, p 185). En évinçant la dimension sociale des comportements individuels, l'auteur, d'une part, construit une opposition entre une explication sociétale et une explication individuelle de la disqualification ; d'autre part, il accrédite l'idée qu'une condition d'en sortir, c'est d'y croire.

D'autres sociologues ont adopté des approches similaires. M. Messu, par exemple, reprend la catégorie des assistés de S. Paugam tout en indiquant son intention de ne pas produire au sein de cette catégorie une stratification sociale : « Les situations d'assistance se trouvent sur un continuum sur lequel toute délimitation réfléchit plus l'intention de celui qui opère le découpage que la différence absolue qui peut exister entre les situations elles-mêmes. Comme notre objectif, contrairement à celui poursuivi par S. Paugam, est d'établir non pas une analyse en termes de stratification sociale, mais une analyse en termes de processus d'adaptation - que ce soit dans l'installation ou dans la fuite - et de stratégie d'utilisation - quelles que soient les formes d'action ou d'abstention adoptées-, nous ne retiendrons parmi ces assistés, et seulement pour les besoins de l'étude, que ceux dont l'appartenance à la catégorie peut être attestée depuis au moins trois années » (Messu, 1991, p 26). Les assistés sont subdivisés en trois groupes qui correspondent aux types de processus d'adaptation et de stratégie d'utilisation des dispositifs de l'assistance sociale. Il s'agit des *assistés honteux*, des *ayants droit*, des *assistés scrupuleux*. A chaque catégorie correspond un rapport spécifique à l'emploi qui est qualifié en des termes équivalents de ceux de S. Paugam : les assistés honteux ont un rapport à l'emploi correspondant aux assistés faisant l'expérience de l'assistance différée puisqu'ils aspirent à ne pas dépendre des services sociaux et préfèrent prendre un emploi même précaire plutôt que de devoir quémander une assistance (Messu, 1991, pp 41-44) ; les assistés dits *ayants droit* sont proches de la catégorie des assistés revendiquants : « Les droits sociaux » représentent la valeur positive à laquelle se trouve référée la réalité de la situation. Ainsi, le renoncement à la « valeur-travail » est-il compensé par l'adhésion à la valeur « droits sociaux », beaucoup plus conforme à la situation réelle » (Messu, 1991, p 61). Quant aux assistés scrupuleux, ils se trouvent dans une situation médiane qui se caractérise par un tiraillement entre la « valeur-travail » et la valeur « droits sociaux ».

Ces deux auteurs obtiennent ainsi, par des chemins différents, une classification similaire des populations selon leur rapport à l'emploi, à laquelle ils associent des relations

socio-familiales et des liens aux services sociaux spécifiques<sup>15</sup>. De tels modèles posent la prise de distance avec la norme « emploi » comme un renoncement au désir d'avoir un emploi. Cela est empiriquement observable. Mais en ne développant pas les autres postures possibles, ils incitent à une lecture en terme « d'inadaptation » des populations aux attentes du marché, à une lecture misérabiliste que J-C. Passeron et C. Grignon présentent comme étant propre à la théorie de la légitimité culturelle<sup>16</sup>. S. Paugam écrit qu'il est nécessaire de se démarquer des catégorisations réalisées par les praticiens. Il note que ceux-ci distinguent trois types : « il y aurait les personnes qui seraient susceptibles de retrouver une place sur le marché de l'emploi quelle que soit l'aide que la collectivité pourrait leur apporter, les personnes qui nécessiteraient une action de longue durée en raison du cumul de leurs difficultés, et, toujours, les personnes résiduelles pour lesquelles il serait préférable de renoncer à chercher une solution d'insertion » (Paugam dans Castel, Laé, 1992, p 192). Cependant, cette façon de se démarquer des travailleurs sociaux est-elle pertinente si, par ailleurs, il résume sa propre typologie en ces termes : « Les allocataires du type 1 participent de façon incertaine à la vie économique et sociale. (...) Les allocataires conformes au type 2 ne peuvent prétendre actuellement à un emploi stable du moins dans le secteur concurrentiel de l'économie en raison de leur âge, de leur santé médiocre, de leur inexpérience professionnelle ou tout simplement en raison de leur refus des normes et des contraintes de la société moderne. (...) Enfin les allocataires proches du type 3 ne peuvent non seulement accéder à un emploi, du moins à court terme, mais ils ont perdu également toute attache familiale et sociale » (Paugam, dans Castel, Laé, 1992, p 199) ? Cette approche est dans les faits en phase avec celle des gestionnaires de l'action sociale. Elle accrédite l'idée que « l'exclusion » est la conséquence de « manques ». Le manque de savoir, le manque de qualification, le manque de relations sociales et familiales, le manque de logement, le manque de santé, sont les principaux « manques » à combler pour envisager la fin de l'exclusion.

S'il ne s'agit pas ici de remettre en cause le fait établi que le temps du chômage tend à ne plus avoir un contenu significatif au fur et à mesure que sa durée s'allonge, une critique peut être portée sur la généralisation du phénomène. En assimilant la tendance à un processus inéluctable, le sociologue rejette dans le domaine de l'insignifiant, les individus de même sexe, ayant la même P.C.S., appartenant à la même tranche d'âge, et dont la durée du chômage n'a en rien provoqué l'émergence de « l'ennui ». Même minoritaires ou « marginaux »<sup>17</sup>, ils ne peuvent être ignorés. Cependant, la prise en compte de la diversité peut être survalorisée en vue d'affirmer l'effritement d'une attente de reconnaissance par l'emploi au sein des sociétés salariales occidentales.

## **Vivre en dehors de l'emploi, un nouveau mode de vie ?**

L'ouvrage de S. Schehr illustre bien ce point de vue. Sa démonstration se construit à partir d'une critique des recherches focalisées sur la norme « emploi » et sur la valorisation de plusieurs travaux dont tout particulièrement celui de P. Cingolani<sup>18</sup> intitulé « l'exil du précaire ». Cet auteur montre avec justesse que certains individus en situation de précarité

---

<sup>15</sup> Concernant l'approche de M. Messu, les relations familiales ne font pas l'objet d'une analyse particulière.

<sup>16</sup> « De même que les cécités sociologiques du relativisme culturel appliqué aux cultures populaires encouragent le *populisme*, pour qui le sens des pratiques populaires s'accomplit intégralement dans le bonheur monadique de l'autosuffisance symbolique, de même la théorie de la légitimité culturelle risque toujours, par son intégrisme énonciatif, de conduire au *légitimisme* qui en la forme extrême du *miséralisme*, n'a plus qu'à décompter d'un air navré toutes les différences comme d'autant de manques, toutes les altérités comme autant de moindre-être - que ce soit sur le ton du récitatif élitiste ou sur celui du paternalisme » (Passeron, Grignon, 1989, pp36-37).

<sup>17</sup> Ce qualificatif est utilisé lorsque le chercheur présente un modèle explicatif global qui ne peut pas prendre en considération les faits quantitativement peu significatifs (Schnapper, 1994, p 19).

dans le domaine de l'emploi investissent des aires d'activités, non par défaut ou par déception de ce que peut leur offrir le monde salarial, mais par rébellion à l'égard du travail. Même s'ils ont des activités gratifiantes, valorisantes, ils les refusent et préfèrent la précarité comme mode de vie pour réaliser les activités auxquelles ils aspirent. Cette étude a le mérite de rompre avec une vision trop marquée par une appréciation négative du temps du chômage. Elle situe par ailleurs l'individu comme ayant une capacité à se définir par rapport à la norme « emploi » et elle invite à ne pas oublier que le chômage n'est pas nécessairement subi. Cependant l'interprétation du comportement du précaire est datée. Le précaire est présenté comme une figure du détachement vis-à-vis du travail salarié en vue d'un épanouissement de soi qui serait lui-même l'expression d'une mutation culturelle initiée par les événements de Mai 1968 (Cingolani, 1986, p 172).

Près de vingt ans après, S. Schehr reprend cette affirmation pour l'opposer aux travaux mettant en évidence l'impact du chômage sur les relations sociales. Pour critiquer la thèse du processus de désaffiliation, il s'appuie sur le fait qu'en dehors de l'emploi, certains chômeurs développent des sociabilités et des projets qui leur permettent de donner un sens à leur existence sociale. Sa façon d'argumenter révèle la nécessité de clarifier les notions de « sociabilité » et de « reconnaissance sociale »

### *Sociabilités nouvelles ou repli sur soi ?*

La critique faite à l'encontre de l'approche de R. Castel est qu'il établit une relation de dépendance entre le « manque » de travail et des « carences » dans les sociabilités (Schehr, 1999, p 212). Mon intention ici n'est pas de défendre une position contre une autre. L'objectif est plutôt de montrer comment le raisonnement justifiant une position contraire m'invite à penser le dépassement de ces oppositions.

Quand il présente le processus de désaffiliation, R. Castel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un mouvement qui s'effectue entre deux axes, celui de l'intégration/non-intégration dans le monde du travail, et celui de l'insertion/non-insertion dans une sociabilité socio-familiale. Des enquêtes ont montré cette conjonction. L'impact de l'effritement, voire de la disparition, des relations socio-familiales sur les manières d'être à l'égard du travail et de l'emploi, et vis versa, a été observé (Paugam, Zoyem, Charbonnel, 1993). Le propos n'est pas de poser que l'un entraîne obligatoirement l'autre mais que l'on ne peut ignorer la relation de dépendance entre les deux axes.

Cependant, S. Schehr ne veut voir dans la présentation faite du processus de désaffiliation qu'une relation causale. Cela le conduit à survaloriser les comportements échappant à la règle. Il affirme que « tous les travaux sur les vécus du chômage (je dis bien : tous) incitent sur ce point à une certaine prudence. En effet, chaque recherche met en avant une ou des catégories de chômeurs pour lesquels l'absence- volontaire ou non - de travail n'est pas synonyme d'isolement. Les travaux de S. Paugam sur les Rmistes me semblent d'ailleurs très éclairant sur ce point. Il souligne ainsi que l'isolement social est relatif et que l'image du repli sur soi est souvent caricaturale » (Schehr, 1999, p 214). L'auteur renvoie à l'ouvrage de S. Paugam sans reprendre le propos. Or, celui-ci écrit la chose suivante : « Nombre d'entre eux ont très peu de relations régulières avec leur famille et beaucoup n'ont aucune attache familiale. (...)Près d'un quart des allocataires de l'échantillon du CERC n'entretiennent aucune relation avec leur famille. (...)L'isolement social est bien sûr relatif et il ne faudrait pas donner de la population des allocataires du R.M.I. l'image du repli sur soi et de l'absence totale de relations avec l'environnement. Ils *sont toutefois très peu nombreux*<sup>19</sup> à participer sous une forme plus institutionnalisée à la vie sociale : faible utilisation des services et des équipements collectifs mis à leur disposition dans leur commune ou leur quartier, très faible participation à la vie associative » (Paugam, 1993, pp 161-164) De la position nuancée de S.

---

<sup>18</sup> Cingolani, P, 1986, *L'exil Du Précaire*, Paris, Ed. Méridiens Klincksieck.

<sup>19</sup> Souligné par moi.

Paugam, S. Schehr ne prélève qu'une partie de l'énoncé pour appuyer sa position en usant de l'argument d'autorité<sup>20</sup>. En prenant le contre-pied des approches centrées sur la référence à la norme « emploi », il prend le parti d'afficher un regard positif sur les conditions de vie des chômeurs. Cela le conduit à la caricature présente dans l'affirmation suivante : « Un renversement doit s'opérer dans nos manières de penser : ce n'est pas par désœuvrement que les précaires se lancent dans des activités ou des projets mais bien parce qu'ils sont attachés à ces derniers qu'ils refusent le travail » (Schehr, 1999, p 191). Il souligne que le temps du chômage est celui d'une période favorable aux rencontres, au développement de la sociabilité (Schehr, 1999, p 179). Pour qui ? en quoi ces relations apportent-elles une reconnaissance sociale ?

### *Sociabilité et reconnaissance sociale*

Les chômeurs sont ici appréhendés dans leur dimension individuelle et à partir des activités qui constituent le pendant du salariat. Les activités réalisées sont-elles ou non soutenues par des relations affectives ? En d'autres termes, ces chômeurs « créatifs » d'un mode de vie en dehors de la norme « emploi » aspirent-ils à une reconnaissance sociale qui soit la plus large possible ou à une reconnaissance sociale qui soit avant tout accordée dans le cadre de relations affectives ? Désirent-ils que les activités qu'ils réalisent suscitent le respect de la part d'autrui généralisés ? Souhaitent-ils que les valeurs qu'ils mettent en avant, soient partagées par le plus grand nombre et constituent les fondements de l'ordre sociétal ? veulent-ils plutôt recevoir une reconnaissance par celles et ceux qui leur sont affectivement proches ?

La dimension affective est associée, au sein de notre société, à des relations sociales telles que les relations conjugales, de filiation, ou amicales. Elles ont un caractère privé, intime qui a pour corollaire la définition d'une frontière entre les relations avec les proches et les relations avec les autres. En ce qui concerne les jeunes chômeurs étudiés par S. Schehr, ils trouvent leur épanouissement dans le cadre de telles relations. Que ce soit par un projet tournée vers « la réalisation familiale », par un projet culturel ou par des activités relevant tant de la sphère professionnelle que domestique, ils mettent en avant l'attente d'une reconnaissance de leur aspiration par les amis. Parfois, ils recherchent des pairs adoptant les mêmes « projets » en vue d'obtenir une reconnaissance de leur créativité. Pourquoi certains attendent-ils une reconnaissance des proches et d'autres pas ? L'auteur ne se pose pas la question de savoir pourquoi les quelques jeunes qu'il a rencontrés, ont besoin d'être reconnus par des proches, ou d'être reconnus comme des êtres « originaux », « créatifs ». Ils se posent encore moins la question des raisons sociales qui font que certains jeunes n'ont plus de projet, et sont dans le même moment dans une absence de reconnaissance d'autrui. Que s'est-il passé au cours de leur trajectoire pour qu'ils aspirent à une reconnaissance qui soit moins celle d'autrui généralisés que d'autrui significatifs, pour reprendre la terminologie meadienne ? Pourquoi le statut social auquel ils aspirent, doit-il susciter le respect, principalement auprès des proches ?

Pour comprendre le vécu du chômage, il ne suffit donc pas de constater que des chômeurs ont des sociabilités qui ne se limitent pas à la famille au sens restreint (liens de conjugalité et de filiation) et d'en déduire hâtivement que les précaires sont l'avant-garde d'une société détachée de la norme « emploi ». Il faut voir quelles relations sont le support d'une reconnaissance permettant de vivre durablement la situation d'absence de reconnaissance par l'emploi. S'agit-il de relations à dominantes affectives ou de relations sociales visant la légitimation d'activités permettant de se « réaliser », de « s'accomplir » ? Ces relations se déploient-elles dans différents champs ou sont-elles circonscrites à un univers de proches ?

---

<sup>20</sup> « L'argument de prestige le plus nettement caractérisé est l'argument d'autorité, lequel utilise des actes ou des jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes comme moyen de preuve en faveur d'une thèse », Perelman. C, Olbrechts-Tyteca. L, 1988, Traité de l'argumentation, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, p 411.

C'est en ayant ces questions à l'esprit que j'ai effectué mes enquêtes auprès des allocataires du R.M.I. et des chômeurs de longue durée. En m'inscrivant dans le cadre des recherches sur la vulnérabilité et la désaffiliation, mon objectif a été de mieux appréhender les dynamiques sociales qui produisent la valence des rapports à l'emploi et au travail. A cette fin, j'ai étudié, tout d'abord, la situation de personnes au chômage depuis au moins un an, ayant été salariées d'exécution, et ayant un âge qui les situe théoriquement ni au début, ni en fin de leur trajectoire professionnelle (35-50 ans). Ce choix s'explique, d'une part, par le fait que le chômage concerne principalement les milieux populaires, et, d'autre part, par la volonté de prendre en compte dans l'analyse, les savoirs concernant les modes de vie associés à cette position sociale.

## Chapitre 2

### La valence du travail et les attentes de reconnaissance

En lien avec les classifications précédemment évoquées, les chômeurs se répartissent, ici, en trois catégories. Certaines personnes, les plus fréquemment rencontrées, attendent une reconnaissance par l'emploi. Par l'activité professionnelle, elles se sentent « utiles ». Même si leur parcours professionnel est jalonné de périodes sans emploi, elles aspirent à ne plus être au chômage. D'autres ne sont pas dans l'attente d'une telle reconnaissance. Elles se sont détournées de l'emploi. Parmi elles, deux catégories se distinguent. Des personnes cherchent à obtenir une reconnaissance des proches (famille, amis) par les activités hors emploi qu'elles réalisent. Elles peuvent périodiquement exercer un emploi à la condition que cela ne leur enlève pas la possibilité d'être reconnues pour toutes les autres activités exercées en dehors de celui-ci. D'autres personnes souhaitent se maintenir au sein du foyer et, pour certaines d'entre elles, obtenir une reconnaissance d'un handicap leur permettant de justifier leur situation actuelle auprès des institutions sociales. Leur parcours professionnel ne comporte jamais une activité durable. Pourquoi des personnes relevant des mêmes catégories socio-professionnelles, ici des ouvrier-e-s et des employé-e-s, n'ont pas les mêmes attentes ?

#### **Type I - Des trajectoires construites sur la recherche d'une reconnaissance par l'emploi<sup>21</sup>**

L'attente d'une reconnaissance sociale par un statut d'emploi qui ne soit pas précaire prédomine dans les discours recueillis. Plus les personnes ont un rapport positif au travail et à l'emploi, plus elle espère retrouver une même activité. Le chômage chez les ouvriers est vécu comme un temps de perte de ressources et de statut, d'humiliation, avant même que le chômage ait des effets sur l'économie des ménages. Mais une question se pose. Pourquoi ces attitudes d'abattement, de repli sur soi alors que ce travail est synonyme pour nombre d'entre eux d'usure des corps ? Dans l'enquête réalisée sur les conditions de vie des français par l'INSEE en 1994, 47% des ouvriers disent avoir un travail physiquement fatigant contre 31% de l'ensemble des personnes interrogées ; 39,9% ont une activité comportant des bruits assourdissants contre 22,4% de l'ensemble ; 23,6% ont un travail comportant des secousses ou des vibrations contre 12,4% de l'ensemble des personnes interrogées ; 17,1% des ouvriers travaillent la nuit contre 12,2% de l'ensemble des personnes interrogées. Le travail employé, même s'il diffère selon les sexes, n'est pas sans tensions importantes. 66% des employés sont soumis à des demandes de clients ou de public avec, pour 23% un contrôle permanent de la hiérarchie, et des obligations de flexibilité importantes, cela de façon plus marquée chez les

---

<sup>21</sup> Thalineau A., 1997, «Des chômeurs de longue durée face aux propositions de l'A.N.P.E. : Typologie des prises de position», LAST-VST-, rapport adressé à l'ANPE d'Indre et Loire, 50 p.

femmes. Cependant, au-delà de ces contraintes, le travail ouvrier et employé constitue pour ceux qui le réalisent une activité faite de gratifications réelles. Si celles-ci sont reçues à l'intérieur de l'entreprise, elle le sont surtout à l'extérieur. Bien sûr, avoir la confiance du patron permet de réaliser de nouvelles tâches et d'avoir de nouvelles responsabilités, mais c'est aussi prendre le risque de se démarquer des autres. Bien sûr, avoir la possibilité d'effectuer un travail plus valorisé à l'intérieur de l'entreprise peut, auprès des pairs, asseoir une autorité. Mais ces formes de valorisation sont toujours empreintes de soumission à un ordre contraignant. A l'extérieur, il en est tout autrement. Même si le travail ouvrier n'offre pas en lui-même de perspective particulière, il apporte ce qui est nécessaire pour se maintenir au temps présent. Il permet de recevoir de la part des proches une reconnaissance liée aux efforts entrepris pour conserver, voire améliorer l'ordinaire. Cependant, cela ne prend pas le même sens selon le sexe. C'est particulièrement visible lorsque l'emploi vient à manquer.

### ***Des hommes repliés***

Même si le temps de travail est moins apprécié que le temps familial chez les ouvriers, l'absence de travail consiste en une perte. En effet, le temps familial est totalement tributaire du temps de travail dans les profits symboliques qu'il procure. Depuis les écrits de M. Verret sur *le travail ouvrier et la culture ouvrière*, les sociologues ont une vision assez complète du rapport complexe que les ouvriers entretiennent avec le travail salarié. Vécu avant tout comme une contrainte nécessaire, le travail salarié peut être à la fois un temps d'aliénation refusée et un temps permettant d'accéder à une forme de reconnaissance sociale. De fait, il prend fréquemment une valeur positive grâce à la valorisation des compétences, des savoirs, des savoir-faire, mais aussi de la capacité à se dépenser pour apprivoiser les choses. Comme le souligne O. Schwartz : « A côté d'une légitimité professionnelle fondée sur les compétences et la qualification, émerge une légitimité de type agonistique, construite sur le courage, la virilité, l'affrontement » (Schwartz, 1990, p 292). Ces légitimités données par les institutions et plus particulièrement par la famille favorisent la tendance à travailler pendant les temps libérés : « travailler encore : mais « à ce qu'on aime », « parce qu'on aime, c'est travailler autrement » Verret, 1988, p 78). Avoir du temps devant soi, ne pas avoir de contraintes, être indépendant sont les plus de ce travail à côté (Verret, 1982, p 128). Cependant, il n'a pas la même légitimité que le travail salarié. Trop proche de l'espace familial, du féminin, il ne peut pas se substituer à lui. Ces deux espaces sont d'autant plus séparés et complémentaires que l'ouvrier se sent reconnu dans son statut. Plus il est valorisé par son activité professionnelle, tant à l'entreprise qu'au foyer, plus l'intérieur familial apparaît à la fois comme réparateur et inhibant. Cela devient criant en période de chômage. Comme le note O. Schwartz, « l'impossibilité de consommer de l'énergie dans une fin quelconque est génératrice de tensions et d'ennui » (Schwartz, 1990, p 299). L'ennui est ici le sentiment éprouvé lorsque le présent à venir n'est que le renouvellement d'un présent qui ne peut être que rejeté tant il signifie une relégation par les siens au rang des incapables ou des paresseux (Verret, 1982, p 111). La perte d'emploi est désormais vécue comme une humiliation. La conscience des faibles chances d'avoir un emploi apparaissant sous la forme d'une acceptation résignée d'un ordre établi génère une attitude défensive de repli que S. Paugam a associée à l'angoisse de l'échec et au sentiment de honte.

Désormais, dans les entretiens, il n'est plus vraiment question d'un travail particulier (un métier) mais de rémunération et d'emploi stable, en référence à un passé professionnel et à une attente des membres du champ familial. Si les personnes acceptent des stages d'insertion, l'accumulation de telles expériences les renforcent dans leur sentiment d'être exclu du marché de l'emploi, même si cela constitue pour eux un moyen d'échapper au repli sur soi. En ce qui concerne les femmes, la situation est différente.

### *Le retour au foyer, la fin d'une émancipation*

Comme l'ont montré les sociologues ayant étudié les conditions des femmes de milieux ouvriers et employés, exerçant une activité professionnelle (Maruani, 1987 ; Schwartz, 1990 ; Alonzo, 1996), le désir d'avoir un emploi est une posture qui va à l'encontre traditionnellement des attentes masculines, mais aussi héritées des parents, et plus particulièrement de la mère<sup>22</sup>. Ce désir peut cependant émerger dans plusieurs cas de figure :

- cas 1 - lorsque le couple a des projets (accession à la propriété par exemple),
- cas 2 - lorsque les femmes veulent s'affranchir du rôle traditionnel de "femme au foyer",
- cas 3 - lorsque les femmes veulent se dégager de l'emprise excessive de l'autorité masculine (couples en conflit),
- cas 4 - lorsque les femmes, confrontées au vécu du chômage de longue durée du conjoint, ressentent la nécessité de combler la place vide et se sentent autorisées à jouer un rôle qu'il ne revendique plus.

Les différents cas présentés par O. Schwartz montrent que le modèle « traditionnel » n'est plus la seule référence. Les femmes ont bénéficié des effets de la scolarisation de masse des années 70 et 80. Tout en étant imprégnées des schémas opposant le masculin au féminin, les mères ont soutenu celles-ci à concevoir l'emploi comme n'étant pas seulement du registre du masculin. Depuis plus de 30 ans, les femmes sont de plus en plus nombreuses à ne pas s'arrêter de travailler pour élever les enfants<sup>23</sup>. Certes, les femmes de milieux populaires, les moins qualifiées, s'arrêtent plus fréquemment que les autres. Mais 76% d'entre elles continuent de travailler. Ce qui n'est pas sans effet sur la façon de vivre en couple.

Ne pas vouloir s'installer dans l'intérieur familial alors que l'attente masculine va plutôt dans ce sens, c'est introduire la négociation des normes imposées jusque-là par l'homme. Négociation d'autant plus indispensable que le couple n'a pas assez de moyens financiers pour déléguer les activités domestiques à des employées de maison. Certes, cette expression de l'individualité au sein du groupe familial ne modifie pas fondamentalement l'assignation des femmes à des tâches domestiques. Ayant intégré dans leur enfance l'idée qu'elles sont le pivot de l'ordre familial, elles réalisent désormais une double journée. Quand elles n'ont pas le temps nécessaire de ranger, nettoyer le soir ou le matin, elles y consacrent une partie de leur week-end (Dussuet, 1999, p. 37). Mais en ayant un emploi auquel elles tiennent, un travail qui est tout aussi contraignant que celui du conjoint, elles ne sont plus dans le devoir de tout organiser pour lui. Elles accèdent non seulement à une autonomie financière mais surtout à une possibilité de s'affranchir du regard de l'autre pour avoir une bonne estime d'elle-même. En affrontant les deux univers sociaux, elles sont désormais plus à même de développer des relations sociales en dehors du cercle familial ou de voisinage, d'avoir une reconnaissance sociale qui ne soit pas limitée à celle que leur accordent leurs conjoints.

La situation de chômage constitue une rupture dans ce désir d'émancipation. La gratification qu'elles reçoivent de la prise en charge des activités domestiques sonne le rappel d'une assignation au foyer. Si le temps du chômage n'est pas associé à un « vide », il signifie, comme pour les hommes rencontrés, une perte de reconnaissance juridique et d'estime sociale. Ce sentiment n'est pas partagé par toutes celles et ceux que j'ai rencontrés. Parmi l'ensemble des récits de trajectoires, un deuxième sous-ensemble se caractérise par une forte aspiration à trouver une reconnaissance par le travail en dehors d'un statut d'emploi.

---

<sup>22</sup> Schwartz O., 1991, op.cit., p 229.

<sup>23</sup> 8 femmes en activité sur 10 avant la naissance de leur premier enfant s'y maintiennent durant les trois ans qui suivent (Enquête Emploi, INSEE, 1993 - 1998).

## **Type II - Des trajectoires construites sur la recherche d'une reconnaissance par le travail à côté<sup>24</sup>.**

Les chômeurs du type II que nous avons rencontrés, ont pour point commun de ne pas avoir d'attente de reconnaissance sociale par le travail salarié. Tout en se présentant très actifs dans les démarches de recherche d'emploi afin de ne pas être en conflit avec l'A.N.P.E., ils attendent peu de choses de l'agence, excepté le maintien dans les catégories du chômage pour conserver une couverture sociale. Ce sont principalement des hommes, de niveaux scolaires très variés, qui obtiennent une reconnaissance par le travail illicite qu'ils exercent. Ces activités qui apportent en plus de l'indépendance, un complément financier, ne sont pas sans risque. Les agents de l'A.N.P.E. peuvent se rendre compte que ces personnes se "débrouillent" et s'installent dans des activités « au noir ». Dans ces cas, le risque majeur est la radiation. C'est pour cette raison que leur manière d'entrer en relation avec les agents de l'A.N.P.E. consiste à donner une image positive d'eux-mêmes. Ce rapport négatif à l'emploi et positif au travail s'enracine dans une histoire professionnelle et socio-familiale.

### ***Le salariat : Une contrainte refusée***

Pour ces chômeurs, le temps du chômage n'est pas un temps mort. Au contraire, c'est un espace-temps qui donne la possibilité de réaliser des activités qui, pour certains, étaient cantonnées à la fin de semaine, pour d'autres, ont toujours été centrales. Ces activités ne sont pas sans rapport avec le travail salarié puisqu'il s'agit essentiellement de travaux au noir qui utilisent les mêmes savoirs et savoir-faire. Mais elles sont aussi constituées d'activités illégales (« business »). On est ici beaucoup plus près des catégories développées par J-F Laé<sup>25</sup> que de celles de S. Schehr.

Pour ceux qui ont une pratique du salariat, les activités hors emploi effectuées antérieurement deviennent les activités principales. Il existe différents types de travailleurs au noir. J-F. Laé distingue quatre figures types : l'artisan-ouvrier en déroute ; l'ouvrier salarié ; les petits noirs, « *individus qui n'ont pas d'emplois et s'accommodent de très faibles ressources, bien qu'ils aient pu être antérieurement apprentis, ouvriers, intérimaires* » ; et les all-blacks, « *qui ne possèdent aucun statut professionnel, font tout au noir, et qui, bien sûr, ont les revenus au noir les plus importants* », les individus de ces deux derniers types n'ont pas d'activités légales (Laé, 1989, p 24). Ceux que l'on retrouve ici sont ceux qui n'ont plus le désir d'avoir un emploi déclaré. Ces chômeurs ne rechignent pas à travailler. Bien au contraire, « ils s'activent pour trouver des revenus composites où se négocient les prix des chantiers et le prix d'une petite indépendance »<sup>26</sup>. Parce que le travail au noir met en scène toutes les compétences sans avoir à subir les contraintes du salariat, parce qu'il apporte ce complément de revenu permettant d'avoir plus que le nécessaire, il offre une reconnaissance sociale que le travail salarié à lui seul ne donne pas ; une reconnaissance que ces ouvriers salariés conservent pendant les temps de chômage en devenant les *petits noirs* ou les *all-blacks* décrits par J-F. Laé. Cette reconnaissance recherchée et acquise par le travail illicite s'explique, pour partie, par une impossibilité à l'obtenir en ayant le statut d'ouvrier salarié.

Le travail ouvrier salarié n'est pas ici une source de valorisation. Certes, la reconnaissance par les proches constitue un atout pour affronter l'univers hostile de l'usine, du

---

<sup>24</sup> Cette section est une reprise de l'article « Des chômeurs qui ne chôment pas - Les conditions d'appréciation du temps du chômage de longue durée », *revue de la MSV de Tours*, 1999, pp173-184.

<sup>25</sup> Laé. J-F., 1989, *Travailler au noir*, Paris, Ed. A. M. Métaillé.

<sup>26</sup> Laé J-F., 1989, p 114.

chantier<sup>27</sup>. Mais elle ne suffit pas totalement pour avoir un rapport positif au travail salarié. Cette tension entre les aspirations et les contraintes objectives est amoindrie par la pratique du travail au noir. Ces pratiques dont les formes multiples sont liées aux relations d'interdépendance et aux spécificités des trajectoires<sup>28</sup>, sont présentes quelle que soit la situation de ces ouvriers à l'égard de l'emploi. Elles n'apparaissent pas uniquement lorsqu'ils sont au chômage. Ce n'est pas seulement, comme le laisse penser Serge Paugam<sup>29</sup>, un découragement devant l'impossibilité de trouver un emploi qui permet le développement d'activités parallèles susceptibles de se substituer au travail salarié en période de chômage. Le rapport négatif au travail ouvrier salarié accompagné d'une survalorisation du travail au noir peut être une réponse pour desserrer les contraintes salariales. Il peut également s'élaborer bien avant la confrontation au marché de l'emploi. Il peut se structurer dès l'enfance, dans le cadre des relations intergénérationnelles socialement situées.

### *Un héritage rejeté*

Les individus qui sont en dehors du salariat, qui n'ont pas eu de pratiques salariales alors qu'ils sont censés être des « actifs » depuis au moins dix ans, refusent une contrainte qu'ils ont pu appréhender à partir des pratiques de leurs propres parents. De l'analyse de certains récits, il ressort que le rapport négatif au travail ouvrier salarié peut se construire dès la socialisation initiale. Le propos ici n'est pas d'affirmer que le rapport au travail ouvrier est définitivement construit au terme de ce processus mais que celui-ci, dans certaines conditions sociales, a pour effet de rendre difficile une appréciation positive de ce travail. De toutes les institutions auxquelles appartient l'individu au cours de son existence, la famille est celle qui définit et structure en premier les rapports au monde social. "L'identité professionnelle de base"<sup>30</sup> se construit avant même l'accès au statut professionnel, c'est-à-dire avant même la sortie du milieu scolaire et la confrontation au marché du travail. Dès la prime enfance, dans les gestes et les paroles qui font les relations quotidiennes, se structure un rapport au monde qui conduit l'enfant à penser comme allant de soi de rentrer en apprentissage ou de faire des études longues : « Le processus de transformation par lequel on devient mineur, paysan, prêtre, musicien, professeur ou patron est long, continu et insensible (...). Il commence dès l'enfance, parfois même avant la naissance (dans la mesure où, comme on le voit particulièrement bien dans ce que l'on appelle parfois les "dynasties" - de musiciens, de patrons, de chercheurs, etc. -, il engage le désir - socialement élaboré - du père ou de la mère et parfois de toute une lignée) ; il se poursuit, la plupart du temps sans crises ni conflits - ce qui ne veut pas dire sans toutes sortes de souffrances morales ou physiques (...) »<sup>31</sup>.

L'identité héritée peut devenir une identité pour soi lorsque le choix de l'orientation scolaire se traduit par une entrée en apprentissage ou en formation longue partagée par les

---

<sup>27</sup> Les descriptions de l'hostilité des espaces de travail sont nombreuses. A titre d'illustration, citons celles réalisées par R. Linhart : « Je découvrais cette autre routine de l'usine : être constamment exposé à l'agression des objets, tous ces contacts désagréables, irritants, dangereux, avec les matériaux les plus divers : tôles coupantes, ferrailles poussiéreuses, caoutchouc, mazouts, surfaces graisseuses, échardes, produits chimiques qui vous attaquent la peau et vous brûlent les bronches. On s'habitue souvent, on s'immunise jamais. Des allergies, il y en a sûrement des centaines, jamais reconnues. Après l'usine, on se nettoie à fond, pour essayer de se décoller de tout ça. Certains utilisent des acides, des détergents, s'acharnent à récurer leur peau et aggravent le mal » (Linhart R., 1977, p 39).

<sup>28</sup> J-F. Laé a montré que les différentes façons de « faire du noir » varient en fonction des activités officielles, des différentes appartenances et des trajectoires. Au-delà des différences de formes, l'auteur montre en quoi les pratiques du travail au noir au sein du monde ouvrier se définissent par des oppositions à l'emploi ouvrier (Laé, 1989)

<sup>29</sup> Paugam S., 1993, *La société française et ses pauvres*, Paris, Ed. P.U.F., p 221.

<sup>30</sup> Selon C. Dubar, les modalités de construction de cette identité dépendent d'une confrontation de l'acteur social à la situation de recherche d'emploi à la sortie du système scolaire (Dubar, 1991, p 121). Cette affirmation évacue l'impact de la socialisation initiale dans cette construction identitaire.

<sup>31</sup> Bourdieu P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Ed. Du Seuil, p 198.

parents et l'adolescent. Cette identité héritée n'exclut pas les tensions qui fonctionnent comme un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte<sup>32</sup>. Cependant, si les choix d'orientation ne correspondent pas aux aspirations du jeune, il peut manifester son désaccord soit en revendiquant une autre orientation soit en s'opposant à l'idée même d'apprendre un métier. Quel que soit le cas, l'opposition exprime un rejet du désir parental qui peut avoir une origine sociologique.

Pour le garçon, lorsque l'identité héritée du père n'est pas perçue comme gratifiante par le groupe familial et de surcroît par le jeune lui-même, l'adolescent peut refuser le devenir professionnel qui lui est proposé, et à terme refuser d'entrer dans le salariat. Plus qu'une remise en question d'une société valorisant le travail salarié, il s'agit là d'une recherche de nouveau modèle permettant d'être apprécié et reconnu. Plutôt que de s'identifier à un père dont la vie de labeur s'est conclue par un licenciement, des difficultés financières et le recours à l'assistance, l'accession à l'autonomie se réalise en rejetant les valeurs du groupe d'appartenance et en s'appropriant celle d'un groupe qui constitue un modèle de référence accessible.

Pour ce qui concerne les filles, le refus du salariat présenté par la mère comme la voie de l'émancipation, ne m'est pas apparu dans les enquêtes. C'est par la confrontation à la violence du monde salariale que des pratiques de travail au noir peuvent être valorisés, même si elles sont objectivement tout aussi contraignantes. La valorisation n'est pas sans lien avec les activités socialement attribuées aux femmes au sein du champ familial. Mais le fait d'être, par exemple, employée de maison en gré à gré, sans contrat, avec de multiples employeurs ayant leur exigence propre mais étant absents de leur domicile, avec des horaires variables et des déplacements nombreux, procure un sentiment d'autonomie. Bien sûr, objectivement l'exploitation est grande (Dussuet, 2002). Mais en comparaison à un salariat tout aussi précaire, constitué d'activités perçues moins gratifiantes, et de relations professionnelles comportant au quotidien des formes multiples d'humiliation, ces femmes ont, par ces activités, la possibilité de s'affranchir du rôle traditionnel de « femmes au foyer ». Elles sont dans une situation très différente de celles qui, comme certains hommes, aspirent à se maintenir au sein du champ familial.

### **Type III - Des trajectoires marquées par l'emprise familiale**

Les chômeurs de ce type sont plus fréquemment des personnes sans qualification, et principalement des femmes, mais pas uniquement. Les expériences professionnelles, parfois peu nombreuses, et le travail n'apparaissent pas comme la première source de valorisation de soi au sein du foyer et à l'extérieur. A la différence des individus du premier type, ces personnes mettent en avant leur âge, leur état physique, leurs expériences professionnelles comme étant des handicaps à leur entrée sur le marché de l'emploi. Ce sont des individus qui perçoivent fréquemment les propositions de l'A.N.P.E. comme inutiles ou peu efficaces. Ils se présentent comme les victimes d'un système économique déshumanisé.

En ce qui concerne les femmes au chômage et relevant de ce type, elles ont intériorisé que les activités de maternage sont les seules sources possibles d'une reconnaissance. C'est en regardant plus particulièrement les récits de femmes ayant décidé de prendre un congé parental et d'obtenir l'APE, puis à terme de ne pas reprendre leur emploi, que j'ai cherché à comprendre les conditions sociales de l'actualisation d'une attente de reconnaissance affective. Mais c'est en étudiant le comportement des hommes ayant vécu une double rupture (affective et professionnelle) que j'ai perçu que cette attente était le résultat d'un processus complexe à explorer.

---

<sup>32</sup> Schwartz O., 1990, op. cit., p 269.

### *Le maternage comme support d'une reconnaissance affective*<sup>33</sup>

Entrer et sortir du monde du travail salarié dépend des contraintes sociales qui pèsent sur la femme. D'une part, les choix du conjoint déterminent souvent son devenir professionnel. Parce qu'il a une promotion qui s'accompagne d'une mutation, elle arrête non seulement un travail qu'elle peut apprécier, elle doit rechercher un nouvel emploi et souvent accepter de prendre une activité professionnelle plus contraignante pour que son mari puisse s'épanouir (Singly, 1987). D'autre part, les événements familiaux ont un impact sur l'activité professionnelle. Ici, la maternité précoce fait qu'il devient urgent d'avoir le nécessaire pour vivre. Il faut alors renoncer aux études. Ailleurs, la naissance rend difficile le maintien de l'activité. Les frais de garde, les déplacements entre le lieu de travail, le foyer et le lieu de garde de l'enfant, l'adéquation des horaires de garde et de travail sont des contraintes quotidiennes. Sur ce point, les politiques sociales jouent un rôle important. Si elles sont, comme en Suède, plutôt favorables à l'activité professionnelle des femmes, elles limitent les effets de la naissance sur l'emploi féminin (Letablier, Lurol, 2000). Lorsqu'elles sont plutôt familialistes comme c'est le cas en France, le soutien financier accordé aux parents pour rester auprès de leurs enfants, la limitation du nombre de place en crèche (Commaille, 1992), sont des facteurs incitant à cesser de travailler. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant que ce soient les femmes les moins qualifiées qui, à la naissance du deuxième enfant, décident d'arrêter leur activité professionnelle. D'un côté, l'emploi est peu gratifiant, souvent à temps partiel<sup>34</sup> et sans perspective d'évolution, les frais de garde sont trop importants ; d'un autre côté, l'Etat attribue des revenus si l'on se maintient au domicile et le conjoint est plutôt favorable à cette solution. Dans ces conditions, la demande d'un congé parental et de l'APE s'impose. Mais après les trois ans de l'enfant, l'allocation n'est plus versée. L'observation de l'impact de cette allocation sur les modes de vie révèle que « six mois à un an après avoir cessé de percevoir l'APE pour le deuxième enfant, seulement la moitié des femmes ont retravaillé alors que, juste avant de percevoir l'APE, les trois quarts exerçaient un emploi » (Simon, 1999). Bien entendu, les conditions du travail salarié exercé avant l'obtention de cette allocation sont un facteur important dans la décision. Cependant, le fait d'avoir un rapport négatif au travail n'entraîne pas nécessairement un rapport négatif à l'emploi (Decouflé, Maruani, 1987). Or, dans les situations évoquées ici, les femmes préfèrent rester au foyer alors qu'elles ont désormais moins de revenus, plutôt que de reprendre l'emploi qu'elles ont quitté.

Devenir mère, c'est pour ces femmes non seulement avoir un enfant mais aussi être auprès de lui. Elles se réfèrent à leur mère pour construire leur positionnement, que ce soit en l'associant de façon positive ou négative. Elles affirment à travers cette filiation leur attachement à un modèle « traditionnel » : elles aspirent à confier le moins possible leur enfant à des tiers extérieurs. Pour elles, l'intérieur familial prend tout son sens autour de cette fonction maternelle qui se veut protectrice. Elles sont nourries par ces relations affectives qui leur donnent une gratification réelle, un sentiment d'exister que le salariat n'apporte pas nécessairement. En étant mères, après avoir été des filles sous la tutelle des mères, elles construisent un univers dans lequel elles revendiquent cette position centrale. Là, leur conjoint, leurs enfants les reconnaissent et les assignent à cette place tant ils aspirent à trouver auprès d'elles la chaleur nécessaire pour vivre au quotidien. Pivot de la sphère domestique, elles reproduisent les schèmes de pensée sur la famille, sur les rôles familiaux (« *Enfin pour moi, ils ont besoin d'avoir leur mère pour eux tous seuls, même si c'est bien aussi qu'ils s'ouvrent aux autres, mais ça, ça se fait petit à petit, pas... Et ça y'a que la mère qui puisse le*

---

<sup>33</sup> Voir Thalineau A., 2004, « Ne pas retravailler après l'Allocation Parentale d'Education (APE) : l'activation d'une disposition sociale », dans Boutillier S., Lestrade B. (coord.), *Le travail des femmes*, Paris, L'Harmattan, coll. L'esprit économique, pp 187-197. Cette section reprend la synthèse réalisée dans Thalineau, 2004, *L'individu, la famille et l'emploi*, Paris, L'Harmattan, pp 93-96.

<sup>34</sup> J. Fagnani rappelle que « les perspectives parfois peu alléchantes de leur vie professionnelle, les possibilités limitées de promotion et les contraintes de leur vie quotidienne les y encouragent » (Fagnani, 1996, p. 112).

*faire, c'est ça une maman, non ?* » - Sonia Zarca<sup>35</sup>, mère de deux enfants, ayant cessé son activité de vendeuse après la naissance du dernier enfant). Il ne faut pas oublier que les femmes de milieux populaires, faiblement qualifiées, ayant une intégration professionnelle précaire, développent ce type de discours en raison de la forte domination masculine qu'elles subissent dans les différents champs d'intégration sociale. Elles ont intériorisé, via les pratiques et les discours de leurs propres parents<sup>36</sup>, via leurs premières expériences professionnelles, qu'elles ont peu de possibilités d'exister socialement en dehors de cette fonction maternelle. L'intériorisation est telle, que désormais, cela va de soi d'être celle qui apporte « les câlins ». Cette imprégnation par les pratiques passées et présentes est légitimée par des discours psychologisant. En effet, ces femmes, plus fréquemment lectrices que leur conjoint, voient leurs façons de faire avec les enfants soutenues par des « psys » qui attribuent à la mère l'exclusivité de la fonction de soin et au père l'exclusivité de la fonction d'autorité (Neyrand, 2000, p 142). Cependant, l'attribution sexuée de ces fonctions n'est pas seulement due aux seuls discours des psychologues médiatiques. La double domination vécue par les femmes ouvrières ou employées, le rôle de l'Etat sur la famille, et les conditions d'emploi des femmes (Donzelot, 1977 ; Commaille, 1992 ; Maruani, 2002), façonnent également l'opposition et la complémentarité des espaces familiaux et professionnels ainsi que les attributions sexuées des fonctions précitées.

Ce qui ressort des récits des femmes, c'est que ce pôle domestique élargi constitue une enclave affective au sein d'un monde où les relations sociales sont régies principalement par des rapports d'utilité économique. Un pôle à l'espace réduit et de faible densité qui devient le territoire intérieur. Les autres significatifs (l'enfant, le conjoint, les parents, et quelques amies) prennent une telle importance qu'ils deviennent les seuls éléments constitutifs de soi, ne laissant peu ou pas de place à l'expression d'un désir d'être « en dehors ». Mais cette affection donnée parce qu'attendue par tous, peut devenir englobante pour ces autres, et inhibante pour ces femmes. Pour mettre de la distance, les enfants s'agitent et deviennent « insupportables<sup>37</sup> » ; les conjoints exigent et agressent ; les femmes repoussent les trop fortes proximités.

Les femmes rencontrées ont non seulement été confrontées à la violence de la double domination, celle du genre et celle de la position au sein du système productif ; elles ont également intériorisé le fait qu'elles apportent la chaleur sécurisante et protectrice nécessaire à la survie du groupe familial. Elles trouvent alors « naturel » de se maintenir au sein du pôle domestique, cela au prix d'une perte d'indépendance. Quant aux hommes relevant de ce troisième type, leur besoin de se maintenir au sein du champ familial révèle une autre dimension de l'attente d'une reconnaissance affective.

### *Se protéger du monde extérieur*

Pour les hommes relevant de ce type, il ne s'agit pas de rechercher une reconnaissance auprès des proches en exerçant une activité domestique. C'est leur présence même au sein du

---

<sup>35</sup> Les noms sont fictifs. Thalineau A., 2004, « Ne pas retravailler après l'Allocation Parentale d'Education (APE) : l'activation d'une disposition sociale », dans Boutillier S., Lestrade B. (coord.), *Le travail des femmes*, Paris, L'Harmattan, coll. L'esprit économique, pp 187-197.

<sup>36</sup> « Après de leur mère, plus que des gestes, ces femmes ont appris... à voir, elles ont appris à se poser comme sujets du travail domestique. L'apprentissage porte donc moins sur le savoir-faire (visible) que sur la norme (invisible). » (Dussuet, 1999, p. 34).

<sup>37</sup> Madame Françoise Albert a cessé son emploi ouvrier en usine pour s'occuper des enfants. A propos de l'un d'eux : « Moi, il y a des moments où vraiment il me tape sur le système ; s'il y avait pas leur père pour l'arrêter... C'est... Il est tout le temps en train de bouger de crier, speed quoi ! tout le temps ». A propos de son conjoint : « Bon, il rentre du boulot ; lui ce qui veut c'est du calme et manger ; il est bien avec sa bière et sa télé et faut surtout pas qu'on l'emmerde... enfin qu'on l'embête ». Thalineau A., op.cit., p 196.

foyer qui est attendue par eux et par celles et ceux qui les entourent<sup>38</sup>. L'espace domestique constitue une enclave, un espace de sécurité face à un monde vécu comme menaçant. Ces hommes peuvent avoir eu des expériences professionnelles. Mais celles-ci ont toujours été ressenties comme contraignantes. A la différence des chômeurs du type précédent, ces expériences salariales ne suscitent pas un désir de reconnaissance par le travail « au noir ». Ils ont un rapport négatif tant à l'emploi qu'au travail. S'ils peuvent bricoler, c'est chez eux. Vis-à-vis de l'ANPE, les relations sont tendues dans la mesure où ils doivent faire la preuve qu'ils ont de « bonnes raisons » d'être inscrits et de ne pas pouvoir prendre les emplois qui leur sont proposés. Avec les services sociaux, ils aspirent à l'assistance tout en ne pouvant pas l'affirmer afin de ne pas rompre la relation<sup>39</sup>. Ces hommes se rapprochent de la figure du « grand célibataire » décrite par N. Murard et J-F. Laé<sup>40</sup>. Ils s'en rapprochent par leur attachement à la femme, qu'elle soit la mère, la sœur, la grand-mère, l'amie. Un attachement qui fait que l'on peut accaparer la vie de l'autre, l'envahir à un point tel que l'atmosphère devient irrespirable pour tous. Surtout quand les comportements mettent en danger ce qui était censé être le lieu de la sécurité. Une ivresse, une bagarre peuvent provoquer la venue de la police et tout faire basculer. Cet attachement est possible en raison de la relation que les femmes qui l'entourent, entretiennent avec lui. En le maintenant auprès d'elles, en le contrôlant comme un enfant, en étant rassurées par sa présence et inquiètes lors de ses absences, elles donnent raison à son besoin d'attention, à sa quête affective (Laé, Murard, 1996, p 33). Mais si elles entretiennent l'attachement, elles n'en sont pas pour autant la raison. Celui-ci est l'expression d'une construction psychique qui place l'autre, la femme, la mère, la sœur, l'amie, comme un élément de soi. J'en ai pris la mesure, non seulement à travers les récits d'hommes installés au foyer, mais surtout à travers le discours des hommes ayant, pour diverses raisons, rompu leurs relations affectives, qu'ils relèvent ou non de ce type.

Les extraits d'entretien ci-dessous en sont une illustration :

(Michel Ferreau, 44 ans, divorcé, père de deux enfants, à travailler comme chauffeur livreur pendant plusieurs années dans la même entreprise.)

*Michel : (à propos de son ex-conjointe) Je ne la vois plus depuis 1982. Faut dire que c'est un peu de ma faute aussi.*

*Enquêteur : Oui.*

*Michel : Oui... Avoir plusieurs femmes, tout ça... .Et bien ! Un jour, mon patron, le soir, me dit de préparer le camion pour livrer des meubles. C'était à Nice. Impeccable. Et puis, la secrétaire me dit : « Michel, comme demain je ne travaille pas pendant trois jours, tu peux m'emmener? », « Si tu veux ». Et hop ! Direction Nice. On est resté une semaine... Mais ma femme ensuite, téléphone au bureau là-bas : « il n'est pas rentré », et eux, ont pensé que j'avais eu un accident. Un accident dans le lit (petit rire). Moi j'arrive gentiment ; et Jacques le patron me dit : « j'ai à te parler. Bon, tu arrives trois jours plus tard ». J'ai baratiné : « j'ai visité Nice ». Il me dit : «c'est pas ça, c'est autre chose. Ta femme nous a appelé plusieurs fois, elle t'attend ». Bon, je rentre, j'arrive chez moi et la porte de la maison n'était pas ouverte. Normalement, elle l'est. Là tout était fermé, volets fermés, portes fermées. Je rentre par le sous-sol. Il n'y avait plus rien. Vide. Je monte là-haut. Vide. Les chambres, tout. Plus rien. Plus de cuisine, plus de savon, plus rien. Pas une ampoule. Ah! oui. Elle s'est planquée. J'ai pris tout l'argent et j'ai été voir mon patron. Je*

---

<sup>38</sup> Thalineau A., 1997, des chômeurs de longue durée face aux propositions de l'ANPE : typologie des prises de position, rapport remis à la Direction Départementale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi d'Indre et Loire, p 28 et suivantes.

<sup>39</sup> Ils sont proches de la catégorie de l'assistance revendiquée décrite par S. Paugam.

<sup>40</sup> Laé J.-F., Murard N., 1996, « Les célibataires à la rue », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 113, pp. 31-39

*lui ai dit que je prenais mon mois de vacances. Il m'a dit « prend ton mois ». Quand je suis revenu, je lui ai dit « je prends mon compte patron ». « T'es fou ! ». Je discute pas. Après j'ai quitté X (ville de province), je suis parti à Paris.*

(Gérard Milan, 31 ans, séparé, père d'un enfant, ouvrier depuis deux ans dans une entreprise de réparation des wagons SNCF.)

*Gérard : (à propos de l'arrêt de son activité professionnelle). Je suis parti d'un coup de Lorraine. J'avais une copine et ma fille. Elle me faisait des cornes sous mon propre toit. J'ai pas supporté. J'ai pété les plombs. Je suis parti. Je suis parti à pied. En Vendée. J'ai pris mon chien, mon sac à dos et voilà.*

*Enquêteur : Pourquoi en Vendée?*

*Gérard : Et bien! quand j'étais gamin, j'étais venu une fois en vacances. Et je m'étais dit "là-bas, il fera beau".*

Michel pouvait avoir « plusieurs femmes » ; la femme de Gérard pouvait aussi avoir un amant. La seule condition est que cela n'apparaisse pas au grand jour. Gérard et Michel ne peuvent pas accepter les comportements de leur partenaire pouvant manifester la dissociation du couple. Cela est vécu comme une perte d'eux-mêmes. Ce comportement se retrouve également lorsque, dans un couple fusionnel, l'un des conjoints vient à disparaître :

(Yvon Castagnac, 58 ans, logé pendant l'hiver chez un ami qui n'a pas d'activité professionnelle depuis 4 ans et qu'il a rencontré dans un café)

*Enquêteur (A propos de son travail d'artisan horticulteur au cours des années 60) et vous avez arrêté ce boulot que vous aimiez bien, pourquoi ?*

*Yvon : J'ai arrêté, j'ai arrêté. Non j'ai pas arrêté.*

*Enquêteur : Vous n'avez pas arrêté...*

*Yvon : J'ai arrêté, c'est parce que j'ai eu... Comme mon petit pote là, Christophe, j'ai perdu ma femme. Ma femme est décédée en voiture avec son père et mes deux enfants.*

*Enquêteur : Vos deux enfants à vous.*

*Yvon : Non, moi il y en avait qu'un. Enfin, c'était les deux miens quand même. Ils se sont tués en voiture. Il y avait un semi-remorque anglais. Il y avait trois essieux. Il y en a un qui a bloqué. Elle a pas eu le temps de freiner. Boum! Ils sont rentrés dedans. Tous les quatre. A trois heures du matin, ils sont venus sonner à la porte.*

*Enquêteur : Et c'est là que vous avez arrêté de travailler.*

*Yvon : Ah! c'est là. J'ai tout vendu, j'ai acheté un sac à dos et je me suis barré sur la route.*

*Enquêteur : En quelle année ?*

*Yvon : En 69.*

*Enquêteur : Pourquoi ?*

*Yvon : Ah! bah!, ça m'a traumatisé... Je ne sais pas si vous voyez... Merde... Aujourd'hui, je ne pleure plus parce que ça ne les fera pas revenir... Mais putain, j'ai été plus d'un an..., il fallait pas me marcher sur les pieds.*

Lorsque Yvon parle de l'accident, il le vit dans tous ses détails et son émotion est encore décelable 25 ans après. Le traumatisme lié à une rupture brutale, le conduit, comme pour les autres situations, à quitter le monde du travail et à "prendre la route". Cette impossibilité de se

maintenir dans d'autres espaces d'intégration sociale, et plus particulièrement dans celui qui est, avec la famille, le plus valorisé dans notre société, m'a conduit à m'interroger sur la dimension affective de la relation sociale. Cette question faisait écho aux enquêtes précédemment évoquées à propos du processus de désaffiliation. Elles avaient montré l'existence d'une corrélation entre le maintien des relations au monde du travail et le maintien des relations affectives. Selon le rapport du CERC « *Précarité et risque d'exclusion en France* », la proportion de couples n'ayant pas connu de ruptures est plus basse pour les chômeurs (40,3%) que pour les personnes ayant un emploi stable (62,5%). Cela concerne plus particulièrement des hommes sans emploi, âgés de 35 à 49 ans. Le rapport indique que l'écart des indices d'instabilité conjugale entre une situation d'emploi stable et une situation de chômage supérieure à deux ans est de 25 points chez les hommes et de 10 points chez les femmes (Paugam, Zoyem et Charbonnel, 1993, p 30). Ce que les auteurs n'indiquent pas, c'est la fréquence de cet enchaînement des ruptures selon l'origine sociale. Par ailleurs, s'ils constatent que les ruptures conjugales peuvent entraîner des ruptures professionnelles, ils n'en donnent aucune mesure précise. Dès lors, ces recherches ne peuvent pas donner d'explications quant à la relation existant entre l'une et l'autre de ces ruptures.

Mais à ce stade du parcours de recherche, l'introduction d'une autre variable explicative du vécu du chômage m'est désormais apparue incontournable. Si les contraintes sociales qui pèsent sur l'individu socialement situé, orientent sa manière de vivre le temps du chômage, ne façonnent-elles pas également une manière d'être en relation aux autres qui peut orienter ce vécu du chômage ? La reconnaissance par le travail et l'emploi se combine, au sein du monde ouvrier et employé, avec une attente de reconnaissance affective. Ne pouvant recevoir une estime sociale du plus grand nombre, les femmes et les hommes situés en bas de la hiérarchie sociale du pouvoir et en haut de la hiérarchie sociale des contraintes, attendent des proches la considération et le respect qu'ils ne reçoivent pas par ailleurs. Que produit chez les individus cette concentration des formes de la reconnaissance au sein du champ familial ? Que se passe-t-il lorsqu'une des formes de reconnaissance n'est plus accordée ? Pour répondre à ces questions, mon attention s'est portée sur la construction sociale de la relation à l'autre.

**La relation à Autrui, la perte d'emploi et  
l'intervention sociale**

Les personnes à l'origine du questionnement ne semblent plus avoir la possibilité d'établir des relations au sein du champ professionnel ; certaines n'ont plus de relations au sein du champ familial et sont à la rue. En voulant comprendre cette impossibilité à s'investir dans l'un et/ou l'autre champ social, le questionnement se focalise sur les formes des relations sociales, c'est-à-dire sur les façons de s'associer à autrui et vice-versa. Que se passe-t-il pour qu'il ne soit plus possible d'être *avec*. Pour comprendre les façons de s'investir ou non dans les différents champs, il s'agit désormais d'interroger la forme de la relation que l'individu tend à établir avec autrui en sachant que celle-ci est un construit social. Tout en ayant le matériau, des entretiens biographiques à analyser, j'ai cherché à mieux cerner sur un plan théorique, l'état des savoirs sur cette question.

L'argument développé dans le premier chapitre de cette partie<sup>41</sup>, s'appuie sur une réflexion ayant trait à la construction de l'individualité, en faisant des références tant aux savoirs des psychologues que des sociologues. Dans la mesure où ces disciplines se sont posées les mêmes questions, j'ai choisi de saisir en quoi elles pouvaient se compléter pour éclairer le processus de construction de la relation à autrui. Les psychologues et les psychanalystes ont focalisé leur attention sur les nourrissons et les jeunes enfants, c'est-à-dire la période correspondant aux premières confrontations à l'autre réalisées dans le cadre du champ familial. Les sociologues, quant à eux, ont appréhendé la question des types de relations établies au sein de la famille et à l'extérieur de celle-ci, selon les milieux sociaux. C'est en ayant associé ces deux axes d'approches et en ayant analysé conjointement mon matériau d'enquête, que j'ai pu étudier la relation entre la façon d'être avec autrui et les conditions sociales d'existence. Il s'agit de comprendre comment la reconnaissance affective peut, dans certaines conditions sociales, être celle qui permet également de se sentir reconnu pour le statut social occupé.

Dans le deuxième chapitre de cette partie, je présenterai en quoi la force des contraintes qui a pesé sur l'individu au cours de sa trajectoire sociale, l'orienté à adopter des comportements spécifiques d'attente de reconnaissance affective.

Puis dans un dernier chapitre, je présenterai comment ce regard porté sur le processus de désaffiliation m'a conduit à analyser autrement les pratiques d'accompagnement social.

---

<sup>41</sup> Il s'agit ici d'une reprise augmentée du premier chapitre et de la conclusion de la première partie de l'ouvrage « L'individu, la famille et l'emploi ».

## Chapitre 3

### Une sociologie de la relation d'attachement

Les formes sociales<sup>42</sup> prises par les sociétés permettent de saisir les rapports existant entre les individus. Ces formes peuvent être divisées en deux grandes catégories : d'une part, des formes communautaires et, d'autre part, des formes sociétaires, celles-ci pouvant coexister dans une même société. On peut reprendre ici la distinction opérée par Weber entre la communalisation et la sociation. Dans le premier cas, ce qui prédomine c'est le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) d'appartenir à une même communauté, dans le deuxième cas, il s'agit de relations sociales organisées autour d'activités sociales qui se fondent sur un compromis ou une coordination d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) (Weber, 1995, p. 78).

Dans les premières, le sentiment d'appartenance est tel, que les individus font corps avec le groupe tout en ne se réduisant pas à lui. Ils sont à la fois le groupe et une partie distincte de celui-ci. Ce sentiment est d'autant plus marqué que l'ensemble des individus partageant des mêmes valeurs a besoin de renforcer sa cohésion interne pour se protéger de l'extérieur, celui-ci étant vécu objectivement ou subjectivement comme menaçant. On retrouve cette idée chez G. Simmel lorsqu'il écrit : « dans le stadium relativement primitif, nous trouvons de petits groupes dont tous les membres sont égaux et unis étroitement entre eux ; par contre les groupes, en tant que groupes, sont étrangers ou ennemis » (Simmel, 1981, p. 212)<sup>43</sup>.

Dans les relations sociales de type sociétaire, la prédominance est inversée. Ici, l'emprise du collectif est amoindrie du fait que l'individu, d'une part, est mû par l'intérêt et, d'autre part, appartient à plusieurs groupes du même type. Cette appartenance multiple rend nécessaire l'expression de sa singularité. Cette idée d'un « soi », présente tant chez G. Simmel que chez N. Elias pour qui « l'élargissement de l'espace mental » est lié à « l'élargissement du réseau d'interdépendance », ne signifie nullement qu'il n'y a plus que des individus, passant

---

<sup>42</sup> « Il y a société, au sens large du mot, partout où il y a action réciproque des individus. Depuis la réunion éphémère de gens qui vont se promener ensemble jusqu'à l'unité intime d'une famille ou d'une gilde du moyen âge, on peut constater les degrés et les genres les plus différents d'association. Les causes particulières et les fins, sans lesquelles naturellement il n'y a pas d'association, sont comme le corps, la *matière* du processus social ; que le résultat de ces causes, que la recherche de ces fins entraîne nécessairement une action réciproque, une association entre les individus, voilà la *forme* que revêtent les contenus. Séparer cette forme de ces contenus, au moyen de l'abstraction scientifique, telle est la condition sur laquelle repose toute l'existence d'une science spéciale de la société. » (Simmel, 1981, p 165).

<sup>43</sup> Merton nuance ce propos en précisant dans sa théorie des groupes de référence que cette orientation du groupe d'appartenance présuppose qu'il soit également le groupe de référence (Merton, 1997, p. 243).

de groupes en groupes, se définissant par la différenciation aux autres sans attachement au collectif. Pour se définir, les individus se réfèrent à des groupes auxquels ils appartiennent, à des groupes auxquels ils s'opposent ou s'allient. Mais dans certains groupes leur attachement est principalement de nature statutaire, lié aux rôles et aux fonctions qu'ils ont ou souhaiteraient avoir ; dans d'autres groupes leur attachement est principalement affectif, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il ne soit pas associé à des rôles et à des fonctions. Si le champ professionnel adopte principalement des formes de relations de type « sociétaire », il peut prendre également des formes « communautaires », parfois en raison de la présence en son sein du champ familial. Ce dernier, quant à lui, est avant tout une configuration de relations affectives durables. Cela ne signifie pas pour autant que la forme prédominante ne puisse être de type « sociétaire ». Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que les individualités s'y expriment (Singly, 1996). Mais ce caractère affectif des relations, associé au fait qu'elles sont les premières à être vécues par les individus sociaux, a un effet sur la façon dont l'individu construit sa propre différenciation aux autres. C'est dans ce champ que s'élabore la façon de se situer dans le même et le différent, que l'être devient social.

Cependant, si les sociologues ont perçu, comme dans d'autres disciplines, la particularité de ce qui est communément appelé la socialisation primaire, ils ont avant tout privilégié la socialisation secondaire, celle qui est réalisée en dehors du champ familial. La spécificité des relations affectives sur la construction d'un rapport à l'autre chez l'enfant a surtout intéressé les psychologues et les psychanalystes. En prenant appui sur ces savoirs, et en les associant aux travaux de sociologues ayant étudié les comportements éducatifs selon les milieux sociaux, il apparaît que les relations affectives au sein de la famille, dépendantes des contraintes sociales qui s'exercent sur elle, permettent à l'enfant d'être plus ou moins en confiance pour explorer le monde. Il peut investir des champs en ayant plus ou moins besoin d'être soutenu affectivement. C'est cette façon d'être en relation à l'autre, intériorisée au sein du champ familial dès la prime enfance, que j'ai étudiée pour comprendre les façons de s'investir dans les autres champs et, de ne plus s'y investir à certains moments de la trajectoire individuelle. Pour y parvenir, il m'a fallu clarifier le statut des paroles recueillies, et préciser ce que recouvrent les notions de « dispositions sociales ». De ces apports théoriques et du matériau recueilli, j'ai élaboré un schéma de compréhension de la relation entre les façons d'être avec et les contraintes sociales. Il ne s'agit en rien d'un modèle. Il est plutôt un outil de réflexion et d'interrogation.

### **La socialisation primaire est-elle spécifique ?**

Dans nos sociétés, la famille est le premier groupe auquel nous appartenons. C'est là que se réalise notre première socialisation. Pour expliquer ce processus, les sociologues<sup>44</sup> se réfèrent à G. H. Mead. Dans son ouvrage, « L'esprit, le soi et la société » écrit en 1934, Mead a développé l'idée selon laquelle la formation du soi s'élabore dans l'interaction avec autrui à partir de la prise de rôle. Dans la lignée des travaux de W. James (*Principes de psychologie*, 1890) et de C. Hurton Cooley (*Human nature and the Social Order*, 1902), il affirme que le langage et le jeu permettent de modéliser ce « soi ». Comme ses successeurs, il donne une place aux proches de l'enfant (les Autrui significatifs) sans intégrer l'impact de la dimension affective sur cette construction.

Par le langage, il y a représentation symbolique de l'autre (« il ») et anticipation des effets que peut produire un comportement sur la conduite d'autrui. Par le jeu, l'enfant apprend à tenir des rôles. Derrière cette activité, il y a un apprentissage des règles organisant les modalités de l'interaction : les règles de réciprocité (c'est à chacun son tour), les règles d'équité (on ne peut pas tricher sinon le jeu s'arrête). Il y a également l'apprentissage d'attitudes, de normes, de valeurs, des buts assignés à l'activité par la communauté dans lequel

---

<sup>44</sup> Voir par exemple Singly F., 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, p 11 ; Dubar C., 1991, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, p 95.

l'individu est inscrit. Par cette prise de rôle, il reconstruit la perspective d'autrui et, d'un même mouvement, s'en distingue : « L'individu s'éprouve lui-même comme tel, non pas directement, mais seulement indirectement en se plaçant aux divers points de vue des autres membres du même groupe social, ou au point de vue généralisé de tout le groupe social auquel il appartient » (Mead, 1963, p. 118). En étant un objet parmi d'autres, l'individu dans le cadre de sa socialisation s'éprouve en éprouvant les autres. Dans ce type d'approche, le processus d'individuation est le résultat d'un ensemble d'interactions dans lesquelles la dimension affective n'est pas déterminante.

Cet aspect est très visible lorsque G. H. Mead décrit les deux instances du « soi » autour d'un exemple : le jeu de base-ball. L'une est constituée de l'ensemble des réactions que provoque autrui (moi), l'autre est la réponse active (je) : « Il peut par exemple, lancer la balle à un autre joueur pour répondre à l'appel de ses coéquipiers. Alors, voilà le soi qui existe immédiatement pour lui dans sa conscience. Il possède les attitudes de ses camarades, il sait ce qu'ils veulent et qu'elle sera la conséquence de tout acte de sa part ; il a assumé la responsabilité de la situation. Or, la présence de ces ensembles organisés d'attitudes constitue le « moi » (...). Mais ni lui, ni personne d'autre ne sait ce que sera la réaction : jeu brillant ou maladresse. La réaction à cette situation telle qu'elle apparaît dans son expérience immédiate n'est pas certaine et c'est ce qui constitue le « je ». (...) Ce « je » ne fait partie de son expérience qu'après l'acte : à ce moment-là, il en est conscient » (Mead, 1963, p. 149). Par l'ensemble des interactions singulières, l'individu se forge une personnalité : « Un homme possède une personnalité parce qu'il appartient à une communauté, parce qu'il assume les institutions de cette communauté dans sa propre conduite. Il utilise le langage comme moyen de recevoir sa personnalité ; puis, à travers le processus d'adoption des divers rôles que fournissent tous les autres, il arrive à adopter l'attitude des membres de la communauté. Telle est, en un certain sens, la structure de la personnalité de l'homme » (Mead, 1963, p. 138). Cette idée se retrouve également dans les propos de culturalistes comme A. Kardiner qui définit la personnalité de base comme « l'ensemble des instruments d'adaptation qu'un individu partage avec tous les autres dans une société déterminée » (Kardiner, 1969, p. 291). Si cette personnalité se construit dans un premier temps dans le cadre de relations avec les autres significatifs, c'est-à-dire les proches, ces autres ne se distinguent des autres généralisés que dans leur place dans le temps biographique.

Lorsque P. Berger et T. Luckmann reprennent la thèse meadienne pour la compléter et l'affiner, ils perçoivent bien que la socialisation primaire se réalise sur un mode spécifique : « Il est à peine nécessaire d'ajouter que la socialisation primaire implique plus qu'un simple apprentissage cognitif. Elle prend place dans des circonstances qui sont fortement chargées émotionnellement. En fait, il y a de bonnes raisons de croire que sans un tel attachement émotionnel aux autres significatifs le processus d'apprentissage serait difficile à accomplir sinon impossible » (Berger, Luckmann, 1996, p. 180). Mais comme leur prédécesseur, ils focalisent leur attention sur le processus d'individuation à partir des rôles sociaux joués et évacuent l'impact des formes d'attachement sur ce processus<sup>45</sup>.

Pourtant l'intériorisation des savoirs de base sur la société permettant à l'individu de se situer dans le même et le différent est tributaire de ce cadre affectif. La question que pose P. Bourdieu dans les Méditations pascaliennes est, à ce titre, une invitation à réfléchir dans ce sens : « Comment s'opère le passage que décrit Freud, d'une organisation narcissique de la libido, dans laquelle l'enfant se prend lui-même (ou son propre corps) comme objet de désir, à un autre état dans lequel il s'oriente vers une autre personne, accédant ainsi au monde des « relations d'objet », sous la forme du microcosme social originaire, et des protagonistes du drame qui s'y joue ? » (Bourdieu, 1997, p. 199). Elle introduit l'idée que l'investissement dans

---

<sup>45</sup> « Quelles que soient ces dernières (les façons émotionnelles d'identification à l'autre), l'intériorisation n'apparaît qu'avec l'identification. L'enfant prend en main les rôles et les attitudes des autres significatifs, c'est-à-dire qu'il les intériorise et les fait siens. Et grâce à cette identification aux autres significatifs l'enfant devient capable de s'identifier lui-même, d'acquérir une identité subjectivement cohérente et plausible » (Berger, Luckmann, 1996, p. 181).

le jeu social nécessite un questionnement sur la genèse d'un investissement dans un autre champ, celui des relations qui permet à l'enfant de passer « d'une organisation narcissique de la libido » à « un état dans lequel il s'oriente vers une autre personne ». Il s'agit du champ familial. Pour que l'être soit social, cela suppose, selon Pierre Bourdieu, que « le travail pédagogique dans sa forme élémentaire s'appuie sur des moteurs qui seront au principe de tous les investissements ultérieurs : *la recherche de la reconnaissance* » (Bourdieu, 1997, p. 199). Dans les échanges, l'enfant construit sa propre façon d'être vis-à-vis des autres à partir des comportements, des attentes et des réactions des autres qu'il côtoie dans son quotidien. « Son être est un être perçu, condamné à être défini dans sa vérité par la perception des autres » (Bourdieu, 1997, p. 199). Si cette affirmation n'est pas très éloignée de celle de G. H. Mead, l'ensemble de la réflexion introduit cependant une relation entre l'inculcation dès la prime enfance d'une disposition à être avec autrui, et les façons d'être en relation dans les différents champs sociaux. Les psychanalystes et les psychologues nous apportent un éclairage sur le premier aspect, en établissant l'existence de différentes modalités de la disposition à être avec autrui.

### ***La socialisation primaire, le lieu de la construction de la sécurité intérieure***

De manière générale, les psychologues et les psychanalystes ont montré que l'enfant dans notre société se construit dans son rapport à l'autre, d'un autre avec lequel il est en interaction dans le cadre de relations affectives, cela dès sa conception. Cette relation est appelée relation d'attachement. Des approches différentes ont été développées à partir des positions de Freud, dans lesquelles ont été débattues les questions des places des différentes figures d'attachement et des modalités de l'accrochage. Il ne s'agit pas ici de les reprendre, cela a déjà été réalisé<sup>46</sup>. Mais, en prenant appui sur celles de Mélanie Klein et de John Bowlby<sup>47</sup>, l'intention est de montrer ce qui, aujourd'hui, est reconnu par les psychologues et les psychanalystes. Pourquoi ces deux auteurs, plutôt que d'autres. C'est essentiellement parce qu'ils ont l'un et l'autre affirmé des positions très distinctes sur la construction du Moi, des positions élaborées différemment. Alors que tout les conduit à se distinguer, il ressort des points de convergence sur le fait que la relation à l'autre lors de la prime enfance donne un contenant à l'individu, et a un impact durable sur son investissement dans le jeu social. Bien sûr, il n'est pas question ici d'ignorer tous les débats autour de la construction du Moi. L'ouvrage de M. Lemay<sup>48</sup> constitue, à ma connaissance, une des meilleures références sur les discussions autour de cette thématique jusqu'au début des années 80. Mais il serait vain de les restituer ici. Pour cette raison, je ne fais que de mettre en évidence les convergences.

A partir de la notion d'objet et de la relation d'objet<sup>49</sup> chez le nourrisson, les psychanalystes ont établi une correspondance entre les façons d'être en relation à l'autre et les façons de se situer dans le monde. Des différentes approches, l'accord se fait sur l'idée qu'il existe bien une phase fusionnelle entre le bébé et son environnement. Pour M. Klein<sup>50</sup>, lorsque

---

<sup>46</sup> Récemment, on peut noter la parution de plusieurs ouvrages abordant ces positions, tels que : Guedeney N. et A., 2001, *L'attachement, concepts et applications*, Paris, Masson, 2001 ; Cupa, 2000, (dir.), *L'attachement, perspectives actuelles*, Paris, Ed. EDK.

<sup>47</sup> L'apport théorique de ces deux approches a été fondamental pour la compréhension de la relation mère-enfant.

<sup>48</sup> Lemay G., 1983, *L'éclosion psychique de l'être humain – la naissance du sentiment d'identité chez l'enfant*, Paris, Fleurus.

<sup>49</sup> « L'expression « relation d'objet » peut dérouter le lecteur qui n'est pas familiarisé avec les textes psychanalytiques. *Objet* y est à prendre dans le sens spécifique qu'il a en psychanalyse dans des expressions comme « choix d'objet », « amour d'objet ». On sait qu'une personne en tant qu'elle est visée par les pulsions est qualifiée d'objet ; il n'y a là rien de péjoratif, rien en particulier qui implique que la qualité du sujet soit de ce fait refusée à la personne en question », dans Laplanche J., Pontalis J-B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, 1992, p 404-405, (1967).

<sup>50</sup> Klein M., Heimann P., Isaacs S., Rivière J., 2001, *Développements de la psychanalyse*, Paris, PUF, (1966) ; Klein M., Riviere J., 1968, *L'amour et la haine*, Paris, Payot.

l'enfant paraît, il n'a pas connaissance de son propre moi. Cependant, dès la naissance, ce moi se construit par l'établissement de relations d'objets. La mère nourricière, celle qui apporte la nourriture en l'associant à des gratifications d'amour, est appréhendée comme un objet, c'est-à-dire comme un être construit par l'enfant qui n'est pas à confondre avec la mère réelle. Cet objet est dans un premier temps une partie du corps de la mère, le sein lorsqu'il y a allaitement, mais aussi les bras qui enlacent et qui donnent le biberon. Comme le souligne D. W. Winnicott, qui sur ce point diverge avec M. Klein, le holding et « l'environnement soutenant » constituent le fondement de ce qui devient progressivement un être (Winnicott, 1975).

La relation objectale dite primitive se constitue lors des moments d'absence de l'objet qui le maintient en vie (Objet anaclitique). Autrement dit, la première prise de conscience d'un objet doit provenir de l'état d'attente nostalgique de quelque chose qui lui est familier, qui peut satisfaire ses besoins mais qui sur le moment fait défaut (Bergeret, 1990, p. 12). Cette relation d'objet, qui se structure au cours des premiers mois de la première année, est vécue de manière fantasmatique de deux façons par l'enfant. Avant de les présenter brièvement, précisons qu'il faut entendre par fantasme inconscient, l'expression mentale des pulsions, qui, par conséquent, existe comme elles depuis le début de la vie. Les pulsions sont par définition, des quêteuses d'objet (Segal, 1969, p. 18). L'objet partiel est, d'une part, idéalisé. L'enfant tend à s'identifier à lui et à l'acquiescer en lui. L'objet est introjecté. En se nichant contre la mère, il se fond à elle, tant il éprouve un sentiment de protection en l'appréhendant comme source de vie. Mais d'autre part, cet objet est aussi perçu comme persécuteur. Lorsqu'il est privé de la relation d'amour associée à ce qui comble son besoin alimentaire, l'enfant vit l'objet comme persécutant. Il tend à s'opposer à cet objet et le projeter en dehors de lui. L'objet idéalisé, caractérisé par une volonté de nier toute situation de déplaisir, renvoie à cette relation première où le nourrisson construit le bon objet auquel il s'identifie pour neutraliser ses angoisses liées à son faible développement. Tout ce qui est vécu comme une menace, c'est-à-dire comme un mauvais objet, est isolé et ignoré comme tel. A la fois, la mère est objet d'amour parce qu'elle gratifie et est objet de haine parce qu'elle est source de frustration. L'enfant structure son propre moi en trouvant un équilibre entre les deux dimensions au moment où il reconnaît un objet total et se situe par rapport à lui. L'enfant en vient à connaître sa mère comme une personne entière et il s'identifie alors à une personne complète, réelle et aimée. Il doit aussi affronter le fait que l'objet d'amour est le même que l'objet de haine. Cela le conduit à ne plus se confondre avec l'autre. Mais ce cheminement ne se fait pas sans un processus dépressif où l'enfant doit faire le deuil de la relation fusionnelle à l'objet. La dépression est liée à la culpabilité d'avoir des comportements manifestant la dissociation. Elle est plus ou moins forte selon la façon dont les objets d'amour et plus particulièrement la mère se situe par rapport à lui. Ainsi, par la relation que l'enfant établit avec sa mère, et par elle avec son père comme référents symboliques, il construit son propre moi comme relation à l'autre ; à la fois, ni trop près au point de ne plus être autre chose que l'alter ego, ni trop loin pour ne pas être sans relation à l'autre.

Cette relation à l'objet décrite par les psychanalystes n'est pas sans lien avec les travaux sur les comportements d'attachement. John Bowlby, psychanalyste anglais est le premier à avoir étudié de façon systématique l'attachement en cherchant à se démarquer de la psychanalyse (Bowlby, 1978a, p. 247). Il définit comme comportement d'attachement tout comportement par lequel le bébé réduit la distance et établit le contact avec sa mère ou figure d'attachement, et réciproquement pour la mère vis-à-vis de son bébé. Cette relation d'attachement chez l'enfant évolue : « l'enfant transite d'un état caractérisé par l'attachement aux familiers et de crainte vis-à-vis des étrangers vers un état caractérisé par le détachement vis-à-vis des familiers et l'exploration des étrangers » (Le Camus, 1993, p. 210). Cela s'opère par des oscillations entre l'expression du besoin de sécurité et l'expression du besoin d'exploration. Quand le bébé reste trop à l'écart de ces figures d'attachement, il a tendance à rechercher sa base de sécurité. Quand le bébé est rassuré par la proximité, le bébé a tendance à quitter la base pour aller explorer. S'éloigner de la figure d'attachement sans avoir un sentiment de perte de celle-ci présuppose que la représentation de l'attachement existe même

si la figure d'attachement n'est pas présente. On peut ainsi repérer trois grands types de comportement d'attachement. Le premier est « sécuritaire » ; il exprime le fait que la figure d'attachement assure la sécurité. L'enfant peut explorer et s'éloigner de la figure d'attachement parce qu'il a une sécurité intérieure suffisante. Les deuxième et troisième types, conjointement nommés « anxieux d'évitement » et « anxieux de résistance »<sup>51</sup>, expriment un besoin de proximité avec la figure d'attachement.

Sans qu'il ait été possible d'établir ici une correspondance entre une métapsychologie et ces travaux, il n'est pas inintéressant de voir que la question de la proximité-distance physique renvoie d'une certaine manière à la question de la construction de l'altérité. Il est important de percevoir la dialectique kleinienne « absorption-dissociation » originelle et la construction du lien d'attachement comme deux paradigmes permettant de comprendre comment s'opère la structuration du sujet. Ce qui les lie, c'est la façon dont le devenir de l'être est conditionné par les rapports objectif et subjectif à l'autre. Plus l'individu est sécurisé dans sa relation à l'autre, plus il lui est possible de s'en dissocier et de l'accepter dans sa différence ; plus il lui est possible d'apprendre sans attendre l'assentiment de ses proches.

### *La sécurité intérieure et l'ouverture au monde*

L'acceptation de l'autre dans sa différence est une dimension essentielle pour pouvoir se singulariser tout en se référant à un collectif. Lorsque le groupe se structure à partir de relations affectives telles que celles du groupe familial, l'individu qui a construit dans sa prime enfance une sécurité intérieure, a plus la possibilité de marquer sa singularité tout en se maintenant dans le champ. Cela est visible dans le cadre des relations amoureuses. J. G. Lemaire<sup>52</sup> a observé que la mise en couple se caractérise par « l'exclusion par chaque partenaire de tout élément agressif à l'égard de l'autre » (Lemaire, 1979, p. 160). L'autre est idéalisé et incorporé en soi. Cependant, après cette première phase, l'autre doit être reconnu dans son autonomie sans que cela soit vécu comme une menace. Jeux de l'amour et de la haine, ajustements progressifs où chacun exprime son désir d'exister à la fois avec l'autre sans se confondre à lui. C'est la condition, selon J. G. Lemaire, de la maturation du couple. Ce qu'il faut bien comprendre encore une fois, c'est que cet autre n'est pas le conjoint ou la conjointe réelle, mais l'objet, c'est-à-dire l'être fantasmé qui renvoie aux figures primitives ayant servi à la construction du sujet. L'un des freins à ce processus de maturation est le refus d'une démarche autocritique, caractérisé par une culpabilisation de l'autre ou de soi-même, d'avoir eu des comportements pouvant manifester la dissociation. Quand on a une sécurité intérieure, il est possible de se dire : « je suis bien avec ce quelqu'un, je sais que je suis moi, que j'ai une certaine valeur, alors je peux m'abandonner au plaisir » (Jeammet, 1990, p. 76). A l'inverse, lorsque l'on est insécure, il devient insupportable que l'autre puisse éprouver du plaisir en dehors de soi et le plaisir donné « cesse d'être un plaisir de désirer, mais devient un pouvoir donné à autrui, devient comme un ennemi de l'intérieur » (Jeammet, 1990, p. 76). La tension, sous toutes ces formes, devient alors constitutive du couple.

Le fait de pouvoir se singulariser tout en étant avec l'autre a des conséquences également sur les processus d'apprentissage. La métaphore alimentaire est souvent utilisée par les psychologues et psychanalystes pour signifier que l'on se construit socialement en se remplissant tout d'abord des autres significatifs. Cela commence dès les premiers instants de la vie. A travers ces relations et par identification, l'enfant apprend à distinguer ce qui est interdit, obligatoire, permis et autorisé dans le cadre des interactions avec ses parents (le jeu est ici un aspect essentiel que les sociologues avaient également perçu). Il se nourrit d'eux

---

<sup>51</sup> Les enfants ayant des comportements « anxieux de résistance » manifestent lors de la séparation une intense détresse, puis lors de la réunion sont ambivalents avec leur mère. Tout à la fois, ils cherchent le contact et l'interaction et ils y résistent. Les enfants ayant des comportements « anxieux d'évitement » pleurent rarement pendant les épisodes de séparation. Lors de la réunion, ils évitent leur mère (Ainsworth, 1983, pp 7-8).

<sup>52</sup> Lemaire J. G., 1979, *Le couple : sa vie sa mort*, Paris, Payot.

dans le sens où il construit sa singularité en intériorisant des savoirs par le plaisir partagé lors des échanges. Plus la qualité de l'attachement est sécurisée, plus il se sent libre d'utiliser ses capacités à apprendre. Quand il est dans d'autres groupes, chez l'assistante maternelle ou à la crèche, il est plus réceptif à l'autre. Les nouveaux contextes d'échanges, reposant sur des normes et des valeurs différentes de celles de la famille, ne sont pas pour lui un facteur d'anxiété. À l'inverse, l'enfant insécure est plus inquiet dès qu'il quitte sa base de sécurité. Il a besoin de l'assentiment parental pour pouvoir accepter de jouer le jeu social qui lui est proposé dans un autre contexte. Il est également très sensible et déstabilisé par les écarts normatifs qui sont pour lui une négation de lui-même.

Ainsi, la forme d'une relation entre deux êtres, que l'on a défini comme étant le rapport entre l'identique et le différent, se construit dans le cadre des relations affectives au sein du champ familial et s'actualise dans la façon d'être avec autrui. Le besoin ou non d'être au plus près d'une base de sécurité affective, le fait ou non d'être pris dans une dialectique absorption-dissociation, s'établissent à partir des attentes des adultes (les parents principalement, qu'ils soient sociaux ou biologiques) dans nos sociétés occidentales). Il est important pour la suite de bien entendre que la forme de la relation dont il est question ici n'est pas à confondre avec la forme apparente, visible par l'observation. Des êtres peuvent avoir des rapports tendus, violents ou avoir des échanges restreints et être dans une relation fusionnelle.

Si la forme de la relation était seulement due à la manière dont se sont construites les relations parents-enfants en dehors de tout autre facteur, cela n'intéresserait pas le sociologue. Or, les sociologues étudiant la famille ont constaté l'existence de différences quant à la manière d'être en relation selon les milieux sociaux.

### *Les formes des relations familiales varient selon les milieux sociaux*

Plusieurs sociologues ont constaté des différences entre les couples parentaux et ont tenté d'établir une typologie. Parmi ces travaux, ceux de J. Kellerhals retiennent l'attention. Il reprend de manière systématique les différentes recherches sur la question, avec l'objectif de regarder en quoi la position des familles dans l'espace social interfère sur la façon dont les membres définissent leurs relations entre eux et vis-à-vis de l'extérieur. Récemment, il a « ré-interrogé » son questionnaire initial afin de mesurer les évolutions de la famille et d'évaluer les thèses opposées : d'une part, celle du « déclin de la famille », et, d'autre part, celle du développement de « la famille relationnelle ». Il est vrai que les années 1990-2000 ont été dominées par les écrits sociologiques affirmant la standardisation des modèles conjugaux (Singly, 1996) et la quête de l'autonomie (Kaufmann, 2001). En effectuant une analyse incluant les positions au sein de l'espace social, J. Kellerhals permet de relativiser ces affirmations. Pour construire sa typologie, il utilise trois grandes variables (Kellerhals, 1987, p. 170) :

- *La cohésion* est ce qui rassemble affectivement les individus. Il y a dès lors une échelle allant de l'autonomie à la fusion des membres.
- *L'intégration* entre le groupe et l'extérieur du groupe. Deux pôles se distinguent : la famille agit comme médiatrice des normes et valeurs sociétales ; la famille ne porte attention qu'à son propre microcosme (régulation communicationnelle ; régulation normative).
- *La régulation dans le groupe*, c'est-à-dire les modalités de définition des règles. Là aussi, il y a une possibilité de graduation entre ceux qui se soumettent aux définitions extérieures au groupe telles que la coutume ou le droit et ceux qui définissent eux-mêmes les règles d'échange, la répartition des tâches, de l'autorité, etc. (osmose, repli sur eux-mêmes).
- 

À partir de ces trois variables, Kellerhals définit trois types :

- Le groupe Bastion<sup>53</sup> (Fusion, régulation normative, replis sur eux-mêmes).
- Le groupe Compagnonnage (Fusion, régulation communicationnelle, osmose).
- Le groupe Négociation (Autonomie, régulation communicationnelle, osmose).

Ces types sont confrontés à différentes variables dont les PCS. Il constate que 50% des familles de milieux populaires sont fondées sur le modèle de la cohésion par fusion et la régulation normative (type Bastion). Cette proportion baisse à 18% dans les milieux de cadres et de professions libérales. Le type Négociation (autonomie et communication) est représenté dans 18% des familles populaires, contre 39% chez les cadres. Le type compagnonnage (Fusion et communication) varie assez peu selon les variables. Par ailleurs la prise en compte des revenus radicalisent ces tendances (Kellerhals, 1987, p. 174). L'étude empirique récente confirme ces résultats (Kellerhals, Levy et Windmer, 2004, p 47). A cela s'ajoute le constat que les familles Bastion tendent à limiter leurs relations aux membres de la famille et à avoir un réseau qui s'étend sur un territoire géographique restreint (Martin, 1992). Comme le rappelle T. Blöss, l'observation des différences relationnelles au sein de la famille selon les milieux sociaux n'est pas isolé. L'auteur se réfère à différents travaux, dont ceux de B. Bernstein<sup>54</sup>, qui révèlent l'impact du mode de vie associé à la position sociale des parents sur la façon d'être en relation avec les enfants (Blöss, 1997, p 83-90). Si les transformations de la famille depuis trente ans ont eu pour conséquence de multiplier les figures parentales et de diversifier les types de familles, cela a eu également pour effet de placer la relation mère-enfant comme étant le couple pivot (Blöss, 1997, p 106). Son rôle dans la construction de la relation à l'autre chez l'enfant reste primordial. Selon le milieu social, il s'exprime différemment même s'il tend à reposer sur des principes identiques, celui de l'épanouissement personnel et celui de la recherche d'une réussite scolaire (Beaud S., Pialoux M., 1999 ; Terrail J-P., 2002). Dans leur recherche sur « les stratégies éducatives des familles », J. Kellerhals et C. Montandon montrent la corrélation existant entre la position sociale des parents, le type de relation familiale, et les styles éducatifs : « Dans le haut de la hiérarchie sociale, on insiste beaucoup plus sur l'autorégulation de la personne, sur son aptitude à définir ses propres fins et à s'y tenir, alors que dans le bas on met davantage d'accent sur l'accommodation, c'est-à-dire sur l'aptitude de la personne à se plier aux contraintes externes et à adapter des moyens à des buts qu'elle n'a pas forcément choisis elle-même » (Kellerhals, Montandon, 1991, p 207).

Les réflexions des sociologues et des psychologues sur la façon d'être en relation à l'autre donne à penser que la socialisation primaire a des caractéristiques propres et que les conditions objectives d'existence de la famille ne sont pas sans effet sur celle-ci. En d'autres termes, la construction de « soi » se réalise dans le cadre d'une relation socio-affective<sup>55</sup> qui le stylise. Si, comme le fait G. H. Mead, il est important de distinguer les relations primaires (les autrui significatifs) et les relations secondaires (les autrui généralisés), c'est pour signifier qu'elles ne sont pas, sur un plan psychique, de même nature. Dans le cadre des relations de l'enfant avec ses proches, s'intériorisent non seulement les rôles sociaux attendus, mais également une propension à être plus ou moins ouvert au monde extérieur, à être plus ou moins affectivement sous la dépendance d'autrui, cela en fonction de degré de sécurité intérieure élaborée depuis la prime enfance.

Ces réflexions rencontrent celles issues des terrains d'enquête. Les trajectoires qui étaient caractérisées par une double rupture, se distinguaient des autres par le fait qu'il

---

<sup>53</sup> Dans les études qui ont suivi, J. Kellerhals a subdivisé ce groupe caractérisé par la clôture vis-à-vis de l'extérieur en trois ensembles sur la base des différences quant à la valorisation des relations internes et à la répartition des tâches domestiques et des rôles sexués (Kellerhals et Montandon, 1991 ; Kellerhals, Levy et Windmer, 2004).

<sup>54</sup> Bernstein B., 1975, *Langage et classes sociales, codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Ed. de Minuit.

<sup>55</sup> Par ce qualificatif, il s'agit d'insister sur l'articulation des deux dimensions. La base affective est tendanciellement construite de façon différente selon les milieux sociaux.

ressortait systématiquement des éléments de l'enfance dans lesquels apparaissaient des relations familiales marquées par une fermeture sur l'extérieur et par des activités familiales laissant peu de place aux individualités. Les interviewés décrivaient leurs relations aux autres en dehors de leur famille sous le registre affectif. Il était question de conflits affectifs, d'amour, d'amitiés tant au travail qu'en dehors, qui avaient, de façon récurrente, des conséquences sur les trajectoires professionnelle et familiale. Les bifurcations de celles-ci étaient génératrices d'un sentiment d'insécurité et d'une recherche de relations rassurantes. Cependant, pour aller au-delà de ces impressions, il fallait, d'une part, prendre position sur le statut des entretiens, et, d'autre part, préciser ce que j'entends par disposition sociale dans la mesure où mon propos consiste à étudier dans ce sens les façons d'être avec autrui. Pouvais-je comparer les différentes trajectoires au-delà du fait qu'elles avaient les points communs précédemment évoqués. N'était-ce pas prendre le risque de détacher la dimension affective de son contexte particulier et de l'histoire individuel ? Je me posais, dans le même mouvement, la question de la restitution de ces histoires, une question qui est récurrente chez les sociologues ayant conduit de tels entretiens (Kaufmann, 1996 ; Laé, Murard, 1995). Pouvais-je adopter une écriture qui puisse tenir dans le même temps une conceptualisation sociologique sur les relations affectives et une narration des relations affectives ? enfin, pour envisager les façons d'être avec autrui comme une disposition sociale, comment je me situe dans le débat sur cette notion ?

### **L'attachement, une disposition sociale ?**

Les réponses à ces questions se sont élaborées non seulement au cours du recueil des entretiens, mais également en référence à ma propre histoire. En m'appliquant le même exercice de reconstruction, j'ai perçu par moi-même que le discours réflexif sur la relation aux autres au cours de la trajectoire a pour limite, pour celui qui l'énonce, l'inconscient, tout en révélant des aspects de celui-ci à ceux qui l'écoutent et l'analysent. J'ai donc choisi, à la suite de ces deux expériences, de prendre position dans le débat ayant cours depuis près de trente ans chez les sociologues français à propos du statut de l'entretien et de la place du chercheur<sup>56</sup>.

Si l'on peut affirmer que les catégorisations savantes n'ont rien à voir avec celles des gens interviewés, ce n'est pas pour les opposer, voire refuser d'effectuer toute catégorisation (ce qui reste une illusion). Nous savons, depuis les écrits de M. Weber, que les points de vue, les interprétations sont des composantes incontournables pour la compréhension d'une activité sociale. L'agent, en donnant un sens à son action, oriente celle-ci. Mais ces interprétations n'ont pas pour fonction de dire la réalité, encore moins la vérité, d'une histoire sociale. Elles participent à la compréhension des rapports sociaux que le sociologue cherche à saisir. Comme le remarque P. Pharo, Weber, à la différence de Schütz, ne croit pas que l'agent puisse juger du sens de son activité passée : « Une connaissance réflexive, même de notre propre expérience vécue, ne saurait jamais être une véritable 'reviviscence' ou une simple photographie du vécu, car 'l'expérience vécue', en devenant 'objet', s'enrichit toujours de perspectives et de relations dont on n'a justement *pas* 'conscience' au moment où on la 'vit' » (Weber, 1992, p 287). En d'autres termes, « une activité significative, ce qui veut dire pleinement consciente et claire, n'est jamais en réalité qu'un cas limite » (Weber, 1995, p 51). Le sociologue est d'autant plus amené à dégager et classer les sens visés possibles lorsque les comportements étudiés ont une dimension affective qui échappe à la conscience réflexive.

Mon objectif étant ici de repérer s'il existe une relation entre les façons d'être avec autrui et les positions sociales, je ne pouvais nullement me satisfaire de la seule narration des récits, cela pour deux raisons. D'une part, je partage le point de vue de D. Demazière et C. Dubar sur l'illusion d'une absence de catégorisation analytique de la part du sociologue mettant en forme les discours recueillis ou choisissant la réécriture des récits. Déclarer que

---

<sup>56</sup> Ce débat est présenté dans l'introduction du livre de Demazière C., Dubar C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques*, Paris, Nathan.

« raconter, décrire, exposer des impressions, c'est d'abord actualiser délibérément des perceptions, comme une façon de 'mettre en vue' des pratiques sociales obscures, une façon immédiate d'exposer de la complexité, de détailler des intensités et de dérouler des récits » (Laé, Murard, 1995, p 10), est une position qui met dans l'ombre les choix concrets de l'écriture. Quels sont les descripteurs choisis ? qu'est ce qui préside à la sélection des faits et des sentiments qui leur sont associés ? Une telle orientation place le lecteur dans une posture délicate. Si l'émotion le submerge, une émotion qui n'a rien d'universel, a-t-il la possibilité de prendre le recul nécessaire pour appréhender le récit comme étant l'exposition d'une trajectoire sociale au sein des différents champs de force qu'un individu a traversés depuis son enfance ? Inversement, la technique d'analyse ne doit en rien gommer les sentiments, les émotions associées aux pratiques. Il serait bien dommageable, au nom de la rigueur méthodologique, de ne pas prendre en considération les points de vue chargés d'émotion, tant de celui qui raconte que de celui qui écoute, dans la mesure où cela oriente de toute façon le regard du chercheur. Cependant, pour restituer l'ensemble au lecteur, il faut pouvoir tenir en même temps le point de vue de l'autre, le sien, et la distance de l'analyste. C'est ce que vise J-F Laé dans ses écrits récents (Laé, Farge, 2000). En ce qui me concerne, j'ai choisi d'adopter une stratégie d'exposition des résultats des recherches qui soit en mesure de restituer à la fois le point de vue des agents et les analyses que j'en tire. J'ai eu recours, tout d'abord, à une analyse comparable à celle proposée par D. Demazière et C. Dubar<sup>57</sup>. A partir de la récurrence de comportements similaires dans des situations analogues, je cherchais à comprendre ce que l'interviewé ne perçoit pas nécessairement, à savoir l'impact des contraintes sociales, caractéristiques de sa position dans le champ des relations, sur ces façons d'agir, de penser et, ici, d'être avec autrui. Mais je tenais également à ne pas perdre le caractère individuel des trajectoires sociales. Pour cela, j'ai fait le choix de diversifier la présentation des récits devant servir à soutenir l'argumentation (Thalineau, 2004, p 30). Il m'importait de donner à voir leur propre point de vue sur les faits ayant marqué leur parcours.

En prenant le parti de concevoir la relation à l'autre comme une *disposition sociale* au sens de tendance à faire, à agir, à penser, et à être, j'entre dans un autre débat que je ne peux ignorer. Quel est le sens que je donne à cette notion ? en clarifiant ma position, je me permets dans le même mouvement de préciser ce que j'entends par « être social ».

### ***A propos des dispositions sociales.***

C'est par la lecture des ouvrages de B. Lahire après ceux de P. Bourdieu que j'ai pu clarifier le sens que je donne aux dispositions sociales. La critique<sup>58</sup> que B. Lahire effectue de l'approche dispositionnaliste de P. Bourdieu, s'échafaude, a priori, sur une définition commune. Selon B. Lahire, par disposition sociale, il faut entendre une propension, inclination, penchant, habitude, tendance, (...) à agir, à penser, à sentir d'une façon spécifique dans un contexte déterminé, une tendance qui a été intériorisée et incorporée dans une situation similaire lors d'un processus de socialisation. Il s'agit donc, dans la droite ligne théorique de P. Bourdieu, de principes de production de pratiques, mais qui, à la différence de la thèse de P. Bourdieu, ne sont pas généraux : « Si la notion de disposition implique une opération cognitive de mise en évidence de la cohérence de comportements, opinions, pratiques... divers et parfois éparpillés, elle ne doit cependant pas conduire à l'idée selon laquelle la disposition serait forcément générale, trans-contextuelle et active à chaque moment de la vie des acteurs. La recherche de cohérence doit s'accompagner d'un souci de la délimitation des classes de contextes, des aires de pertinence et d'actualisation de la disposition reconstruite. (...) La transférabilité (d'un schème ou d'une disposition) n'est donc

<sup>57</sup> . Demazière D., Dubar C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques – L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.

<sup>58</sup> Thalineau A., 2003, « La permanence des dispositions sociales, le socle d'une critique critiquable- Réflexion sur l'approche critique de Bernard Lahire » Communication à la journée d'études *L'œuvre de Pierre Bourdieu en pratiques*, organisée par l'Université de Pau, 25 mars.

que très relative et le transfert s'opère d'autant mieux que le contexte de mobilisation est proche dans son contenu ou sa structure du contexte initial d'acquisition. » (Lahire, 2002, p 21).

Ce souci scientifique de « saisir le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des dispositions dont sont porteurs les acteurs individuels, en fonction de leur parcours biographique et de leurs expériences socialisatrices » (Lahire, 2002, p17), se construit sur une absence de précision du sens du qualificatif « sociales », accolé aux dispositions. Or, la polysémie du qualificatif est telle que l'on se doit de le préciser ou de le définir à partir de la configuration conceptuelle dans laquelle le terme de « disposition » est inséré. P. Bourdieu et B. Lahire ne lui donnent pas le même sens, et, de fait, ne sont pas dans les mêmes paradigmes théoriques.

Chez B. Lahire, « sociale » est défini dans un sens que l'on peut qualifier d'interactionniste. Ce qui importe, c'est l'analyse des façons de faire, d'agir et de penser d'un acteur individuel situé dans un ensemble de relations concrètes intersubjectives. Dans ces conditions le contexte prend toute son importance. Pour dégager les principes de production des pratiques, il s'agit de repérer dans une série de situations la variation *intra-individuelle* des comportements tant dans une dimension synchronique que diachronique (Lahire, 2002, p 16). En choisissant une telle orientation, il n'a aucun mal à « mettre en évidence des contradictions ou des oscillations (néanmoins bien présentes dans l'ensemble des cas traités) entre des dispositions contraires *pour mettre en difficulté l'idée d'existence de l'unité d'un système de dispositions*<sup>59</sup> et, plus précisément encore, de principe générateur ou de formule génératrice de pratiques. Il suffit en effet, de construire la liste des dispositions caractéristiques de chaque enquêté pour se rendre compte du fait que chaque individu est le produit d'un mélange assez subtil de dispositions variées, et qui n'ont parfois rien à voir les unes avec les autres, ou plus exactement, qui n'entretiennent aucun lien de nécessité logique entre elles. » (Lahire, 2002, p 404). La critique de la thèse de P. Bourdieu, ici très présente, repose sur l'affirmation peu contestable que nous ne sommes pas, en tant qu'individu social, réductible à notre position sociale. Selon B. Lahire, si P. Bourdieu peut définir les dispositions comme « formule génératrice de pratiques », c'est parce qu'il « privilégie *dans*<sup>60</sup> son modèle interprétatif la position sociale (dans l'espace social) et la trajectoire sociale (ascendante, déclinante), bref l'habitus de classe et de trajectoire, alors qu'un grand nombre de dispositions ne sont pas liées aux conditions d'existence de classe, ni même à la pente de la trajectoire » (Lahire, 2002, p 405). Mais P. Bourdieu dit-il autre chose ?

Pour l'auteur du « sens pratique », l'usage du terme « sociale » est référé à la structure de la société. Son objectif n'est pas d'interpréter les différences de dispositions à partir de positions similaires, mais d'interpréter, dans le sens de donner une explication, les relations entre des positions, des dispositions et des prises de position au sein de l'espace social (Bourdieu, 1994, p 19). Comme le rappelle L. Wacquant, « la sociologie a pour tâche, selon Bourdieu, de porter au jour les structures les plus profondément enfouies des mondes sociaux qui constituent l'univers social, ainsi que les mécanismes qui tendent à en assurer la reproduction ou la transformation » (Wacquant, 1992, p 16). Lorsque le chercheur regarde des individus comme dans le cas de « la misère du monde », Ce qui importe ce sont leurs façons de faire, d'agir et de penser définies par leur position au sein de l'espace social, par leur position au sein du champ dans lequel ils évoluent, par un ensemble de relations concrètes intersubjectives dans des contextes particuliers (interactions) et de relations concrètes sans interaction de face à face avec d'autres agents définis également par leurs positions au sein de l'espace social et au sein du champ spécifique étudié. S'il ne s'agit pas de nier la variabilité des dispositions pour un même individu à un moment et au cours de sa trajectoire, l'objectif est, par la comparaison des individus selon leur position, de saisir la permanence

---

<sup>59</sup> Mis en italique par moi.

<sup>60</sup> Mis en italique par moi.

dispositionnelle. Ce qui importe, c'est la relation entre la disposition et la position. Mais cela ne présuppose-t-il pas l'existence de cadres socialisateurs peu nombreux et stables ?

B. Lahire constate fort justement l'hétérogénéité de ces cadres : « Depuis l'hétérogénéité précoce problématique (présence permanente d'autres significatifs hautement contradictoires) jusqu'aux hétérogénéités légères liées aux différences secondaires (et moins perturbantes) entre les autres significatifs lors des processus de socialisation secondaire, en passant par les inévitables effets précoces de la fréquentation plus ou moins durable, lors de la socialisation primaire, d'autres significatifs aux dispositions, penchants, inclinations jamais strictement identiques (simple effet des « idiosyncrasies individuelles » pour reprendre le langage des mêmes auteurs), nous l'avons vu, dans chaque étude de cas, les individus socialisés ont peu de chance d'être dotés d'un patrimoine de dispositions formant un tableau d'une parfaite cohérence et d'une absolue harmonie » (p 407-408). Il est vrai que dans les relations sociales de type sociétaires, les individus se construisent en se référant à des Autrui généralisés aux références normatives multiples et contradictoires. Les dispositions sociales qu'ils incorporent sont instables sur un plan cognitif. En effet, il suffit de rappeler que la transformation de la durée des unions conjugales et des formes familiales (les familles monoparentales, les familles recomposées de parents de sexe différent ou non) font que les enfants ne sont pas dans un champ familial constitué d'un père et d'une mère, d'une fratrie, de deux couples de grands-parents et d'oncles et tantes. Les références normatives ne sont pas stables et les enfants, au sein même du champ familial, doivent composer avec des dispositions différentes entre les différents membres. Mais la description globale du processus d'individuation au sein des familles tend à gommer le sens que cela recouvre selon l'intensité des contraintes<sup>61</sup> s'exerçant sur les individus sociaux. Ici, tous les lieux de socialisation se valent : « Tout corps (individuel) plongé dans une pluralité de mondes sociaux est soumis à des principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires qu'il incorpore » (Lahire, 1998, p 35). L'homme est un être pluriel. Il est pris dans des attentes comportementales différentes et parfois contradictoires qui l'obligent à se présenter sous des aspects divers auprès des autres. Mais qu'en est-il de ces affirmations lorsque l'on replace l'individu au sein des rapports sociaux associés à sa position et lorsque les contextes d'intériorisation des dispositions sont référés à l'espace global ?

Un même cadre socialisateur n'impose pas les mêmes contraintes aux individus quelle que soit leur position. L'école en est un exemple bien connu. Pour le percevoir, il suffit de relire la description faite par S. Beaud et M. Pialoux, dans l'ouvrage *retour sur la condition ouvrière*, de l'arrivée des jeunes du quartier Grandval au lycée (Beaud, Pialoux, 1999, pp 242-245). Bien entendu, il est possible de percevoir que cette socialisation n'est pas la même pour tous les jeunes du quartier. Chaque individu ayant sa propre histoire, les dispositions incorporées ne sont pas totalement identiques. Cependant, ici, ce qui intéresse le sociologue, c'est tout autre chose. Il veut comprendre ce que la position sociale offre comme possibilité d'agir, de penser, et d'être dans tels contextes. En ayant une telle perspective, les tensions entre différents cadres socialisateurs, pour un même agent social, visibles par les pratiques de rejet, de refus, de ratés, de décalage, sont l'expression de la dynamique entre les champs, du différentiel de force agissant sur lui, comme individu social ayant incorporé dans chaque champ des façons de faire et de penser. Il s'en suit une interprétation différente de l'être social.

### ***L'être social est-il le monde social ?***

Dans la perspective de P. Bourdieu, « le corps est dans le monde social et le monde social est dans le corps ». Pour B. Lahire, « Le « dedans » ou « l'intérieur » (le mental, le cognitif, etc.) n'est qu'un « dehors » ou un « extérieur » (formes de vie sociales, institutions, groupes sociaux, processus sociaux, etc.) plié(...) Pour comprendre l'intérieur, il n'y a alors qu'une solution : faire l'étude la plus fine, la plus circonstanciée et la plus systématique de

---

<sup>61</sup> Supra p 6.

l'extérieur » (Lahire, 1998, p 234). Dans la première approche, les tensions, que peuvent exprimer les individus sociaux, sont la résultante d'un décalage entre les structures objectives et les structures incorporées, c'est-à-dire entre ce que le monde social est dans le corps *et* ce qu'est le corps dans le monde social. Si le champ se transforme, par sa dynamique interne ou par sa relation aux autres champs, les positions nouvellement occupées peuvent être en décalage avec les dispositions acquises. Si les ajustements sont possibles, se traduisant par une modification des façons de faire et de penser, il n'est pas rare qu'il y ait des comportements non conformes aux nouvelles règles du jeu social. Pour P. Bourdieu, cela est particulièrement vrai pour les agents qui étaient les mieux adaptés à l'état antérieur du jeu, qui en tiraient le plus de profit. Cela présuppose que l'agent social, même sous tension, puisse avoir une unité. Celle-ci n'existe pas en soi mais bien dans sa relation au monde social. On retrouve ici une tradition philosophique qui pose l'individu comme être dans sa relation aux autres, que P. Bourdieu évoque dans son ouvrage « les méditations pascaliennes » (Bourdieu, 1997, pp 158-162), et que l'on retrouve, dans l'autre discipline que j'ai évoqué, la psychanalyse.

Quand Freud définit le *moi* comme un médiateur, il le caractérise comme « être frontière » : « le moi tente de faire la médiation entre le monde et le ça, de rendre le ça docile au monde, de rendre le monde, grâce à l'action musculaire, conforme au désir du ça » (cité par Laplanche et Pontalis, p 250). Appréhender les dispositions comme étant une construction de l'être dans son rapport au monde, sans pour autant l'assimiler comme reflet du monde, c'est présupposer qu'il existe une différence entre les relations sociales telles qu'elles apparaissent à un observateur, des relations sociales telles qu'elles apparaissent à celui qui est dans le jeu relationnel.

Comme le remarque O. Schwartz, il existe « des réalités présentes-absentes », qui orientent les relations observées (Schwartz, 1993, p 282). Cet univers que le discours laisse entrevoir sous des formes multiples, et qui s'élabore et s'enrichit par les différents parcours au sein des champs sociaux, est l'histoire des relations sociales qui fait l'être dans sa singularité et dans son appartenance au monde social. Lorsque l'individu est, dans un jeu social, pris dans des attentes spécifiques, il y répond en faisant des associations à d'autres univers relationnels, passés et présents, qu'il a organisé psychiquement au cours de sa trajectoire. Lorsque les attentes ne sont pas celles qu'il a pour habitude de recevoir, sa réponse est l'expression du décalage entre ses mondes sociaux présents et passés et non l'expression d'une fêlure psychique. Que l'individu souffre, qu'il ait perdu des repères, cela ne signifie pas qu'il soit tiraillé entre deux êtres. Quand M. Pollack décrit l'expérience concentrationnaire, il montre que le dehors, ce qui est extérieur au camp (journaux, relations aux proches, sorties vers les usines) et le dedans, c'est-à-dire le passé relationnel, est ce qui permet à l'individu de penser sa propre continuité psychique (Pollak, 2000, pp 270-277). Il n'est donc pas question, pour lui, d'assimiler l'extérieur à l'intérieur ou de les opposer. Je le suis pleinement lorsqu'il écrit : « l'ordre mental est le fruit d'un travail permanent de gestion de l'identité qui consiste à interpréter, à ordonner ou à refouler (temporairement ou définitivement) toute expérience vécue de manière à la rendre cohérente avec les expériences passées ainsi qu'avec les conceptions de soi et du monde qu'elles ont façonnées : il s'agit au nom de la maîtrise de l'avenir, d'intégrer le présent dans le passé » (Pollak, 2000, p 258). Cette approche, rapportée à ma recherche, signifie que la disposition à être avec autrui, intériorisée dans le cadre de la socialisation primaire, peut être décalée par rapport à ce qui est attendu de la personne dans un contexte déterminée. Cependant, le tiraillement qui peut se manifester dans la situation, entame en rien la disposition tant que la personne a la possibilité de l'actualiser dans d'autres contextes (familiaux, professionnels, associatifs, amicaux...), ou au sein de son monde social intérieur (Thalineau, 2004, p 173).

Le matériau d'enquête m'invitait à reprendre ces savoirs théoriques pour les éprouver. La façon d'être avec autrui, présente dans les descriptions des pratiques passées et présentes, a-t-elle une forme spécifique ? Comment s'actualise-t-elle dans les différents champs traversés au cours de la trajectoire ? Comment est-elle ébranlée ? En quoi est-elle liée aux conditions

d'existence passées et présentes, c'est-à-dire aux rapports sociaux et aux ressources disponibles caractérisant une position sociale ?

Pour répondre à ces questions, j'ai repris l'ensemble du matériau constitué des trajectoires de personnes inscrites comme « demandeurs(ses) d'emploi » depuis au moins un an, qui ne sont ni en phase d'entrée dans la vie active, ni en phase de fin de vie active, et qui ont eu un parcours les orientant, soit vers des activités d'ouvrier(e)s ou employé(e)s, soit vers des activités de cadres.

Les personnes ayant eu des expériences comme employé(e)s ou ouvrier(e)s ont été rencontrées dans le cadre de plusieurs recherches concernant les allocataires du R.M.I. et les chômeurs de longue durée. Parmi les 70 récits biographiques recueillis, nous retiendrons principalement ici les personnes ayant entre 30 et 50 ans, c'est-à-dire censées être entrées depuis plusieurs années dans la vie active<sup>62</sup>, soit 23 femmes et 31 hommes, d'origine française ou installés en France depuis deux générations au moins et dont les parents étaient eux-mêmes de milieux populaires. Le fait que ces personnes rencontrées soient dans l'assistance ou au chômage de longue durée les distingue-t-il des milieux populaires ? S'il n'est pas question ici de confondre dans un même ensemble les ouvriers qualifiés et ceux qui ne le sont pas, les ouvriers de l'industrie et ceux de l'atelier, les ouvriers et les employés, en sachant par ailleurs que toutes ces différences s'accroissent en les combinant avec la variable du genre, il ne s'agit pas pour autant d'ignorer qu'à cette hétérogénéité apparente des pratiques s'adjoint une certaine homogénéité des possibilités d'être dans le monde. Ils partagent les mêmes traits culturels associés à leur position de dominés au sein de la hiérarchie sociale. Tous travaillent à des activités d'exécution et ont les plus bas salaires, ce qui contribue à leur donner le goût du nécessaire, surtout en situation de chômage (Bourdieu, 1979). L'intention n'est donc pas de les définir par rapport à leur statut administratif, à leur plus ou moins grande distance du marché de l'emploi, à leur valeur sur ce marché et à leur relation aux services de l'action sociale (Demazière, 1992 ; Paugam, 1991 ; Messu, 1991), mais bien par rapport à leur position au sein de l'espace social.

Concernant les cadres que nous nommerons également « salariés de confiance », en référence à la définition donnée par P. Bouffartigue<sup>63</sup>, la catégorie n'est pas plus homogène. Les différents types de poste occupé (technique, administratif ou commercial) génèrent des carrières distinctes. Entre 35 et 45 ans, la période du cycle de la vie active où se joue le devenir professionnel, ceux et celles qui sont dans un statut d'ingénieur, ont une mobilité fonctionnelle caractérisée par le remplacement progressif des activités techniques par celles de gestion et d'administration, doublée d'une progression dans la hiérarchie des responsabilités (Bouffartigue, 2001, p. 190). Cette mobilité est plus marquée selon le type et le niveau de diplôme, et selon le sexe. Lorsqu'ils sont dans un statut de cadre administratif ou commercial, la mobilité se caractérise par l'occupation de postes hiérarchiques. Ces différences liées au type de poste occupé ne sont pas ignorées. En effet, les salariés de confiance rencontrés n'ont plus la confiance de leur employeur. Au chômage depuis plus d'un an, ils doivent adopter des stratégies de recherche d'emploi qui sont en lien avec la spécificité de leurs activités passées.

Cependant, comme pour les ouvriers et les employés, il s'agit surtout de les appréhender en prenant en compte la spécificité de leur position sociale actuelle mais également d'origine. En effet, les études réalisées sur les façons dont les salariés de confiance orientent la recherche d'emploi en période de chômage nous renseignent sur les différences de rapport au travail

---

<sup>62</sup> Malgré le recul de l'âge d'entrée dans la vie active, celui-ci est toujours plus tôt pour les personnes les moins qualifiées.

<sup>63</sup> « La relation salariale de confiance se distingue donc de la relation salariale ordinaire, à la manière dont la *profession* s'oppose à l'*occupation* ou au *job* dans la tradition anglo-saxonne. Le salarié de confiance échange son expérience et sa compétence accumulées contre « la promesse implicite d'une progression dans son salaire et sa position. Cela implique un haut niveau de confiance et une relation beaucoup plus étendue. En rémunérant la formation et l'expérience accumulées, la carrière relie le présent au passé et au futur » » (Bouffartigue P., 2001, p. 52).

selon le sexe et l'origine sociale. Les femmes et les autodidactes semblent accepter plus rapidement l'idée d'un déclassement (Pochic, 2001). Selon que l'on est un homme ou une femme, que l'on est issu d'une famille de cadres, d'ouvriers ou d'employés, que l'on est en couple avec un(e) conjoint(e) occupant ou non des fonctions similaires et étant issu ou non du même milieu social, les façons de se situer par rapport à l'emploi, au travail salarié et aux proches, varient. Ce constat a été pris en compte pour constituer la population des salariés de confiance à interviewer.

Trente-deux cadres au chômage<sup>64</sup> depuis plus d'un an ont été rencontrés. Parmi eux, seize hommes et seize femmes et dans chaque catégorie nous avons des personnes issues de milieux d'ouvriers et d'employés, ayant suivi ou non des études supérieures ouvrant à des postes de cadre. Le choix s'est fait de façon aléatoire à partir du fichier d'une « agence cadre » de l'ANPE. Les personnes étaient contactées par le service pour obtenir l'accord d'une rencontre. La moitié des personnes contactées ont refusé. Il s'agit d'hommes et de femmes qui étaient soit dans une période de reprise d'activité, soit inquiets quant à la teneur de la rencontre. Il est à noter que les entretiens se sont déroulés au domicile des personnes, exceptés pour trois femmes et deux hommes qui ont souhaité un lieu en dehors de leur domicile. Cette demande ne s'est pas présentée chez les ouvriers et employés.

De l'étude de ces entretiens, il en est ressorti deux figures d'attachement (façon d'être avec autrui) opposées. D'un côté, des personnes, à l'âge adulte, ont une propension à établir des relations peu contraignantes ou à rejeter toute forme de relation qui pourraient restreindre les marges de liberté sans octroyer en retour des compensations. Ces êtres, que j'ai appelés « autonomes », sont plus fréquemment issus de classes supérieures mais également de milieux plus modestes, caractérisés par une ascension sociale. Le champ familial d'origine est caractérisé par une confiance quant aux possibilités d'exister socialement en dehors de celui-ci. La réussite scolaire et l'apprentissage à l'autonomie ont été les vecteurs de l'éducation.

D'un autre côté, des personnes ont tendance à rechercher l'assentiment d'un autre, pas nécessairement un(e) conjoint(e), pour pouvoir agir. Je les ai appelés des êtres « soudés ». En les qualifiant ainsi, j'ai voulu indiquer qu'ils existent en fonction d'un autre qui est placé dans une position centrale, et que leur existence dépend de la qualité de cette relation interpersonnelle (la soudure). Les êtres « soudés » sont plus fréquemment présents dans les milieux d'ouvriers et d'employés. Ils se caractérisent par un passé où la tension entre le champ familial et professionnel, la tension à l'intérieur même du champ familial furent telles, qu'il leur est devenu nécessaire de rechercher une sécurité intérieure à travers la relation à l'autre.

Lorsque ces deux figures se trouvent en situation de chômage de longue durée, les comportements adoptés ne sont pas totalement identiques. Concernant les êtres « autonomes », le temps de chômage constitue une épreuve qui offre une opportunité plus ou moins importante pour construire un nouveau projet professionnel. Celui-ci est dépendant des positions sociales et sexuées. Le chômage peut également être une aubaine pour choisir un nouveau mode de vie. Pour les êtres « soudés », la rupture d'activité prend son sens dans le cadre de la relation à l'autre. Selon la place attribuée au travail salarié, l'arrêt de l'activité peut constituer ou non un risque de perdre l'autre, et, inversement, la perte de l'autre peut constituer un risque de perdre l'emploi, pouvant conduire à une situation de désaffiliation<sup>65</sup>.

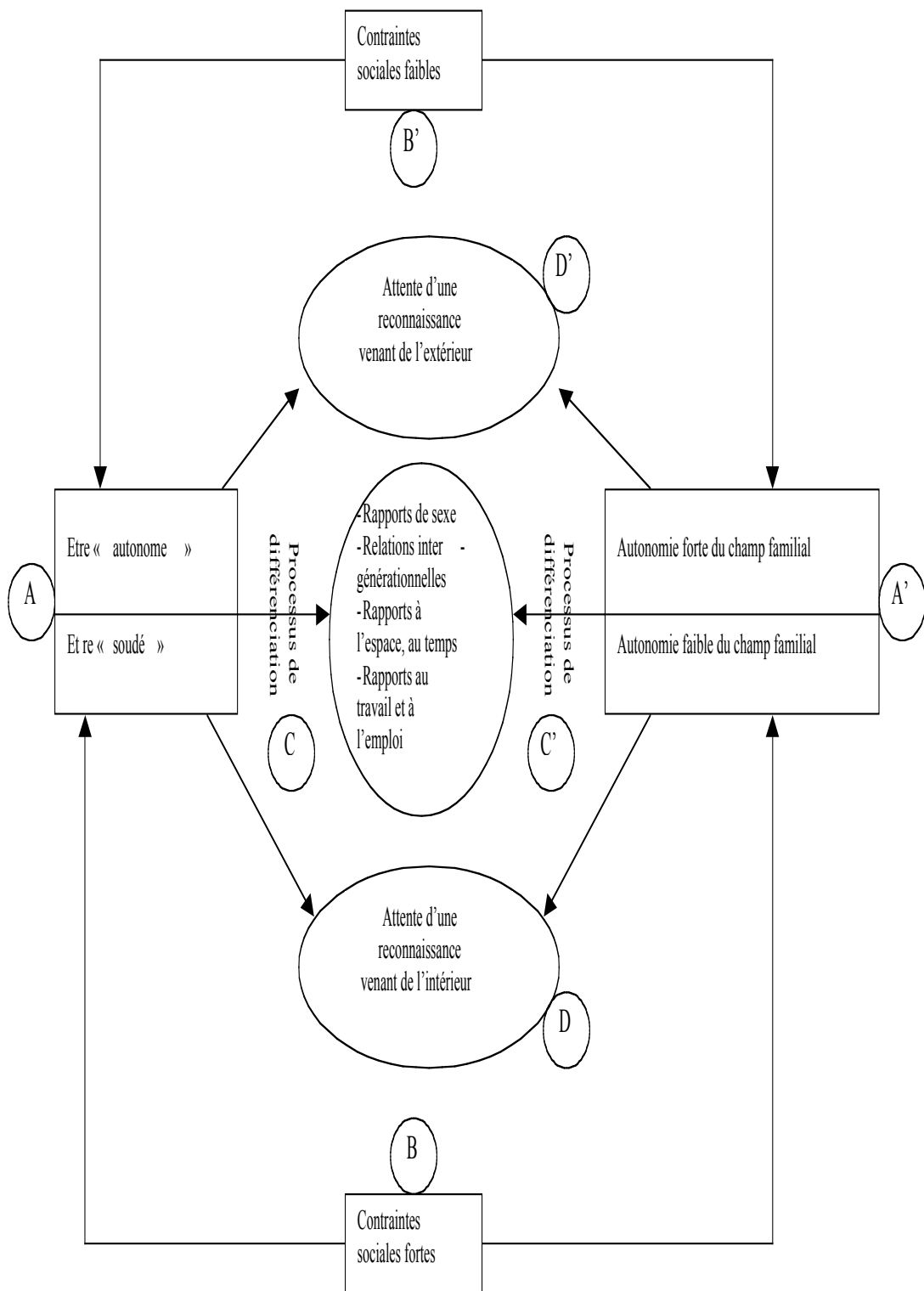
---

<sup>64</sup> Voir la présentation synthétique de l'ensemble des personnes rencontrées en annexe 1 de Thalineau A., 2004, *L'individu, la famille et l'emploi*, Paris, L'Harmattan.

<sup>65</sup> Il s'agit de la rupture des relations avec les champs familial et professionnel. Voir à ce sujet l'article de Robert Castel dans lequel il présente la construction conjointe du processus de désaffiliation et de la question sociale. Castel R., 1989, « La question sociale commence en 1349 », *Vie sociale*, Mai, pp 9-25.

### *Les figures de l'attachement*

A partir de l'ensemble des récits biographiques dont les divers portraits sociologiques ont été analysés, l'objectif a été de saisir le processus de différenciation qui permet à l'individu social de dire sa différence aux autres. Ce processus est éminemment social tout en étant perceptible au plan des individualités. Comme je l'ai précédemment exposé, il ne s'agit donc pas ici d'opposer l'extérieur (les relations sociales structurées, l'interindividuel) et l'intérieur (les composantes psychiques, l'intra-individuel) mais de les regarder comme étant en inter-relation au moment de l'accomplissement de l'activité sociale. Pour repérer les entrecroisements, le schéma présenté à la page suivante résume le processus. L'objectif a été de tracer des lignes de compréhension de la relation (A/A'), entre, d'une part, la structuration psychique du même et du différent (dynamique intra-individuel), et, d'autre part, le positionnement du champ familial (le champ qui, comme le souligne P. Bourdieu, est celui des relations qui permet à l'enfant de passer « d'une organisation narcissique de la libido » à « un état dans lequel il s'oriente vers une autre personne ») vis-à-vis des champs qui offrent les ressources au fonctionnement du champ familial. Il s'agit, dans nos sociétés, du champ professionnel et du champ du politique (dynamique sociale). Ce schéma n'est en rien un modèle. Il est plutôt une présentation de l'état de ma réflexion à un moment donné de la recherche. Il s'est construit au cours de l'analyse, et sous l'influence des lectures que je mobilisais pour construire mon interprétation. Il repose sur l'idée que la relation à l'autre s'inscrit dans une configuration sociale qui a une autonomie relative, et que l'être social a, en lui-même, un monde social qui n'est pas réductible au monde présent, celui que l'observateur appréhende.



### Début de la lecture du schéma :

Du côté de la dynamique des champs (A'), le champ familial, celui de la première socialisation, est soumis à des contraintes (nécessité d'obtenir les ressources pour la conservation et la protection du champ, référence à des valeurs pour garantir un ordre familial) liées à son degré de dépendance vis-à-vis du champ professionnel (économie de marché), voire des champs du politique et de l'action sociale (économie de la redistribution). Selon l'intensité des contraintes, c'est-à-dire des espaces offerts pour agir dans et en dehors du champ familial, ce champ acquiert une plus ou moins grande autonomie relative. En d'autres termes, selon la force des contraintes, il s'instaure une relation hiérarchique dans laquelle le champ familial est plus ou moins englobé<sup>66</sup> par les autres champs (B, B'). Sur le plan individuel, la forme de l'englobement, c'est-à-dire le fait que le champ familial soit fortement tributaire dans son fonctionnement des ressources extérieures ou à l'inverse qu'il ait des ressources propres (patrimoine économique et culturel), se traduit par la construction des deux figures précitées de la relation à l'autre.

Lorsque sur le plan macro-sociologique, le champ familial est faiblement englobé, cela génère un processus de différenciation visant à renforcer les ressources du champ familial en l'associant aux autres champs. Le champ familial se construit dans une complémentarité aux champs professionnels et politiques en vue d'accroître son autonomie et dans la concurrence aux autres champs familiaux pour avoir, sinon le monopole, la plus grande maîtrise des ressources extérieures. L'opposition/complémentarité entre, les différents champs familiaux se met en scène dans toutes les formes de stratégie de distinction. Ce premier processus de différenciation caractérisé par la préservation d'une autonomie a un effet structurant sur un plan micro-sociologique.

Moins le champ familial est englobé, plus les individus sont à l'extérieur dans une position dominante dans laquelle ils retirent une reconnaissance sociale, et aspirent à pouvoir exprimer leur individualité. « La liberté d'entreprendre », la limitation des contraintes pouvant empêcher l'expression de soi, tant sur le plan professionnel que familial les caractérisent. Au sein de l'espace privé, il apparaît indispensable d'avoir son territoire propre et de ne pas être pris dans les seules fonctions familiales. Cette forte expression de leur individualité, leur permet de s'éprouver en tant qu'être social. Ils aspirent à obtenir une reconnaissance la plus large possible. Il n'est donc pas question ici que le champ familial soit un lieu d'enfermement. Cependant, la fonction éducative et de gestion de l'espace domestique étant socialement attribuée aux femmes, celles-ci doivent lutter pour préserver leur autonomie et leur ouverture sur l'extérieur. Si les frontières entre les champs sont plus perméables, si les espaces familiaux et professionnels ne sont pas construits dans leur opposition, cela l'est surtout pour les hommes entre eux. Vis-à-vis des femmes, ils tendent à vouloir maintenir cette opposition.

L'expression de l'individualité, mise en œuvre différemment selon le sexe, est présente dans les processus d'apprentissage. L'enfant est invité à explorer le monde et est accompagné de façon « sécurisée » par ses parents dans cette exploration. Psychiquement, s'élabore en lui une propension à affirmer son individualité au sein des différents champs sociaux qu'il traverse. Chaque champ constitue une occasion pour exprimer son originalité, de façon différenciée selon le sexe.

---

<sup>66</sup> Ceci renvoie à l'approche de la hiérarchie développée par L. Dumont et qui est également présente dans les travaux d'anthropologues comme ceux de M. Godelier. Dumont L., 1966, *Homo hierarchicus – le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard. Godelier M., 1982, *La production des grands hommes – Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de N. Guinée*, Paris Plon

### **Digression sur la domination masculine**

Les rapports sociaux de sexe sont construits dans le cadre d'une double production. Dans les sociétés modernes, la production de biens et de services est présentée comme un constituant majeur de la production de la société. Par le travail productif et la division sociale des activités qui l'accompagne, les individus établissent des relations d'interdépendance et hiérarchisées. Cependant, la société, pour se maintenir, a besoin de la reproduction pour le remplacement des êtres mortels. Si, comme le souligne Simmel, les formes sociales ont besoin, pour se perpétuer, d'une continuité qui dépasse les destins individuels (Simmel, 1981, p 178), il n'y a pas, actuellement de société qui perdure sans la reproduction des individus par les individus. Pourtant, la domination masculine a fait que l'une est présentée comme relevant de la production de la société, de la sphère publique et du masculin, et l'autre est présentée comme relevant de la seule reproduction des êtres, de la sphère privée et du féminin.

En se posant comme le reproducteur de la société, l'homme fait de sa différence biologique une domination sociale. La femme n'est, pour lui, que la reproductrice des êtres, un corps-objet qu'il possède pour asseoir son pouvoir. Produit par le corps d'une femme, il n'a pour seule différence avec elle que son incapacité à mettre au monde l'individu. En se posant comme le reproducteur du monde social, il se dissocie en renversant l'englobement initial. Laisser le contrôle de la sphère publique à la femme, c'est perdre un support de la croyance en la puissance reproductrice de l'homme. Pour cette raison, il sacralise l'ordre politique en produisant des signes distinctifs qui légitiment l'opposition des sexes et leur hiérarchie.

Dans des sociétés où la sacralisation s'opère dans le cadre d'un ordre démocratique, le jeu des signes distinctifs se voile de l'apparence égalitaire. L'homme tient les rênes du pouvoir en dénonçant la discrimination sexuelle, en reprenant à son compte le discours de la parité en politique, en affirmant le plus fort possible que ses pratiques ont changé, et, dans un même temps, en n'assumant pas la charge mentale qui fait que l'on est, en tant que femme, en permanence dans les sphères publique et privée<sup>67</sup>. Le meilleur moyen pour l'homme de se poser comme le pourvoyeur des ressources nécessaires à l'existence du champ familial est d'assigner la femme à sa fonction reproductrice des êtres. En posant l'extérieur (le monde du travail) comme dangereux pour cette fonction, en prenant à sa charge toutes les activités exigeant de la force physique, en attribuant tout ce qui relève du maternage, de l'alimentaire et du soin à la femme, l'homme « protecteur » protège sa croyance en une masculinité reproductive. Ici la femme n'a pas une fonction qui lui donne le pouvoir de faire la société, elle *est réduite* à cette fonction maternante. Du sujet agissant, elle est devenue un objet au service de l'homme.

Dans ce processus, la femme n'est pas passive. Mais plus sa survie dépend de l'ordre masculin, plus il lui est difficile d'échapper à la violence de cette assignation. Pour échapper à cette emprise, il lui faut s'appuyer sur les forces collectives, celles des femmes, et obtenir les capitaux nécessaires. Pour atteindre une position dominante dans la sphère publique, elle doit avoir une qualification et/ou une compétence supérieure à celle d'un homme pour un poste équivalent. Dans le même temps, elle doit aussi mettre de côté ce qui la distingue des hommes, à savoir sa fonction de reproduction. La fécondité des femmes est plus faible chez les femmes cadres que dans toutes les autres catégories sociales quel que soit leur âge au moment de la photographie statistique.

### **Suite et fin de la lecture du schéma**

Lorsque sur le plan macro-sociologique, le champ familial est fortement englobé, cela génère un processus de différenciation visant à protéger le champ familial des pressions

---

<sup>67</sup> A. M. Devreux a montré récemment l'écart entre les discours des hommes et leurs pratiques concernant les activités domestiques. Devreux A. M., 2002, « Les rapports sociaux de sexe et l'hypothèse des résistances masculines au changement social : le cas du travail domestiques des hommes », Toulouse, colloque international des recherches féministes francophones.

venant de l'extérieur. Il se construit dans une opposition structurale que les sociologues ayant effectué des recherches sur le monde ouvrier connaissent bien. L'opposition / complémentarité entre, le champ familial et le champ professionnel se met en scène dans l'organisation et la délimitation des espaces (intérieur/extérieur), du temps (temps contraints/temps libérés), des activités. Ce premier processus de différenciation a un effet structurant sur un plan microsociologique.

Plus le champ familial est englobé, plus les individus sont à l'extérieur dans une position dominée dans laquelle ils ne peuvent pas retirer une reconnaissance sociale leur permettant de s'éprouver en tant qu'être social. Cette reconnaissance s'obtient avant tout par les proches. Mais la construction d'un *Nous*, face à *Eux*, génère un besoin de se différencier des proches pour construire son propre *Je*.

L'opposition/complémentarité entre les individus, qui se met en scène dans l'organisation des espaces, du temps, des activités domestiques, voire professionnelle, s'opère non seulement à travers les rapports de sexe tel que je viens de le présenter, mais également à travers les rapports intergénérationnels. L'enfant, pris dans ce double englobement, construit un rapport à l'autre marqué par une dimension fusionnelle.

Ce schéma interprétatif a une dynamique. D'une génération à l'autre, voire même au cours d'une même génération, les individus peuvent modifier leur façon d'être en relation avec autrui. Le changement peut être lié à une modification des contraintes objectives ou/et à une interprétation différente de ces mêmes contraintes.

A l'âge adulte, les individus ayant intériorisé l'une ou l'autre des deux figures typiques d'être en relation avec autrui peuvent avoir des conditions d'existence différentes de celles qu'ils ont eues lors de leur socialisation primaire. Lorsque les contraintes sociales deviennent moins prégnantes, on serait en droit de penser qu'ils pourraient développer une propension à être plus « autonomes ». Inversement, lorsqu'elles deviennent plus importantes, ils pourraient se sentir en insécurité et rechercher une protection plus grande auprès des proches. Ce n'est pas parce que dans l'enfance les individus ont pu construire une sécurité intérieure leur permettant d'explorer le monde et d'exprimer leur individualité qu'ils sont définitivement sûres. Des événements peuvent, au cours de la trajectoire, modifier la façon d'être. Le décès brutal des proches (le partenaire, les enfants, les parents), en est une des raisons. La limitation des opportunités d'exprimer sa « créativité » en est une autre. Lorsque les contraintes sociales ne permettent plus, en retour, d'être assuré de sa place et d'être reconnu à cette place, leur intensité augmente, produisant des attitudes de repli.

A l'inverse, ce n'est pas parce que l'individu a eu au cours de son enfance une figure d'attachement n'apportant pas la sécurité suffisante pour se sentir suffisamment en confiance pour explorer le monde, pour ne pas avoir besoin d'un soutien pour exprimer une individualité, qu'il sera toute son existence un être « soudé ». Il peut avoir la possibilité de réélaborer une sécurité intérieure. D'une part, au sein du champ familial, le partenaire peut l'inciter en adoptant des comportements favorisant l'émancipation. D'autre part, les contraintes extérieures pesant moins sur le fonctionnement familial, il peut se sentir plus disposé à être en confiance.

Cependant, la force de la disposition à *être avec* repose sur la méconnaissance de ce qui la prédispose. Si les contraintes objectives changent, cela ne signifie pas que les individus puissent modifier leurs comportements relationnels. Les changements de comportements dépendent à la fois des nouvelles relations objectives au sein du champ familial et de la relation existant entre ce champ et les champs professionnels et politique, et des possibilités offertes d'interpréter autrement les contraintes objectives. Ceci est particulièrement visible lorsque les personnes perdent le support majeur de leur reconnaissance sociale. Confrontés à une perte de l'emploi ou à une rupture affective, les individus sociaux ne réagissent pas de la même façon selon leur façon d'être avec autrui, intériorisée depuis leur enfance. Alors que l'être « autonome » vit son exclusion du marché de l'emploi comme une épreuve à surmonter, l'être « soudé » ressent encore plus vivement qu'il ne peut exister que dans le regard soutenant

de l'autre (Thalineau, 2004). Si dans le même mouvement, il perd l'un et l'autre, parce que l'un ne va pas sans l'autre, alors le risque de désaffiliation s'accroît. C'est ce processus que je présenterai maintenant en prenant appui sur le cadre théorique que je viens de développer. Je m'appuierai sur un récit biographique, celui de Thierry Magnoux<sup>68</sup> qui a fait l'objet d'une présentation différente dans l'ouvrage publié récemment. En développant cette trajectoire individuelle tout en en la présentant comme une trajectoire sociale, l'objectif est de mettre en évidence l'impact de la construction sociale du rapport à l'autre sur la façon d'agir face à la perte de l'emploi. Cela permet également de porter un autre regard sur l'intervention sociale censée « insérer » les gens à la rue.

---

<sup>68</sup> Ce nom est fictif. Des éléments de ce récit sont présentés dans l'ouvrage Thalineau A., 2004, *L'individu, la famille et l'emploi*, L'Harmattan.

## Chapitre 4

### L'emprise protectrice de la famille

Les vies des personnes désaffiliées, rencontrées lors de différentes enquêtes, ont pour caractéristiques d'être marquées par des forces centripètes au sein du champ familial. Dès la prime enfance, il y a une propension à se retrouver dans l'entre-soi, à devoir faire face aux contraintes extérieures, et à avoir une attente de soutien affectif pour agir.

#### Le besoin de liens forts

L'enfance des personnes interviewées offre peu de possibilités de rencontre en dehors de l'espace défini par le champ familial. Les enfants peuvent sortir dans la cour, en bas de l'immeuble mais aller à la rencontre d'un camarade au-delà des limites de l'espace de la confiance que se sont construit les parents, n'est pas une chose possible.

La fermeture à l'extérieur, plus marqué pour les filles, ne concerne pas seulement les enfants. Les parents ont peu de relations, cela de façon plus sensible au sein des milieux populaires. L'enfant, le conjoint(e), les parents, et quelques ami(e)s prennent une telle importance qu'ils deviennent les seuls éléments constitutifs de soi, ne laissant peu ou pas de place à l'expression d'un désir d'être « en dehors » de cette espace de relations fortes. Des propos comme ceux de Thierry Magnoux sont fréquents :

*Tes parents, ils sortaient beaucoup les week-ends ? ils allaient chez des amis, dans la famille ?*

*Non, mes parents sortaient pas. Ils étaient plutôt... Disons que : les parents à ma mère habitaient en face et c'était des allers et retours. Mais des sorties, non. Par contre quand il y avait un bal ou un truc comme ça, ils sortaient.*

*Et les vacances ? Vous partiez en vacances ou pas ?*

*Mes parents n'ont jamais connu ni la montagne, ni la mer.*

*D'accord, ils restaient là-bas ?*

*Oui. Je leur ai dit une fois : « Bougez un peu ». Quand mon père était en préretraite. Moi et mon frère... je leur ai dit combien de fois : « partez un petit peu ».*

*Et pourquoi ils ne bougeaient pas ?*

*Je sais pas. Mon père était plutôt du genre renfermé. Quand il y avait un match de foot à la radio : « Foutez-moi le camp ! Laissez-moi écouter mon match ». Il fallait que ma mère parte et nous pareil.*

*Tu étais souvent avec ta mère toi ? Tu passais beaucoup de temps ?*

*Très, très souvent. Plus avec ma mère que mon père. Autant mon père il m'aimait bien. On était quatre enfants. Je n'ai jamais vu mon père taper un enfant, ni mes sœurs, ni mon frangin, ni même moi. Ma mère oui, ma mère elle aurait plutôt... Elle était pète-sec, mais c'était normal. Mais mon père non.*

*Tu t'entendais bien avec ta mère toi ?*

*Oui, j'étais plus ma mère que mon père. Par contre mon père quand il partait aux champignons ou un truc comme ça, ou à la chasse, il me disait « Jo (parce qu'il m'appelait Jo quand j'étais petit) demain je pars à 6 H à la chasse, tu viens ? ». Il me réveillait hein ! Le café était prêt, tout était prêt. Je buvais le café et on partait à la chasse. Mais il avait pas le... le sens d'amour comme ma mère. J'étais plus porté sur ma mère que mon père.*

*Elle était câline ta mère ?*

*Très, très, très. (Thierry Magnoux)*

Thierry Magnoux, âgé de 48 ans, a été rencontré dans un centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). S'il est sur la route depuis près de 18 ans, il a été, avant cette longue période d'errance, salarié et père de famille. Enfant, il demeurait avec ses parents dans une cité ouvrière de l'Est de la France. Son père, qui travaillait comme ouvrier chaudronnier dans une usine sidérurgique, aimait son travail ; il en parlait souvent à la maison. Sa mère s'occupait des quatre enfants ; Thierry Magnoux était le second. Toute l'activité du foyer dépendait de l'activité du père. Seul le père de Thierry Magnoux peut revendiquer un moment pour lui. Pour les autres membres de la famille, le « je » est inséré dans le « nous » du groupe familial. Pour tous, l'intimité est une intimité partagée. La limite du territoire de l'intime est celle que le groupe familial se constitue pour se protéger d'un extérieur vécu comme un territoire incertain, voire hostile<sup>69</sup>.

Le champ familial ne peut se saisir que dans sa relation aux autres champs et plus particulièrement au champ professionnel. En effet, pour exister en tant que tel, la famille a besoin d'aller chercher à l'extérieur les ressources nécessaires à son fonctionnement. Les sorties constituent plus ou moins un risque pour le champ familial et pour les individus qui le composent. Gagner de l'argent en travaillant, c'est aussi être confronté au risque de l'accident, de la maladie professionnelle, aux contraintes du travail (rythme, lieux, hiérarchie). Mais ne plus avoir d'emploi, c'est être contraint d'entrer dans le champ de l'action sociale afin d'obtenir le nécessaire. L'hostilité de l'extérieur est plus ou moins prégnante selon la position au sein de la hiérarchie sociale. Lorsque l'emploi est une priorité, c'est pour assurer le quotidien, et non pour se réaliser personnellement. Cela ne veut pas dire que cet aspect est secondaire. Bien au contraire, il constitue le plus qui permet d'affirmer son originalité au sein d'un univers de travail où prédomine l'uniformité. Mais avoir un emploi et se battre pour le conserver, c'est ce qui permet de vivre en dehors de la contrainte salariale, au sein du champ où l'on tente de reconstituer ses forces, le champ familial, ce champ où l'on obtient la reconnaissance sociale entendue ici comme la reconnaissance d'une valeur pour autrui et accordé par lui. La faible reconnaissance attribuée au travail ouvrier au sein du monde du travail et plus largement au sein de la société, qui se mesure par les faibles bénéfices symboliques que ce travail procure sur les différents marchés sociaux, a pour effet de donner un crédit important à la reconnaissance des proches. C'est ce que dit Thierry Magnoux en évoquant l'activité de son père et sa façon d'être au sein du foyer :

*Moi je voyais mon père comme il trimait. Il faisait les trois-huit mon père : il travaillait la matinée, l'après-midi et de nuit. Je le voyais dormir sur la table comme ça. Il mangeait, il s'endormait sur la table.*

(...)

---

<sup>69</sup> Cette notion d'intimité partagée a été développée dans l'article : Thalineau A., 2002, « L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés », Ethnologie française, PUF, 1, janv-mars, pp 41-48.

*Je sais pas ce qu'il buvait à côté ! Ça, ça me regardait pas ce qu'il buvait à côté. Parce qu'il buvait à côté je le sais. Je le savais. Même ma mère, elle le savait, même des fois, elle cachait des litres de vin parce que...*

*Il consommait pas mal ?*

*Non parce qu'il bossait hein ! C'était un bosseur, un courageux.*

*Mais ta mère des fois, elle planquait les bouteilles ?*

*Elle disait « Stop ! ». Il disait rien. « Tu as été où ? Tu as été boire ? ». Parce que le soir, il sortait le chien mais c'est pour boire un canon.*

*Et ta<sup>70</sup> mère, elle disait quoi ?*

*Des fois, elle se mettait en colère. C'était pas méchant.*

Son père « savait boire » puisqu'il pouvait aller travailler. Ce savoir-boire ouvrier, entre une sobriété étrangère à la classe ouvrière et une ivresse qui ne permet plus d'agir, permet d'échapper momentanément à l'emprise de la contrainte (Terrail, 1990, pp 72-73). Mais il constitue aussi, pour la femme comme pour les enfants, un risque, celui de voir s'installer à l'intérieur de la famille la violence de l'extérieur. Pour cela, l'épouse contrôle, tout en supportant les retours difficiles du café ; les enfants font comme si de rien n'était. En contrepoids des violences du monde du travail, l'homme ouvrier attend une attention maternante de la femme, mère et épouse, tout en ne voulant pas se perdre dans l'univers féminin en adoptant des pratiques visant à marquer sa différence. Si la forte tension entre la famille et l'extérieur favorise l'établissement de relations à caractère fusionnel, celles-ci suscitent un besoin de marquer la différence, mais aussi la crainte de ne plus recevoir la reconnaissance en ayant mis en danger les proches par des comportements d'affirmation de cette différence. L'enfant construit ainsi son rapport à l'autre sous la forme de ce que j'appelle un être « soudé », c'est-à-dire un être qui existe en fonction de la reconnaissance que lui accorde les proches et plus précisément celui qui incarne la figure de sécurité à l'intérieur du champ familial. Dans notre société, la mère et l'épouse occupent cette place. Thierry Magnoux manifeste des comportements qui renvoient à cette figure d'attachement.

Comme l'ensemble des jeunes scolarisés dans les années 70 qui effectuaient leur service militaire<sup>71</sup> après un apprentissage se concluant ou non par l'obtention d'un diplôme, puis débutaient leur carrière professionnelle pour rapidement se mettre en ménage (Galland dans Paugam, 1995), il fit une formation de maçon à la demande de son père qui ne voulait pas que son fils soit comme lui, un ouvrier d'usine. Mais l'apprentissage fut difficile :

*Et le boulot de maçon en lui-même tu le trouvais comment ? Intéressant ?*

*Moi j'étais apprenti, donc je servais un maçon. Je maçonnais aussi, je faisais du crépi. Mais pour dire... ça n'a pas été une religion... C'était les gens qui étaient plutôt... Eux ce qu'ils voulaient c'est que ça monte. Il y avait un arpète c'était moi. Moi je servais ! Je montais. Il était à l'échafaudage, je mettais dans la gamelle, je passais les parpaings. Je faisais l'arpette. Il y a des moments, je piquais mes colères. Et puis je suis tombé un jour, avec mes copains, sur Michel, mon maître de boxe. Il me regarde, il me dit « tu es petit, mais tu es râblé, tu irais pas faire de la boxe ? » « Pourquoi pas ? ». C'est de la boxe-taï. Alors après j'avais le boulot, la boxe, mes cours pour passer mon CAP. J'en pouvais plus. Dès fois, je rentrais, il y avait à manger qui était prêt. Je disais non.*

Etre obligé de faire un travail d'exécution sans gratification ne convenait pas à Thierry Magnoux. Il suffit d'un incident avec son patron (il fut accusé à tort de vols) pour qu'il décide d'arrêter. Il a dix-sept ans. Grâce aux relations de son père, il trouve un emploi dans une entreprise de charpente. Puis il part au service militaire. Dès son retour, il retrouve une activité

<sup>70</sup> Ayant travaillé pendant un mois avec Thierry dans un Centre d'Adaptation à la Vie Active dans le cadre d'une recherche, nous nous sommes tutoyés pendant toute cette période.

<sup>71</sup> Les personnes que nous avons rencontrées, ont terminé leurs études au cours des années 70.

d'ardoisier chez un compagnon. Il s'installe dans un appartement près de chez ses parents et quelques mois plus tard, il se marie tout en disant à sa compagne :

*Je lui ai dit « écoute, tu vas voir la vie que tu vas mener : je pars le lundi matin à cinq heures, je rentre le vendredi à trois heures de l'après-midi. Ça va être ta vie ! ». Dès fois, je rentrais pas le week-end. Des fois, il y avait des choses qu'il fallait qu'on finisse d'urgence. Coup de téléphone : « Ecoute ma chérie, je peux pas rentrer ». Ça a duré pendant sept ans comme ça.*

La mise en couple s'enchaîne avec la sortie de la famille d'origine et l'installation dans l'emploi stable. Thierry Magnoux passe ainsi de la tutelle affective de la mère à celle de l'épouse. Cette relation affective est symbiotique. Il dit être absent toute la semaine mais cela devient la vie que mène sa femme (« tu vas voir la vie que tu vas mener »). Elle est lui, même quand il travaille sur des chantiers aux quatre coins de la France. Ce comportement typique des ouvriers issus de milieux populaires faiblement qualifiés fait que l'emploi stable n'est pas le facteur principal motivant le départ de chez les parents. Tant qu'il n'y a pas de mise en couple, ils restent au foyer parental. S'ils s'installent dans un logement, c'est surtout pour y dormir et construire à l'abris du regard parental leur vie amoureuse. Ils continuent de manger, de faire laver leur linge, de passer boire un café chez « les parents » en sortant du « boulot ». Le foyer ne prend sens que par la présence en son sein de la femme. Thierry Magnoux l'exprime en ces termes :

*Et ta femme, elle travaillait ou pas ?*

*Non. C'est moi qui n'ai pas voulu qu'elle travaille.*

*D'accord. Tu ne voulais pas ?*

*Je lui dis : « Tu travaille pas ». Si, à un moment, elle voulait travailler dans un restaurant et comme j'étais un peu jaloux, je lui ai dit « non, je veux pas que tu travailles dans un bar-restaurant, je veux pas », « bon, je reste comme ça ! »*

Tout en ayant besoin de se mettre eux-mêmes à distance du foyer et de l'entreprise en s'appropriant des espaces, en adoptant des conduites de fuite (par l'alcool par exemple) ou en s'évadant dans l'imaginaire, ces hommes imposent à leur compagne, sous couvert de la relation « naturelle » de la mère à l'enfant, d'être fixée à l'intérieur. On peut expliquer ce comportement, comme le propose O. Schwartz, par le fait qu'ils aient intégré que la bipolarité du monde (travail-famille) relève du masculin et que le monde unipolaire centré sur la figure de la mère, relève du féminin (Schwartz, 1990, p. 346). Cela ne serait en rien spécifique aux milieux populaires si l'on n'ajoute que cette expression de la place octroyée aux hommes et aux femmes est renforcée par le fait que l'univers extérieur est perçu par le groupe familial comme celui de tous les dangers, qu'il revient à l'homme de devoir s'y confronter.

Cependant, cette conception masculine a été fortement ébranlée au cours des trente dernières années. Les femmes travaillent. Leur emploi, d'ouvrières ou d'employées, et le travail exercé sont tout aussi hétérogènes que ceux des hommes. Comme pour les hommes ouvriers, il s'agit là d'activités salariales d'exécution avec tout ce que cela véhicule comme violences physiques et psychiques. Mais, comme le souligne P. Alonzo, les employées ont un emploi qualifié par les hommes de contingent. « L'homme est toujours perçu comme le seul (ou le principal) pourvoyeur des revenus de la famille, contrairement au travail salarié de la femme qui continue d'être perçu comme un travail d'appoint ne procurant qu'un salaire d'appoint » (Alonzo, 1996, p. 63). Si l'écart réel des salaires entre l'homme ouvrier et la femme employée ne justifie pas que l'on puisse parler de salaire d'appoint, l'être « soudé », ouvrier, préfère qu'il en soit ainsi pour mieux se protéger.

Cette collusion entre le travail salarié et l'affectivité n'est pas sans contrainte spécifique. Elle oblige à avoir un emploi et, de surcroît, un emploi qui soit valorisé dans le cadre d'une relation affective. Sans cet emploi, la personne ressent vivement une culpabilité d'être la source d'une dissociation avec l'autre. Thierry Magnoux ne devait pas se trouver sans activité

salariée. Si cela arrivait, il fallait à tout prix maintenir la croyance en ses capacités de les protéger, pour ne pas craindre de les perdre. Il n'avait pas d'autre choix que de se présenter à eux comme un travailleur potentiel. Mais les conditions économiques du début des années quatre-vingt ne lui ont pas permis d'éviter une telle confrontation à lui-même. Quand il fut au chômage à la suite d'un licenciement économique, il perdit confiance dans ses possibilités de retrouver un autre travail. Sa culpabilité d'être un mauvais objet<sup>72</sup> s'est accompagnée de comportement d'évitement vis-à-vis de sa compagne. Il passait beaucoup de temps à l'extérieur et rentrait ivre et devenait violent. Sa femme n'avait qu'une seule possibilité pour se préserver des violences de son conjoint : partir.

## La partition de soi

La souffrance liée à la perte de la relation primordiale ne permet pas de concevoir l'avenir autrement que par une quête. La perte de l'autre produit un vide insoutenable. N'ayant plus d'ancrage, étant « sans feu », les hommes ne peuvent plus rester dans le lieu. Les directions prises dépendent des ressources relationnelles qui sont de toute façon réduites, tant la relation fusionnelle était exclusive. Ainsi, n'ayant pas d'autre lieu pouvant constituer un nouvel univers affectif sécurisant (décès des parents, relations conflictuelles), certains deviennent des vagabonds prenant parfois la direction qui évoque une certaine chaleur passée dans l'espoir de retrouver l'objet perdu. Si le « deuil » ne se réalise pas, le devenir ne peut plus se construire en dehors de cette quête. Celle-ci génère des troubles psychologiques<sup>73</sup> dont la dépression est la plus connue. Elle provoque des conduites addictives (Pionné, Atger, 2003). Elle détruit les repères temporels.

Le maintien d'une relation fantasmatique sans la possibilité de l'externaliser désoriente tant dans l'espace que dans le temps. Comme le soulignait M. Halbwachs<sup>74</sup>, sans les cadres de référence définis par les groupes sociaux en lien avec leurs activités sociales, il n'y a pas de mémoire, il n'y a pas de devenir. Se souvenir pour un individu, c'est reconstruire son passé en partant d'éléments significatifs pour lui et son groupe social au moment présent. Lorsque la personne est à la rue, en dehors des champs familial et professionnel, ses possibilités de se référer à ce passé pour s'ancrer dans le présent sont réduites. Pour actualiser le souvenir, il lui reste l'écriture (Farge, Laé, 2000, p. 61), le retour sur des lieux symbolisant la relation idéalisée, la possession d'un objet de ce passé afin de pouvoir s'accrocher au présent. Mais sans les échanges avec d'autres vivant des situations similaires, la rémanence ne permet pas de se situer au temps présent. Le souvenir pour soi, sans échange, fait de la relation fantasmatique la seule réalité. Sans l'échange qui permet de relier le présent au passé, l'homme à la rue ne peut plus donner un contenu à sa propre existence et ne peut plus percevoir les bornes temporelles.

Norbert Elias définit les bornes temporelles comme des éléments du cadre de référence caractérisant le temps : « *Ce que nous appelons temps signifie donc tout d'abord un cadre de référence dont un groupe humain - plus tard l'humanité toute entière - se sert pour ériger au milieu d'une suite continue de changement des bornes reconnues par le groupe, ou bien pour comparer une certaine phase dans un tel flux d'événements à des phases appartenant à d'autres flux, ou pour bien d'autres choses encore* » (Elias, 1996, p. 82). Le temps, éminemment social, se caractérise par une standardisation de séquences d'événements. Cette standardisation permet, à l'aide d'instruments, de se repérer dans un flux continu d'événements. Ce cadre de référence offre la possibilité de relier « l'avant » et « l'après ». Ce sont donc les

---

<sup>72</sup> Voir cette notion supra p 37

<sup>73</sup> J. Bowlby avait déjà indiqué les effets pathologiques de la séparation pour des êtres insécures (Bowlby, 1978b).

<sup>74</sup> Halbwachs. M, 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Alcan, 367 p, (1925).

rythmes des hommes qui définissent les rythmes temporels<sup>75</sup>. « Les bornes reconnues par le groupe », pour reprendre l'expression de N. Elias, permettent de se repérer dans les dimensions diachronique et synchronique (succession et simultanéité). Selon les sociétés, ces bornes diffèrent en fonction des activités sociales qui les caractérisent. Entre deux bornes, un temps social attaché à une activité dominante s'écoule. Dans nos sociétés, « *ces grands temps sociaux ou blocs de temps se décomposent aujourd'hui en temps de travail, temps de l'éducation, temps familial, temps libre* » (Sue, 1994, p. 29).

Les bornes temporelles qui correspondent aux limites de ces activités dominantes, tendent à s'effacer lorsque les activités en question disparaissent. C'est la situation vécue par les chômeurs et encore plus par les gens à la rue. Mais il serait hâtif de penser qu'il suffirait de reconstituer le cadre temporel de façon formelle pour permettre aux personnes de retrouver des repères. Cette idée, présente dans les actions éducatives auprès des personnes venant de la rue, se confronte au fait que, pour l'être « soudé » en quête de l'autre, le temps social du travail n'a pas de consistance en dehors d'une relation affective qui lui donne son sens.

Raconter son passé, dire à son interlocuteur en quoi le présent révèle l'absence, est le dernier rempart permettant de se situer au temps présent. Qu'importe que les faits mémorisés ne correspondent pas à la réalité passée, que certains aspects soient éludés, d'autres magnifiés ou noircis ? Tant que l'échange permet de retrouver les traces du passé manquant, tant que la parole ne devient pas un monologue, le temps existe. Mais la violence de la rue isole. Le passé fantasmé aveugle désormais le présent et voile l'avenir.

Pour retrouver un ancrage temporel lui permettant d'envisager l'avenir, l'homme à la rue n'a guère d'autres solutions que l'établissement d'une nouvelle relation affective à caractère fusionnel. Si la mise en couple à la rue est, pour les femmes<sup>76</sup>, un moyen pour trouver une protection face aux agressions dont elles peuvent faire l'objet (Passaro, 1996), elle est pour les hommes la possibilité de retrouver une protection maternante qui peut les aider à faire le deuil. En étant lié de nouveau à l'autre, ils peuvent aspirer à retrouver les temps sociaux dominants, le premier étant le temps familial. Pour retrouver un logement, ils s'appuient sur leur compagne qui ont plus fréquemment les contacts avec les services sociaux. Ce sont elles qui les guident vers la sortie de la rue (Marpsat, 1999 ; Lanzarini, 2000).

Dans un contexte historique où les contraintes sociales se renforcent, où les individus sont placés comme responsables de leur destinée, où la protection sociale, bousculée par le libéralisme, n'apporte plus la sécurité nécessaire, les familles à faible capital économique et culturel ont besoin du soutien des proches pour tenir et donner du sens à leur engagement dans le jeu de la vie. Sans ce soutien qui leur permet d'exister socialement, ils peuvent difficilement s'investir dans des activités sociales telles que les emplois aidés, les courtes missions d'intérim ou les CDD. Cependant, si l'emploi est une composante de la reconnaissance affective, la perte de l'emploi ou des proches peut être la source du processus de désaffiliation. L'exclusion d'un des champs signifie l'impossibilité d'être. Retrouver l'autre, c'est-à-dire être reconnu dans sa possibilité d'apporter à un autrui significatif, c'est la condition pour construire de nouveau projet et de penser le temps. Sans cela, il est difficile de se fixer. La prise en charge par les intervenants sociaux peut constituer un espoir. Mais les institutions chargées de la mettre en œuvre sont prises dans des logiques propres qui rendent difficiles une telle attention. Les actions préconisées, focalisées sur la question du retour à l'emploi, évincent la dimension affective.

---

<sup>75</sup> Cette idée est déjà présente chez E. Durkheim, 1990, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, pp 25-28.

<sup>76</sup> Thalineau A., 2004, « Etre femmes à la rue », dans Denèfle S. (Dir.), *Femmes et villes*, PUF.

## Chapitre 5

### Les conditions pour s'en sortir

Pour les travailleurs sociaux, avoir un lieu pour habiter, un lieu pour travailler, c'est la première étape pour avoir une « place » dans la société ; c'est avoir une « identité sociale »<sup>77</sup> ; c'est être reconnu comme faisant partie de la société. Cette représentation a pour effet d'approcher les personnes qui viennent de la rue comme des êtres ayant perdu le sens de l'habiter et du travail. En leur proposant un toit, un travail, c'est les aider à le retrouver. En (ré)apprenant les normes et les valeurs régissant la vie privée et la vie professionnelle, en prenant conscience de leurs difficultés, ils sont censés (ré)apprendre à construire des projets, à devenir « des acteurs à part entière dans la société ».

#### un échange avec un directeur d'un CHRS :

« Le CHRS doit en premier lieu s'intéresser à la question de la réinsertion sociale puis à la réinsertion professionnelle dès que la situation le permet » ; « Le centre d'hébergement offre une stabilité nécessaire à un nouveau départ sur des bases assainies ce qui ne sous-entend pas systématiquement une insertion économique » ; « L'insertion est un contenant, un ensemble, le fait de prendre conscience de problèmes de santé, de ressources... constitue une insertion ou plus exactement une première étape dans l'insertion. L'accès à la culture, aux loisirs, devenir un acteur à part entière dans la société est également un aspect incontournable de l'insertion », « La philosophie d'intervention du CHRS consiste à intervenir sur la personne en elle-même en lui fournissant des outils pour se reconstruire afin de s'insérer au sens large dans la société. La réussite d'un séjour ne passe pas nécessairement par un accès direct à une activité, un emploi, un logement de droit commun ».

Ce discours mis en pratique tend à ignorer l'attente d'une relation affective soutenante. Dans les logements, les « hébergés<sup>78</sup> » ont un lieu pour se poser, mais il ne leur est pas possible de l'habiter. Dans le cadre de la mise au travail, ils ont une activité qui doit être, en elle-même, la source de la valorisation. Cette impossibilité de saisir les ressorts de la reconnaissance s'explique par la dynamique propre au champ de l'insertion par le

<sup>77</sup> Le concept, abondamment développé et discuté par les sociologues (Dubar, 2000 ; Murard, 2001), transposé au sein du champ de l'action sociale, devient une prénotion ayant pour fonction de donner du sens au processus d'insertion.

<sup>78</sup> Ce terme, ainsi que celui de « résidents », sont utilisés par les professionnels pour désigner les personnes accueillies. Ils seront utilisés dans la suite du texte sans guillemets.

logement et l'emploi<sup>79</sup>.

## **Les centres d'hébergement et de réadaptation sociale : le droit à l'hébergement et le devoir de travailler**

Dans les centres d'hébergement et de Réadaptation sociale, l'accès à un logement n'est pas automatique. La personne doit s'engager à tout mettre en oeuvre pour avoir une "autonomie" dans un délai négocié avec les éducateurs. Elle doit verser, si possible, une participation financière<sup>80</sup> aux frais d'hébergement, et travailler au sein du CAVA. Cette dernière obligation est au centre de l'intervention. Elle a deux fonctions sociales : Elle permet, d'une part, de payer la dette de loyer, et, d'autre part, de permettre à la personne de reprendre un contact avec le monde du travail. Cependant, cette activité n'entre pas immédiatement, voire jamais dans le cadre d'un contrat de travail. Cela signifie concrètement que le résident ne reçoit pas un salaire. Si ses ressources personnelles ne lui permettent pas de participer financièrement à son hébergement, le CHRS lui verse un pécule. Sinon, il ne reçoit rien. Tout en travaillant au CAVA, il doit payer son loyer et ses repas.

### ***La mise au travail comme principe de réalité***

Plus que l'emploi, le travail est perçu au sein du CAVA comme le constituant principal de l'existence sociale. En effectuant les tâches sans être soumis à des contraintes identiques de celles que l'on trouve dans le monde ouvrier, les résidents sont censés redonner un sens à leur histoire. Ils peuvent également mesurer à quel point ils sont en de ça de ce qu'un employeur peut escompter d'un salarié<sup>81</sup>. La mise au travail constitue ainsi un "principe de réalité". De leur trajectoire individuelle marquée par l'exclusion du salariat n'est retenue que leur incapacité à tenir dans un emploi. Même si les résidents ont objectivement une activité productive, celle-ci ne peut pas être perçue comme telle dans la mesure où le lieu « CAVA » trouve sa raison sociale dans la négation de cette réalité. Le CAVA est un lieu de production, mais les résidents ne produisent pas<sup>82</sup>.

---

<sup>79</sup> Ce chapitre se réfère au rapport d'étude commanditée par la DRASS de la région Centre : Dagot C., Thalineau A., *le rapport à l'hébergement et à l'insertion par l'activité économique des ex-résidents des CHRS*, LERFAS, novembre 2001, à celui commandité par le Secrétariat à l'économie sociale et solidaire : Dagot C., Thalineau A., *Étude de l'insertion par l'économie du public CHRS dans le cadre de l'économie solidaire*, LERFAS, Juin 2001, et à celui menée dans le cadre du programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région » sous la responsabilité scientifique de la MIRE/DREES qui se poursuit actuellement dans le cadre d'un programme commandité par le Préfet de la Région Pays de la Loire, et le Préfet de la Loire-atlantique, intitulé « les formes de l'économie sociale et solidaire et les dynamiques territoriales ».

<sup>80</sup> au 1er janvier 1998, 84% des adultes hébergés versaient une participation financière. Les autres sont contraints d'apporter une aide au fonctionnement du centre. En échange, il reçoivent un "pécule".

<sup>81</sup> " Être hébergé pour exister ça ne suffit pas. Nous on pense que la reconnaissance de la capacité à participer à une activité, ça produit quelque chose du côté de l'identité, de l'existence " (...) " Ça les aide à se forger une idée de ce qu'ils sont eux-mêmes " (...) " Le fait d'avoir la possibilité de participer aux activités, ça produit autre chose. C'est aussi une source de questionnement pour nous. On est convaincu que ça produit autre chose mais jusqu'à aujourd'hui on ne l'a pas mesuré. " (Responsable d'un CAVA)

<sup>82</sup>Responsable CAVA : Il y a une obligation de résultat et que si on n'arrive pas à ce résultat-là et bien on ne sera pas rémunéré pour le travail qu'on a fait. L'existence de ces ateliers est liée à cette production-là, à l'équilibre des comptes des ateliers.

Enquêteur : donc le budget du CAVA fonctionne en partie par la production

Ce discours sur « l'inemployabilité » offre la possibilité d'envisager l'activité au sein du CAVA comme un « support pédagogique »<sup>83</sup>. Le moniteur (l'encadrant de l'activité) est le travailleur salarié de référence. Il montre le chemin à suivre. Les résidents participent à l'activité. Ils travaillent mais ils n'ont pas un emploi (« *Si c'était un travail, ça mériterait un salaire, c'est ici une participation aux activités* » -responsable du CAVA). Cette participation est perçue comme nécessaire pour redonner « goût au travail ». Elle présuppose que les tâches accomplies par les résidents ont en soi un intérêt suffisant pour leur donner le désir de travailler.

Or les tâches proposées relèvent principalement du travail ouvrier non qualifié. Même si elles ne sont pas dénuées d'intérêt, elles sont physiquement fatigantes, répétitives, parfois bruyantes, malodorantes. Elles se réalisent soit à l'extérieur dans des conditions climatiques difficiles, soit dans des ateliers peu chauffés et mal éclairés. Outre le fait que le travail présenté comme « un aiguillon à l'insertion » relève plus du labeur que de l'activité incitative, il est également une obligation.

### ***Le travail comme moyen de paiement de la dette sociale***

Être hébergé parce que l'on n'a pas la possibilité financière de se loger n'exclut pas le devoir de payer son hébergement. La dette et le devoir sont associés au droit au logement. Cette pratique éducative prend tout son sens lorsqu'on la réfère à la notion de « propriété sociale » telle que Robert Castel l'a énoncée à propos du développement de la société salariale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>84</sup>. Le travail n'apportant pas la propriété conçue au sens de Locke<sup>85</sup>, c'est-à-dire comme un bien propre à l'individu et qui ne peut en rien lui être pris, s'impose alors l'idée que la société par son instrument qu'est l'Etat, se doit de donner une protection à ces non-propriétaires que sont les salariés. Il ne s'agit pas de donner une propriété privée à ceux qui n'en ont pas mais de juxtaposer à la propriété privée un autre type de propriété, la propriété sociale dans le sens que lui donne A. Fouillée, auteur en 1884 de *Propriété sociale et démocratie*<sup>86</sup>. Les protections habituellement assurées par la propriété leur seront offertes, d'une part, par des institutions sociales qui offriront des biens collectifs, présentés comme une propriété collective, donc impersonnelle ; et, d'autre part, par les assurances obligatoires qui font désormais fonction de patrimoine privé, dans la mesure où les prestations sont versées à des cotisants.

Dans cette forme particulière de propriété qu'est la propriété sociale, les biens collectifs n'étant pas appropriables par les particuliers, la collectivité incarnée par les personnels a un droit de regard pour en contrôler l'usage. L'intensité de celui-ci varie en fonction de

---

Responsable CAVA : oui, oui. Dans le budget annexe de production, il est prévu qu'on réalise 1,8 million de productions. Ce qui n'est pas banal vu la population avec laquelle on le réalise. Mis en relation avec le budget du CHRS globalement qui est de 10 millions, ce n'est pas symbolique. C'est une réelle production. Par rapport aux professionnels, techniquement on n'est pas ridicule. Ici l'élevage de faisans, au niveau nombres d'œufs par poule, qui est un critère technique, on était l'an dernier, et on en est très fier, on était au top des meilleurs producteurs d'éleveurs spécialisés qui travaillent là-dessus. On tient aussi la rampe au niveau technique. C'est important pour les moniteurs et DONC pour les usagers. Le moniteur se passionne pour ce qu'il fait. C'est ça qui fait le déclenchement ».

<sup>83</sup> Moulière Monique, Rivard Thierry, Thalineau Alain, 1999, *Vivre le RMI des deux côtés du guichet*, Paris, Syros/ La découverte.

<sup>84</sup> Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

<sup>85</sup> « L'homme porte en lui-même la justification principale de la propriété, parce qu'il est son propre maître et le propriétaire de sa personne, de ce qu'elle fait et du travail qu'elle accomplit »(Locke J., 1977, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Ed. J. Vrin, p 100, (1690) .

<sup>86</sup> « Au lieu de tendre à se dessaisir de tout ce qu'il possède ou peut posséder, les principes de la science économique autorisent l'Etat, en face de la propriété privée et toujours sacrée, à former une propriété collective, à l'accroître, à l'employer au profit du plus grand nombre » (Fouillée A., 1884, *Propriété sociale et démocratie*, Paris, Hachette, pp 64-65).

l'équilibre entre l'actif et le passif social de la personne. Plus elle a payé sa contribution par l'impôt et les cotisations, moins elle est redevable. Inversement, plus la personne est débitrice de la collectivité, plus s'exerce la contrainte.

Ce sont ces principes à l'œuvre au sein du champ de l'action sociale que les résidents sont obligés d'appliquer<sup>87</sup>. Par le travail, ils obtiennent l'assurance d'avoir un lieu. Mais celui-ci n'est pas un espace pour soi. Il ne permet pas de reconstruire une vie affective indispensable pour donner un sens au travail.

### *Une intimité sous contrôle*

L'intimité existe dès que l'on peut contrôler les sens activés par autrui sur soi. Ce n'est pas parce que cet autrui me touche, me regarde, m'écoute, me sent, que je perds mon intimité. C'est l'absence de possibilité de contrôler cet usage des sens sur ma personne. Cela revient à dire non seulement qu'il n'y a pas de pratiques intimes par essence, mais surtout que l'intimité est un construit social qui s'élabore en fonction de la place que l'on attribue aux contacts sensitifs d'autrui et la possibilité objective de les contrôler.

En foyer hébergement, ce contrôle est limité. Les personnes logées dans ces centres ont leur temps et leur espace surveillés de façon plus ou moins direct. Cette surveillance est exercée par les autres résidents et par le personnel.

En partageant leur logement avec d'autres personnes, les résidents désireux d'avoir des relations affectives avec des proches, sont contraints d'instaurer des compromis et de dévoiler des aspects de leur vie personnelle. Tel ce père qui souhaite renouer des liens avec ces trois enfants et qui doit demander à ces co-hébergés de lui laisser l'appartement un samedi après-midi. Ce type de négociation est difficile à réaliser dans la mesure où le demandeur peut se sentir comme un privilégié. Il a des liens affectifs alors que les autres n'en ont peut-être plus. Leur demander de quitter le logement pendant un temps, c'est marquer encore plus sa différence. Mais recevoir ces enfants en présence des autres résidents, rend impossible la délimitation d'un territoire d'intimité. Il faut se résigner à discuter, jouer avec ses enfants tout en étant en présence des co-hébergés. Quant aux relations amoureuses, la crainte de la jalousie des autres limite la possibilité d'avoir des relations continues.

Dans de telles conditions, ces rencontres affectives deviennent « périlleuses ». Alors que les résidents aspirent à retrouver une place gratifiante, l'impossibilité d'avoir un logement pour soi met en exergue leur absence d'autonomie. Cela renforce le sentiment de honte qu'ils éprouvent et favorise les attitudes de repli. Ils limitent de telles rencontres, échangent peu avec les autres personnes hébergées et passent beaucoup de temps dans la rue.

Le contrôle de l'intimité est renforcé par le règlement. Il est impossible par exemple de recevoir une personne non hébergée sans autorisation. Les résidents doivent signaler les visites qu'ils reçoivent et il est strictement interdit que des personnes extérieures restent dans l'appartement au-delà d'une certaine heure. La tombée de la nuit est le rappel social de la condition d'exclusion. Les marques objectives d'affiliation sont niées au nom d'un ordre éducatif.

---

<sup>87</sup> Enquêteur : Est-ce qu'il y a des règles de participation à leur hébergement ?

Directeur d'un CHRS : Bah ! Ils sont obligés de payer bien sûr.

Enquêteur : Alors ils payent sous quelles modalités ?

Directeur d'un CHRS : alors là, ils payent normalement 30 % de leurs ressources avec un plancher qui était à 700 F pour l'hébergement. Puis un tarif réduit. Alors les travailleurs sociaux appliquent systématiquement le tarif réduit ce qui ne va pas du tout. Enfin bon... Donc ils payent 30 % de leurs ressources et après ils paient leur repas s'ils veulent manger. Alors c'est 100 F la semaine pour les adultes. Et quand ils n'en ont pas, on les fait bosser.

Enquêteur : sous quelles modalités ?

Directeur d'un CHRS : Dans le CAVA. Alors là, ils en gagnent et ils sont censés nous en rendre.

Sans grand espoir d'établir un lien affectif dans de telles conditions, le travailleur hébergé ne travaille pas pour recevoir une reconnaissance par les proches. Cependant, le CHRS constitue pour eux une possibilité de retrouver à terme un chez soi. Même si l'accès au logement n'est pas la seule sortie<sup>88</sup>, il constitue pour celles et ceux qui en bénéficient, une possibilité de reconstruction d'un espace privé. Reste la question de l'emploi. Une part non négligeable d'entre eux (la moitié en région Centre), sont sans emploi. Sur l'ensemble de ceux ayant une activité d'emploi ou de formation à la sortie du CHRS, 15% sont, dans la région Centre, dans un statut d'emploi aidé au sein d'association d'insertion par l'emploi. Lorsqu'ils intègrent ces structures, ils participent, sans nécessairement le savoir, à une activité qui relève du secteur de l'économie sociale et solidaire, un secteur aux bornes incertaines, et qui, dans le domaine de l'insertion par l'emploi, est confronté à des logiques contradictoires.

### **Travailler dans le champ de l'insertion par l'emploi, un nouveau cadre de reconnaissance sociale<sup>89</sup> ?**

La question régulièrement posée est celle de la délimitation de l'économie sociale et solidaire. Cette tentative de délimitation s'inscrit souvent dans une stratégie de légitimation. Pour comprendre la dynamique de ce champ, le choix a été de le construire à partir du fait que les différents types d'organismes qui se réfèrent plus ou moins à l'économie sociale et solidaire se caractérisent par des manières différentes de composer avec les modes de régulation et d'engagement, et la qualification du destinataire de l'action.

Après une brève présentation des différents segments du champ, il s'agira de focaliser l'attention sur des organismes associatifs ayant une action tournée vers autrui telles que des régies de quartiers ou des entreprises d'insertion, dans la mesure où ce sont ces organismes qui emploient les gens ayant eu un parcours marqué par la désaffiliation, l'objectif est de saisir en quoi le fonctionnement de ces organisations offre ou non la possibilité de générer de l'emploi stable et reconnu.

#### ***Le champ de l'économie sociale et solidaire en construction***

La recherche s'est donc intéressée à l'espace des positions sociales qui forme l'économie sociale et solidaire. L'ambition est celle de rendre compte de l'ensemble des positions en sachant qu'elles se définissent les unes par rapport aux autres à partir de tensions qui les traversent. L'observation conduit à identifier plusieurs tensions qui structurent ce champ social et qui peuvent se regrouper autour de trois dimensions :

- le mode de régulation, où se joue la tension entre régulation publique et régulation par le marché ;
- l'engagement des personnes, avec la tension entre engagement salarial et engagement volontaire ;

---

<sup>88</sup> Dans l'enquête réalisée en Région Centre, à la sortie, 40 % des personnes occupent un logement personnel, contre 26 % avant l'admission. Une personne sur dix se retrouve sans abri. La part est identique pour les personnes vivant dans des logements précaires (caravane, hôtel...) Au total plus de 20 % des personnes sont encore dans une grande précarité de logement à leur sortie. Les autres personnes sont hébergées chez des Tiers (16 %), ou dans des établissements sociaux ou de soins (8 % et 5 % respectivement). Dagot C., Thalineau A., *Étude de l'insertion par l'économie du public CHRS dans le cadre de l'économie solidaire*, LERFAS, Juin 2001.

<sup>89</sup> Ce propos s'appuie sur des données issues de la recherche menée dans le cadre du programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région » sous la responsabilité scientifique de la MIRE/DREES.

- le destinataire, avec la tension entre action en direction de soi ou en direction des autres.

Les dimensions ne sont pas indépendantes, et leurs relations sont au cœur des débats sur l'économie sociale et solidaire. Ainsi, d'un point de vue historique, si on se réfère au solidarisme<sup>90</sup>, le concept de solidarité se veut une articulation entre l'économique, le social et le politique : «... Les solidaristes ont inventé le concept de solidarité en même temps qu'ils formulaient des perspectives d'action située au point d'articulation de l'économique, du social et du politique. Selon eux, vouloir la solidarité, c'est travailler en vue de cette articulabilité, à l'encontre de toute tendance de chaque instance à l'autonomisation systématique ». (Vincent, 1997, p. 367)

L'information sur le **destinataire de l'action** repose sur la distinction entre l'action pour soi (entre soi), et l'action en direction d'autrui (public désigné ou pour tous). Cela suppose d'accepter que les organisations relevant de l'économie sociale et solidaire ne soient pas exclusivement tournées vers autrui. Les mutuelles et coopérative entrent donc dans le champ. D'autre part, il n'est pas postulé que toutes les associations sont tournées vers autrui.

Pour la **régulation de l'action**, il est habituel de situer les organismes par rapport à deux principes économiques : le marché et la distribution. La distinction entre le marchand et l'administratif renvoie aux deux principes de comportement économique que sont d'une part l'échange et le troc, et d'autre part la redistribution, ainsi qu'aux modèles d'organisation qui leur sont associés : le marché et la centralité.

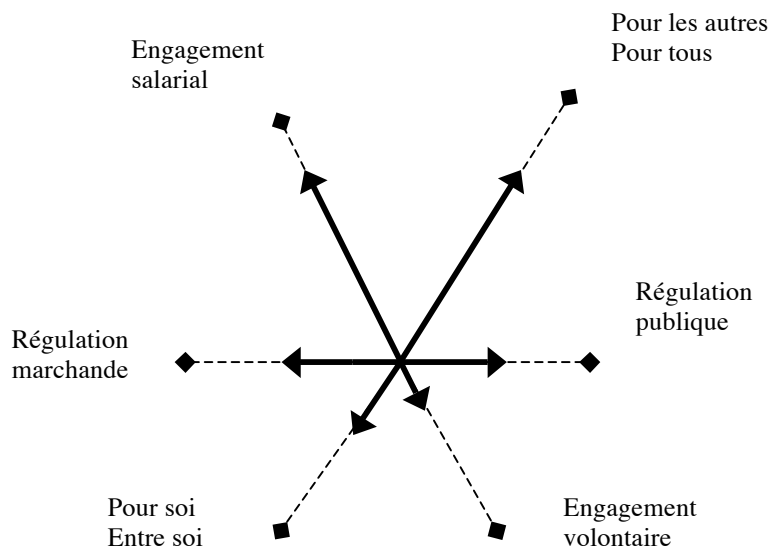
Il paraît pertinent d'opposer la régulation marchande et la régulation publique, mais essayer de placer un organisme sur un axe suppose une corrélation totale entre ces deux modes de régulation, le déplacement d'un organisme sur l'axe signifiant la baisse d'un mode de régulation au profit de l'autre mode. Cette conception risque d'accréditer l'idée du marché autorégulé, sans intervention de l'État. Il est donc préférable de considérer la forme et le poids de chaque mode de régulation, et d'observer l'intrication entre une régulation de l'activité par le marché et une régulation publique. Régulation marchande et régulation administrative ne s'excluent pas, mais chacun de ces modes intervient de façon plus ou moins déterminante.

La troisième dimension, celle de l'**engagement de la personne**, repose aussi sur la distinction entre deux pôles : le salariat et l'engagement volontaire de la personne (bénévolat, militantisme, don de soi). Si les deux pôles peuvent être en tension, cela n'est pas nécessairement systématique. Il existe des figures d'engagement qui combinent les deux modalités, soit de façon diachronique (bénévole qui devient salarié ou inversement), soit de façon synchronique (salarié qui effectue également des tâches bénévolement dans l'organisation).

La représentation de chaque dimension peut prendre l'aspect d'un diagramme avec des vecteurs. Un organisme est typé selon l'attraction qu'exerce chacun des pôles. Cette attraction est symbolisée par la longueur d'un vecteur.

---

<sup>90</sup> Vincent G., 1997, « Solidaires de qui... ? Réflexions épistémologiques », dans *Produire les solidarités. La part des associations* (Mire et Fondation de France), Paris, p. 363-383.



Les positions des organismes vis-à-vis des différents pôles ne sont pas figées. Un changement dans la composition des forces génère pour les différents agents concernés, une modification de la configuration des relations. Les transformations propres à l'organisme peuvent, entre autre chose, contribuer, sur un plan diachronique, à une modification de leur relation aux différents pôles. Ce mouvement lié à l'organisation prend un sens spécifique en fonction de la position initiale.

Pour ce qui concernent les organismes associatifs (régies de quartier, entreprises d'insertion) ayant une action tournée vers autrui et se structurant à partir d'activités économiques peu présentes dans le secteur marchand, leur objectif initial, lors de leur création à la fin des années 80 et début des années 90, a été d'offrir à des personnes situées sur un territoire déterminé des possibilités de reprendre une activité professionnelle. Les associations dont il est question ici ont été créées dans un contexte de crise de l'emploi. Elles sont attachées historiquement à la thématique insertion-exclusion : l'insertion y est pensée comme un « tremplin », un « marchepied » vers l'emploi. La question est de savoir comment, sur un plan diachronique, elles ont pu s'affranchir des règles économiques tout en limitant l'intervention des pouvoirs publics. La recherche s'est réalisée à partir d'entretiens avec les différents responsables de l'ensemble des organismes intervenant dans le secteur de l'insertion par l'économique au sein de la Région Centre. Pour illustrer les tensions, je m'appuierai sur la situation d'une Régie de quartier.

### ***Lorsque les règles économiques obligent***

Les associations dont il est question ici, sont très dépendantes des financements publics pour ce qui concerne le personnel « encadrant », les publics « encadrés » et les marchés. La Régie de quartier R, créée en 1992, a rapidement obtenu les ressources nécessaires à la mise en place de prestation sur le quartier :

*Directeur : On a démarré sur les entretiens d'immeuble, tout le monde s'est rendu compte que la Régie apportait un plus. Donc on est passé rapidement de 350 logements à l'office à 1800 deux ans plus tard. Ce qui fait que ça fait une masse de travail qu'il faut faire. Après on a créé des services supplémentaires, un service d'intervention rapide qui s'occupe de la*

*petite technicité chez les particuliers et sur les parties communes qui s'est développé à la vitesse grand V, alors qu'effectivement il y a des besoins et que personne ne voulait venir faire à cause de choses chez les habitants, changer une ampoule, les entreprises ne voulaient pas venir parce que pour eux ce n'étaient pas très rentable en dehors des problèmes de sécurité ou pas sécurité. Du fait qu'il y ait la Régie, nous on a pu faire ça et ça s'est développé et puis l'office nous a donné un marché à ce niveau là quoi. Après on a mis le service des espaces extérieurs parce que la ville a récupéré tout doucement les espaces extérieurs sur le quartier qui appartenait à l'office et comme c'était un nouveau truc, ils ont pensé remettre tout ça à la Régie. Et c'est la Régie qui commence à faire l'entretien des espaces. On a créé le service de correspondant de proximité*

La relation de la Régie avec la municipalité et avec l'office qui sont par ailleurs membres de l'un des collèges de l'association, lui permet d'obtenir sur le quartier différentes prestations. L'absence d'acteurs économiques en raison d'une faible solvabilité de la population et des problèmes de sécurité semble renforcer la position de monopole. Des subventions, des prestations offertes par les pouvoirs publics, des allègements de charges salariales, des locaux mis à la disposition, tous ces éléments constituent les ingrédients nécessaires pour favoriser la pérennisation d'activités qui, sans cet appui ne pourraient l'être. La Régie s'est vue attribuer différentes prestations par les organismes qui sont par ailleurs adhérents à l'association. Ce développement a été rendu possible également par l'existence des mesures d'aides à l'emploi soutenue par des organismes publics. Elle est alors en mesure de croire en l'existence d'un secteur marchand non-concurrentiel :

*Directeur : Le fait de répondre à un appel d'offre ne signifie pas nécessairement être fiscalisé. Aujourd'hui, je réponds à des appels d'offre ou à des conventions avec des pouvoirs publics, et on n'est pas fiscalisé. C'est pour ça qu'on s'apparente d'avantage à l'économie solidaire qu'à l'économie classique. Ça, ce sont des choses qui se travaillent encore à l'échelle de la France. La France n'a pas encore bien défini ces choses là pour toutes les structures qui s'apparentent à l'économie solidaire.*

...

*Directeur : Nous, nous sommes des entreprises d'un type nouveau, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui des entreprises à but social, c'est-à-dire toutes les entreprises de l'économie solidaire. Ce n'est pas l'économie classique et c'est ici que toutes ces notions de marchand non-concurrentiel interviennent.*

Etre sans concurrence en raison d'une faible rentabilité des activités est ici défini comme une spécificité. Le secteur marchand non-concurrentiel est associé au terme « d'économie solidaire », à celui des « entreprises à but social ». Ce dernier aspect est renforcé par le fait que ce sont les habitants du quartier qui travaillent à la Régie dans le cadre des mesures pour l'emploi. Cependant, cette situation évolue en raison d'une concurrence qui apparaît au sein même du secteur et qu'il faut canaliser :

*Directeur : Nous on essaie de ne pas être en concurrence. Nous on a réussi avec les gens de l'insertion par l'activité économique, comme les gens de l'utilité sociale, comme avec les entreprises, c'est quand une régie de quartier existe sur un territoire, c'est pas la peine que des gens de l'utilité sociale, de l'insertion par l'économie ou des entreprises viennent la contrecarrer sur ce qu'elle fait. Parce qu'on fait déjà la même chose qu'eux, et en même temps on le fait sur un territoire et on essaie finalement de leur enlever cette épine du pied. Donc il faut plutôt qu'ils nous encouragent.*

...

*Directeur : Normalement il y a un consensus qui s'installe qui fait que quand il y a une régie sur un territoire, on essaie pas de la mettre en concurrence à tous les niveaux de son activité. Mais si le besoin est immense et que la Régie ne peut pas tout faire, il n'y a pas de raison.*

Si chacun reconnaît chez l'autre la possibilité de faire les mêmes prestations, la Régie pose sa présence sur le territoire comme une raison suffisante pour qu'il n'y ait pas d'entreprises qui « viennent la contrecarrer sur ce qu'elle fait ». En se situant ainsi, elle veut imposer un monopole d'intervention qui n'est pas juridiquement possible. Cela ne tient que dans le cadre d'une absence de concurrence. Si tel était le cas au début des années 90, aujourd'hui d'autres organisations sont à la recherche de marchés publics et souhaitent venir sur le quartier. Les pouvoirs publics ne peuvent ignorer leur existence dans la mesure où ils les subventionnent également dans le cadre d'autres dispositifs. Désormais, ces derniers ont recours à l'appel d'offre :

*Directeur : au niveau économique, on pourrait faire mieux que ce qu'on fait aujourd'hui parce que quand on nous met en concurrence sur des questions d'entretien aujourd'hui, c'est une erreur. Mais comme on ne peut pas faire autrement parce qu'il faut faire face sinon on est dans la gestion de fait.*

La présence sur le quartier d'une concurrence remet en cause l'existence de la Régie. Pour éviter d'être dans l'incapacité de payer les différentes charges en raison de la perte de marché, elle se doit d'élargir son propre territoire d'investigation. Pour se faire, il a été nécessaire de changer les statuts de l'association dans la mesure où il était prévu initialement que la Régie ne devait employer que des habitants du quartier. En sortant de son territoire, en accueillant des adhérents ou des employés d'autres quartiers, la Régie peut ainsi ne plus voir son développement limité par les statuts. Cependant, comme toute entreprise devant équilibrer ses comptes, elle est désormais confrontée à une logique de marché concurrentiel au sein même du champ de l'action sociale<sup>91</sup>. Cette transformation sur les axes de la régulation marchande et de la régulation publique s'accompagne d'une modification de l'organisation interne, et, plus particulièrement, de la relation entre les adhérents et les personnels encadrants.

### ***De l'engagement militant à l'engagement salarial.***

Dans ce segment du champ de l'économie sociale et solidaire, les associations se créent dans le cadre d'un engagement militant :

*Enquêteur : Quels ont été les circonstances de la création.*

*Directeur : Au départ, c'est une initiative associative. C'est l'association C dont j'étais le Président qui dans le cadre du travail qui était effectué sur le quartier. Déjà dans le cadre du bicentenaire de la révolution française, on avait travaillé pour voir les choses qui pouvaient constituer un projet de quartier. Et dans le cadre du projet de quartiers, on était quelques-uns à penser à une régie dans la mesure où ça pouvait apporter un certain nombre d'amélioration et d'accompagnement pour les habitants du quartier. C'est ça l'idée de départ. Alors quand il y a eu le changement de municipalité, alors on a réussi à*

---

<sup>91</sup> Par ce terme, j'entends l'espace des tensions entre différentes organisations ayant pour finalité l'amélioration des conditions d'existence de populations dans le cadre des politiques sociales au sens large (incluant les politiques familiales).

*inscrire le quartier X dans le cadre de la politique de la ville et donc ils ont signé ce qu'on appelle une convention de quartier et dans la quelle était inscrite la Régie de quartier.*

L'engagement est motivé par l'affirmation de valeurs, une volonté de transformation sociale. L'enjeu est de provoquer le changement des modes de vie et des comportements sociaux en proposant des activités sur le quartier. Mais cet engagement ne signifie pas pour autant qu'au sein même de l'organisation, l'engagement militant soit la seule figure. Par ailleurs, le développement de l'association contribue à un déplacement des dirigeants vers la figure de l'entrepreneur.

En se développant, la Régie, issue initialement de la convergence d'associations d'habitants et d'associations socioculturelles implantées sur le quartier, prend ses distances avec le modèle organisationnel des petites associations. Désormais, pour répondre à la demande et en solliciter de nouvelles, il devient nécessaire de s'appuyer sur une équipe de salariés :

*Directeur : Si on veut faire une véritable démarche bénévole sur un quartier, on peut pas tout demander à des gens bénévoles. Il faut toute la logistique, du moins une bonne partie de la logistique bénévole puisse être assurée par l'association. Et après les gens viennent faire du bénévolat par plaisir. Si un bénévole doit être occupé de huit heures du matin jusqu'à 24 heures, ce n'est pas du bénévolat*

Pour assurer les prestations, il s'opère une organisation du travail qui distingue les militants qui s'engagent sur le registre bénévoles au niveau de la structure associative, les bénévoles qui ne sont pas nécessairement des militants, les salariés qui ne s'opposent pas nécessairement au militantisme (cela est particulièrement visible dans les critères d'embauche aux fonctions dirigeantes), et au bénévolat (certains salariés ont été précédemment bénévoles dans l'association). Les salariés sans fonction d'encadrement sont au centre même du fonctionnement dans la mesure où ils sont également les destinataires de l'action. Tout en produisant un service, ils sont eux-mêmes l'objet d'un service d'accompagnement. Cela nécessite une distinction entre les personnels qui peut s'opérer à partir de la qualification ou/et de la compétence. Pour soutenir les personnes en contrats aidés, l'association peut embaucher des travailleurs sociaux ou permettre à des salariés destinataires de l'action de devenir des encadrants. Cela est d'autant plus nécessaire lorsque la masse des salariés en CDD augmente.

Ainsi, en lien avec son développement, ce type d'association diversifie et hiérarchise les personnels selon l'origine de leur entrée dans l'association, selon la carrière au sein de l'organisation, selon les statuts d'emploi. Au bas de la hiérarchie, dans des statuts précaires, se retrouvent des personnes dont il a été question tout au long de ce texte. Dans un contexte économique et social caractérisé par la précarisation du salariat, leur parcours, marqué par les ruptures, mais également fait d'expériences de vie professionnelle et familiale gratifiantes, les contraint à devoir trouver la source de leur reconnaissance dans cet emploi d'insertion, pour plusieurs années consécutives.

Les activités d'insertion s'organisent de plus en plus dans le cadre de la législation du travail sous la forme de contrats aidés. Indexées au SMIC, elles sont pour les employeurs publics ou privés (les associations sont des organismes privés) un moyen d'embaucher à moindre coût, l'Etat prenant en charge une partie des rémunérations et/ou des charges. En restant ainsi dans ces statuts, les salariés sont perçus par les travailleurs sociaux comme des individus ayant une position plus « confortable » que celles et ceux qui n'ont rien. Si l'on ajoute le fait que la loi d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion<sup>92</sup> a permis d'améliorer

---

<sup>92</sup> Loi n°98-657 du 29 juillet 1998.

l'accès au logement et a ouvert la possibilité de la création de la Couverture Médicale Généralisée, ils sont assimilés à des travailleurs. Des travailleurs précaires, mais des travailleurs. Ils ont un emploi, un logement et une sécurité sociale. Si le glissement ainsi opéré a pu se réaliser, c'est en raison de l'acceptation de l'idée que le plein emploi est une chimère par la grande majorité de la représentation nationale. Si la gauche socialiste espérait, au moment de la loi sur le R.M.I., en une chute significative du chômage, dix ans plus tard, il n'en est plus rien. M. Aubry l'a exprimée en 1998 lors de la discussion de la loi d'orientation : « Il est vain de croire que la croissance seule permettra de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour que chacun retrouve une place dans la société » (Aubry, assemblée Nationale, 5 mai 1998, p 3394).

Alors que les associations visant l'insertion par l'économique se sont définies, à l'origine, comme une alternative pour permettre aux personnes de retrouver un statut équivalant à celui du smicard, elles ont contribué, pour le maintien de leur activité économique, à l'instauration d'un nouveau prolétariat. Mais à la différence du prolétariat du XIXème siècle, celui-ci est disséminé dans des petites entreprises, sans possibilité de construire une quelconque identité collective autour de l'exploitation de leur force de travail.

## CONCLUSION, PERSPECTIVES

Si la désaffiliation provoque la perte de la reconnaissance sociale, celle-ci n'est pas la même pour tous. L'emploi stable à temps plein n'est pas suffisant en soi pour être reconnu par le plus grand nombre. Même si, depuis Tocqueville, il est commun de penser que le développement des sociétés contemporaines va vers plus d'égalité, que les individus seraient de plus en plus autonomes, la reconnaissance n'est pas égale pour tous. Il ne suffit pas d'avoir un emploi stable, des ressources permettant de vivre pour que cela suscite le respect et donne une bonne estime de soi. Il est insuffisant de dire que les sociétés occidentales sont composées d'individus ayant des modes de vie de plus en plus similaires, aspirant à plus d'espace d'action et de liberté, pour que la conclusion d'une société égalitaire s'impose. Un tel discours exclut les différences de contraintes associées aux positions dans l'espace social. Cette négation entraîne une autre, celle des différences d'attente de reconnaissance selon les positions occupées.

Si les individus sociaux ont, aujourd'hui, plus de marge d'action et de meilleures conditions de vie qu'il y a seulement 30 ans, les inégalités demeurent. Bien entendu, l'allongement du temps hors travail, lié à la diminution du temps de travail hebdomadaire, à la réduction du temps de la vie active, et à l'augmentation de la durée de vie, donne moins de prises aux contraintes liées au conditionnement de travail. De même, la diffusion de masse de biens et de service pour les particuliers a permis de réduire les contraintes domestiques. Mais cela n'a en rien réduit les écarts selon les positions sociales.

Devoir travailler pour obtenir un salaire en vue de payer le nécessaire est encore aujourd'hui d'actualité pour celles et ceux qui sont situés en bas de la hiérarchie sociale. L'obligation de travailler pour vivre ne peut se confondre avec le devoir de travailler pour s'épanouir « librement » en dehors du travail ou pour constituer un capital. Il est toujours utile de rappeler à ceux qui ne veulent pas l'entendre que l'écart du revenu moyen des ménages de 30 à 50 ans selon la catégorie sociale n'a pas changé en 20 ans. Ainsi le revenu primaire des cadres rapporté à celui des ouvriers est resté presque constant. Il passe de 2,28 en 1979 à 2,33 en 2000<sup>93</sup>.

Si pouvoir travailler est une chance pour obtenir les ressources pour vivre, cela ne procure pas les mêmes contraintes au travail. J'ai déjà indiqué les différences de contraintes corporelles selon les milieux sociaux<sup>94</sup>. Celles-ci ne sont pas sans effet sur les espérances de vie. A 60 ans, un cadre peut espérer vivre jusqu'à 82, 5 ans, un ouvrier jusqu'à 77 ans.

---

<sup>93</sup> Enquêtes *Budget des familles*, INSEE.

<sup>94</sup> Voir p 21

Bien sûr, il existe des contraintes dans tous les milieux sociaux, et il arrive que les milieux les plus pourvus en capital économique mettent en avant certaines contraintes pour justifier des revenus au-dessus de la moyenne. La contrainte liée au temps de travail en est un exemple. Prenons deux cadres qui affirment ne pas pouvoir comptabiliser leur temps. L'un est un ingénieur technico-commercial. Il se déplace sans compter ses heures. Mais cette contrainte temporelle lui offre la possibilité de gagner plus. Sa rémunération est directement liée au nombre et au prix des prestations qu'il effectue. L'autre est un cadre hiérarchique. Il doit organiser les RTT de ses collaborateurs et être en mesure, dans l'intérêt de son service, de prendre à sa charge une part du travail des autres. Mais ne pas compter son temps, quand on est cadre hiérarchique, c'est non seulement signifier à tous ceux qui comptent que l'on sait donner de soi pour l'entreprise, que l'on sait œuvrer pour l'intérêt général. C'est surtout, par cette présence, asseoir son pouvoir sur les autres, un pouvoir qui permet d'obtenir du prestige, non seulement dans l'entreprise mais également en dehors de celle-ci. L'ouvrier, apparemment, a un temps de travail plus encadré par le droit du travail. Cependant, c'est sans compter la flexibilité des horaires de travail et la faiblesse des profits que cela lui procure. Dans le travail, il doit surtout satisfaire les exigences de sa hiérarchie sans nécessairement escompter un retour, même symbolique. En dehors du travail, le prestige qu'il reçoit n'est pas du même ordre de grandeur.

Les contraintes offrent plus ou moins une possibilité de reconnaissance sociale élargie. Lorsqu'elles sont prégnantes, les individus tendent à se replier sur la seule reconnaissance possible, la reconnaissance affective, pour obtenir une reconnaissance sociale. En d'autres termes, les formes de reconnaissance ne s'articulent pas les unes aux autres de la même façon selon les positions sociales. Si le modèle d'A. Honneth peut s'appliquer aux agents ayant eu la possibilité de devenir des êtres autonomes, il ne permet pas de comprendre l'existence des êtres soudés. Lorsque les individus sociaux sont contraints de devoir trouver auprès des proches l'estime sociale, la proximité instaurée par la nécessité a des effets sociaux. Au sein du champ familial qui est à la fois rassurant et inhibant, il se remplit de l'autre pour affronter les contraintes extérieures, tout en aspirant à exister pour lui-même. La tension entre le besoin de recevoir une attention et la recherche d'une affirmation de soi peut prendre la forme du conflit à l'intérieur même du champ familial, tout particulièrement lorsque le support de la reconnaissance par les proches vient à disparaître. Se n'est pas un hasard que la situation de chômage de longue durée est plus fréquemment accompagnée de ruptures conjugales chez les ouvriers.<sup>95</sup> Mais si le proche s'éloigne, l'individu perd dans le même temps son seul support de reconnaissance et une partie de lui-même.

Confrontés dans le monde salarial à la disparition des communautés de travail, les ouvriers n'ont plus la possibilité de trouver une autre forme de reconnaissance que celle que veut bien leur accorder leur famille. Face à eux-mêmes, ils n'ont pas d'autre solution que d'avoir une activité qui suscite un intérêt pour les proches. Si le solidarisme constitue une matrice idéologique efficace pour permettre la redistribution et la garantie d'un minimum de protection sociale, si cela desserre les contraintes en apportant plus de droits sociaux, cela ne s'est pas traduit par un surplus de reconnaissance pour celles et ceux qui se situent en bas de la hiérarchie sociale. Lorsque l'emploi stable laisse la place à la précarité salariale et au chômage structurel, lorsque la protection sociale n'apporte plus la sécurité permettant de vivre sereinement sa position au sein de la hiérarchie sociale, lorsque de surcroît les possibilités d'expression de soi tendent à se réduire, l'insécurité sociale<sup>96</sup> objective et subjective se diffuse.

Mes orientations actuelles de recherche visent à saisir si des pratiques au sein de l'espace public et de l'espace privé sont ou non l'expression de cette insécurité sociale. Deux axes sont en cours de construction. D'une part, à partir du schéma interprétatif présenté dans ces pages, je cherche à comprendre par l'observation d'une entreprise de production

---

<sup>95</sup> Voir le rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille sous la direction de J. Commaille, 1999, *Famille et chômage*, internet. [www.social.gouv.fr/htm/actu/chomage/pres.htm](http://www.social.gouv.fr/htm/actu/chomage/pres.htm).

<sup>96</sup> Voir à ce sujet, l'approche de R. Castel, 2003, *L'insécurité sociale - Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil.

industrielle ayant un personnel stable, l'évolution de la participation politique (j'inclus l'action syndicale et la participation aux élections au sein de l'entreprise) et des discours sur la politique, des ouvriers et des cadres. D'autre part, je cherche à comprendre, en collaboration avec M. Moulière, chercheuse associée, les pratiques de dénonciation auprès d'une administration, la CAF. Il s'agit non seulement de reprendre le corpus des lettres adressées, mais surtout de rencontrer les personnes qui les ont produites lorsqu'elles les ont envoyées avec leurs coordonnées. Le contact ne pourra s'établir qu'avec leur accord et sous couvert de l'anonymat. Ce travail est en cours d'élaboration avec une CAF. Dans les deux situations, il s'agit d'éprouver et de corriger par de nouvelles approches de terrain, les transformations du rapport que les individus sociaux entretiennent avec le monde social dans un contexte socio-économique marqué par l'incertitude.

## Références bibliographiques<sup>97</sup>

- Ainsworth M. D. S., 1983, « L'attachement mère-enfant », dans *Enfance*, N° 1-2, pp 7-18.
- Alonzo P., 1996, *Femmes employées*, Paris, L'harmattan.
- Beaud S., Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- Berger P., Luckmann T., 1996, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Ed. Méridiens-klincksiek (1966).
- Bergeret J., 1990, *Psychologie pathologique*, Masson.
- Bernstein B., 1975, *Langage et classes sociales, codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Ed. de Minuit.
- Blöss T., 1997, *Les liens de famille*, Paris, PUF.
- Bouffartigue P., 2001, *Les cadres, fin d'une figure sociale*, Paris, La dispute.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction - critique sociale du jugement -*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P., 1992, *Réponses*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques - Sur la théorie de l'action -*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- Bowlby J., 1978a, *Attachement et perte - l'attachement*, Paris, PUF (1969).
- Bowlby J., 1978b, *Attachement et perte - La séparation, angoisse et colère*, Paris, PUF (1973).
- Castel R., 1989, « La question sociale commence en 1349 », *Vie sociale*, Mai, pp 9-25.
- Castel R., Laé J-F., 1992, *Le revenu minimum d'insertion - une dette sociale -*, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Logiques sociales.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Castel R., 2003, *L'insécurité sociale - Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil.
- CERC, 1993, *Précarité et risque d'exclusion en France*, série documents.
- Cingolani P., 1986, *L'exil du précaire*, Paris, Ed. Méridiens Klincksieck.
- Commaille J., 1992, *Les stratégies des femmes - travail, famille et politique*, Paris, La découverte.
- Cupa D., 2000, (dir.), *L'attachement, perspectives actuelles*, Paris, Ed. EDK.
- Decouflé A-C, Maruani M., 1987, « Pour une sociologie de l'emploi », dans *revue française des affaires sociales*, n°3, juillet-septembre, pp 7-29.
- Demazière D., 1992, *Le chômage en crise ?*, Lille, PUL..

---

<sup>97</sup> Seuls les ouvrages cités ont été repris. L'année de la première édition française est indiquée entre parenthèses.

- Demazière D., Dubar C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques - l'exemple des récits d'insertion*, Nathan.
- Donzelot J., 1977, *La police des familles*, Paris, Ed. de Minuit.
- Dubar C., 1995, *La socialisation - Construction des identités sociales et professionnelles -*, A. Colin, (1991).
- Dubar C., 2000, *La crise des identités*, Paris, PUF.
- Dumont L., 1966, *Homo hierarchicus - le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard.
- Dumont L., 1983, *Essais sur l'individualisme - Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne -*, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Esprit
- Durkheim E., 1987, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, Coll. Quadrige, (1895)
- Durkheim E., 1990, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, Coll. Quadrige, (1912).
- Dussuet A., 1999, « Les « logiques domestiques » contre les femmes ? » dans Guillou A., Pennec S. (dir.), *Les parcours de vie des femmes*, Paris, L'harmattan, pp 27-42.
- Dussuet A. (2002), « Le genre de l'emploi de proximité », dans *Le genre des politiques publiques*, Lien Social et Politique / RIAC, n°47, Rennes, Montréal.
- Elias N., 1975, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, (1939).
- Elias N., 1996, *Du temps*, Paris, Fayard, (1984).
- Fagnani J., 1996, « L'allocation parentale d'éducation : contraintes et limites du choix d'une prestation », dans *Lien social et Politiques - RIAC*, N°36, automne, pp 111-121.
- Farge A., Laé J-F., 2000, *La fracture sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Fouillée Alfred, 1884, *Propriété sociale et démocratie*, Paris, Hachette.
- Galland O., 1995, « Les jeunes et l'exclusion », dans Paugam (dir.) *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La découverte, pp 183-206.
- Geremek. B., 1987, *La potence ou la pitié - L'Europe et les pauvres du moyen-âge à nos jours*, Paris, Ed. Gallimard.
- Godelier M., 1982, *La production des grands hommes - Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de N. Guinée*, Paris, Plon.
- Grignon. C., Passeron. J-C., 1989, *Le savant et le populaire*, Paris, Seuil.
- Guedeney N. et A., 2001, *L'attachement, concepts et applications*, Paris, Masson, 2001.
- Halbwachs M., 1972, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Ed. de Minuit, (1920).
- Halbwachs M., 1994, *les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Alcan, (1925).
- Hoggart R., 1970, *La culture du pauvre*, Paris, Ed. de Minuit.
- Hoggart R., 1991, *33 Newport Street - Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises -*, Paris, Ed. du Seuil.
- Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- INSEE, Enquête Emploi, 1993 – 1998.
- INSEE, 1999, *Données sociales*.
- INSEE, 2002, *Données sociales*.

- Jeamment P., 1990, *L'enfant, l'adolescence et les libertés*, Actes de colloque international, pp 65-94.
- Kardiner A., 1969, *L'individu dans la société*, Paris, Gallimard, (1939).
- Kaufmann J-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, Coll. 128.
- Kaufmann J.-C., 2001, *Ego –Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan.
- Kellerhals J., « Les types d'interactions dans la famille », dans *L'année sociologique*, 1987, pp 153-179.
- Kellerhals J., Montandon C., 1991, *Les stratégies éducatives des familles*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Kellerhals J., Levy R., Widmer E., 2004, « Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social », dans *Revue française de sociologie*, Janvier-mars, 45-1, pp 37-67.
- Klein M., Heimann P., Isaacs S., Rivière J., 2001, *Développements de la psychanalyse*, Paris, PUF, (1966).
- Klein M., Riviere J., 1968, *L'amour et la haine*, Paris, Payot.
- Knibiehler Y., 1997, *La révolution maternelle depuis 1945*, Paris, Perrin.
- Laé J.-F., 1989, *Travailler au noir*, Paris, Ed. A. M. Métaillé.
- Laé J.-F., Murard N., 1995, *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et Cie.
- Lahire B., 1995, *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard/Le Seuil/Hautes Etudes.
- Lahire B., 1998, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan.
- Lahire B., 2002, *Portraits sociologiques – dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- Laplanche J., Pontalis J.-B., 1992, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, (1967).
- Lanzarini C., 2000, *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, PUF.
- Le Camus J., 1993, « Examen critique de la théorie de Bowlby », dans *Enfance*, n°2, pp 201-212.
- Lemaire J.-G., 1979, *Le couple : sa vie sa mort*, Paris, Payot.
- Lemay M., 1983, *L'éclosion psychique de l'être humain*, Paris, Ed. Fleurus.
- Linhart R., 1978, *L'Etabli*, Paris, Editions de Minuit.
- Lion. A., Maclouf. P. (ss. dir.), 1982, *L'insécurité sociale - paupérisation et solidarité -*, Paris, Ed. Ouvrières.
- Locke J., 1977, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Ed. J. Vrin.
- Letablier M-T., Lurol M., 2000, « L'activité des femmes après la naissance du deuxième enfant », dans *Recherches et Prévisions*, N°59, mars, pp 9-23.
- Marpsat M., 1999, « Un avantage sous contrainte, Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », dans *Population*, Paris, Vol 54, N°6, pp 885-932.
- Martin C., 1992, *Transitions familiales. Evolution du réseau social et familial après la désunion et modes de régulation sociale*, thèse de doctorat, Université de Paris VIII.
- Maruani M., 2002, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Ed. Bayard.
- Mead G. H., 1963, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, (1933).
- Meda D., 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.

- Merton R. K., 1997, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, (1957).
- Messu. M., 1991, *Les assistés sociaux*, Toulouse, Ed. Privat.
- Moulière M., Rivard T., Thalineau A., 1999, *vivre le RMI des deux côtés du guichet*, Paris, Syros/ La découverte.
- Murard N., 2001, « A propos du livre de C. Dubar, la crise des identités », dans *Mouvements*, N°17, sept-oct., pp 153-155.
- Passaro J., 1996, *The unequal homeless : men on the streets, women dans their place*, New York, Routledge.
- Paugam S., Zoyem J-P., Charbonnel J-M., 1993, *Précarité et risque d'exclusion en France*, La documentation française, coll. « Documents du CERC », N°109.
- Paugam. S., 1991, *La disqualification sociale - essai sur la nouvelle pauvreté -*, Paris, PUF.
- Paugam S., (dir.), 1995, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. La découverte.
- Perelman. C, Olbrechts-Tyteca. L, 1988, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Pharo P., 1985, *Le civisme ordinaire*, Paris, Librairie des Méridiens.
- Pharo P., 1993, *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales.
- Pionnié N., Atger F., 2003, « Attachement et psychopathologie », dans *Perspectives Psy*, vol. 42, N°2, pp 129-133.
- Pochic S., 2001, « La menace du déclassement », dans *Revue de l'IRES*, N°35, 1.
- Pollak M., 2000, *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié.
- Schehr S., 1999, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, PUF.
- Schnapper D., 1994, *L'épreuve du chômage*, Paris, Ed. Gallimard, (1981).
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers - Hommes et femmes du Nord -*, Paris, PUF.
- Schwartz O., 1993, « L'empirisme irréductible », dans Anderson N., *Le Hobo*, Paris, Nathan, pp 265-305.
- Segal H., 1969, *Introduction à l'œuvre de Mélanie Klein*, Paris, PUF.
- Simmel G., 1981, *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- Simon M-O., 1999, « Une parenthèse de trois ans... ou plus », dans *Consommation et modes de vie*, CREDOC, N°136.
- Singly F. de, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.
- Singly F. de, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Sue R., 1994, *Temps et ordre social*, Paris, PUF.
- Terrail. J-P., 1990, *Destins ouvriers - La fin d'une classe ? -*, Paris, PUF.
- Terrail J-P., 2002, *De l'inégalité scolaire*, Paris, La Dispute.
- Thalineau A., 1997, « Les effets sociaux de la pensée politique sur l'insertion : l'exemple du RMI », dans *L'homme et la société*, Paris, L'Harmattan, N°125, pp 69-83.
- Thalineau A., 1998, « Famille tu me tiens... quand rupture conjugale et rupture professionnelle s'enchaînent », dans *Dialogue*, N°141, 3<sup>ème</sup> trimestre 1998, pp 43-54.

Thalineau A., 2004, « Être femmes à la rue », dans Denèfle S. (dir.), *Femmes et villes*, Tours, PUF, pp 113-122.

Verret M., 1979, *L'espace ouvrier*, Librairie A. Colin.

Verret M., 1982, *Le travail ouvrier*, Librairie A. Colin.

Verret M., 1988, *La culture ouvrière*, ACL Edition.

Villeneuve-Gokalp C., 1994, « Après la séparation : conséquences de la rupture et avenir conjugal », Paris, Ined-PUF, pp 137-164.

Wacquant L., 1992, « Introduction » dans Bourdieu P., Wacquant L., *Réponses*, Paris, Seuil.

Weber, 1992, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Agora (Plon, 1965)

Weber M., 1995, *Economie et société*, Paris, Ed. Plon, (Ed. française, 1971).

Winnicott D. W., 1975, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, (1971).

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
La reconnaissance sociale et l'appartenance sociale.....	4
Les modes de reconnaissance et les positions sociales.....	6
Le parcours de recherche.....	6
<b>La reconnaissance par l'emploi : une attente sociale? .....</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre 1 Approche critique de quelques typologies sociologiques .....</b>	<b>12</b>
Approche critique de typologies sociologiques construites autour de la	
référence positive à la norme « emploi ».....	12
Le chômage total est-il inéluctable ?.....	12
La honte d'être un « assisté social » est-elle une évidence ? .....	14
Vivre en dehors de l'emploi, un nouveau mode de vie ? .....	17
Sociabilités nouvelles ou repli sur soi ?.....	18
Sociabilité et reconnaissance sociale.....	19
<b>Chapitre 2 La valence du travail et les attentes de reconnaissance .....</b>	<b>21</b>
Type I - Des trajectoires construites sur la recherche d'une reconnaissance par	
l'emploi.....	21
Des hommes repliés.....	22
Le retour au foyer, la fin d'une émancipation.....	23
Type II - Des trajectoires construites sur la recherche d'une reconnaissance	
par le travail à côté.....	24
Le salariat : Une contrainte refusée .....	24
Un héritage rejeté.....	25
Type III - Des trajectoires marquées par l'emprise familiale.....	26
Le maternage comme support d'une reconnaissance affective.....	27
Se protéger du monde extérieur.....	28
<b>La relation à Autrui, la perte d'emploi et l'intervention sociale .....</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre 3 Une sociologie de la relation d'attachement .....</b>	<b>34</b>
La socialisation primaire est-elle spécifique ?.....	35
La socialisation primaire, le lieu de la construction de la sécurité intérieure.....	37
La sécurité intérieure et l'ouverture au monde .....	39
Les formes des relations familiales varient selon les milieux sociaux.....	40
L'attachement, une disposition sociale ?.....	42
A propos des dispositions sociales.....	43
L'être social est-il le monde social ?.....	45
Les figures de l'attachement.....	49
<b>Chapitre 4 L'emprise protectrice de la famille.....</b>	<b>55</b>
Le besoin de liens forts .....	55
La partition de soi .....	59
<b>Chapitre 5 Les conditions pour s'en sortir .....</b>	<b>61</b>
Les centres d'hébergement et de réadaptation sociale : le droit à	
l'hébergement et le devoir de travailler.....	62

La mise au travail comme principe de réalité.....	62
Le travail comme moyen de paiement de la dette sociale.....	63
Une intimité sous contrôle.....	64
Travailler dans le champ de l’insertion par l’emploi, un nouveau cadre de reconnaissance sociale ? .....	65
Le champ de l’économie sociale et solidaire en construction.....	65
Lorsque les règles économiques obligent .....	67
De l’engagement militant à l’engagement salarial.....	69
<b>CONCLUSION, PERSPECTIVES.....</b>	<b>72</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>75</b>
TABLE DES MATIERES.....	80